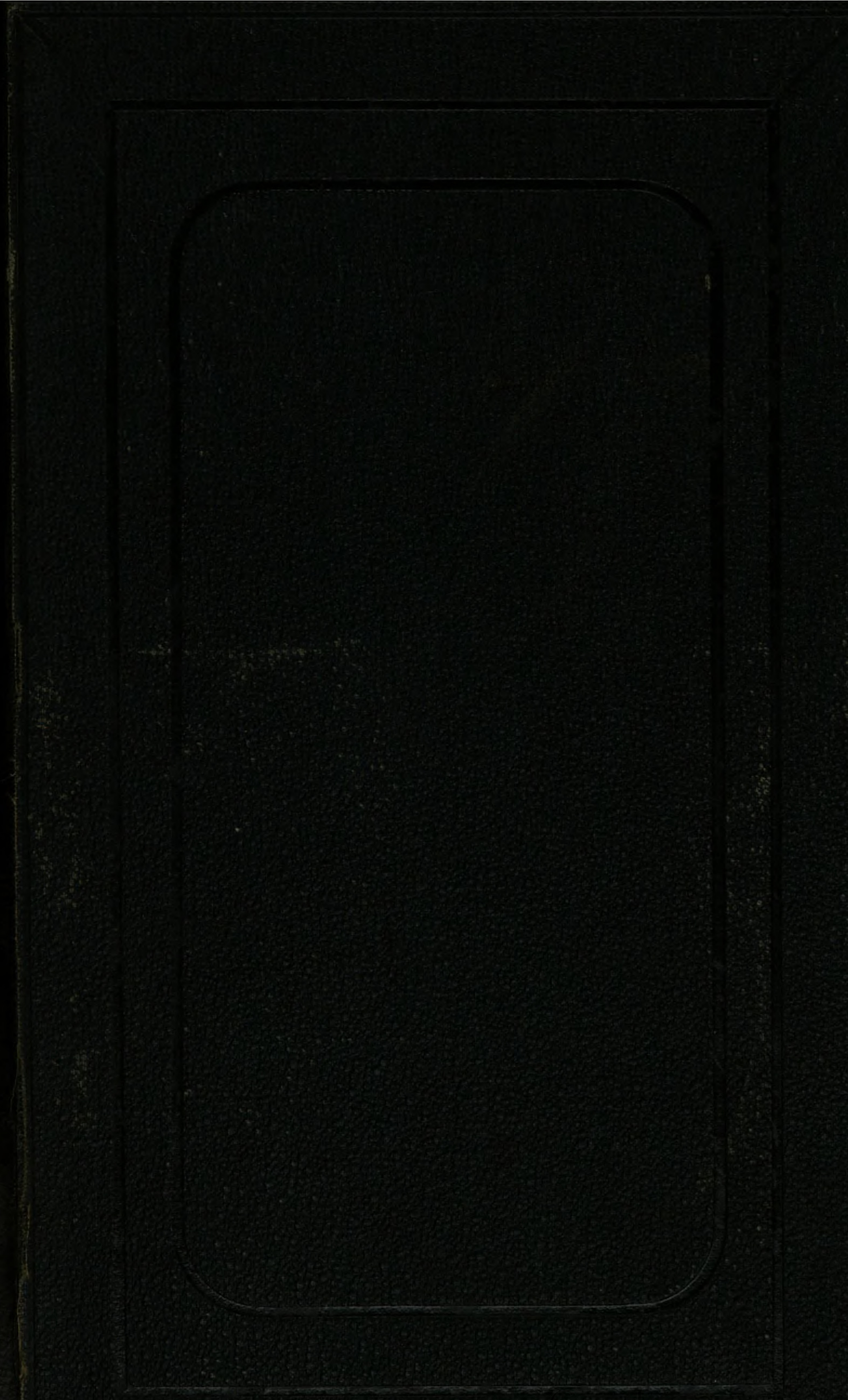


LA BOTANIQUE DE LA BIBLE

NICE. — Typographie V.-Eugène GAUTHIER et Cᵉ, descente de la Caserne, 1

Liber et alma Ceres! Vestro si munere tellus
Chaoniam pingui glandem mutavit arista.

VIRG.



No 1. W. de Bray, phot. à Nice Frontispice.

TRITICUM SATIVUM

SECALE CEREALE. VITIS VINIFERA

LA

BOTANIQUE DE LA BIBLE

ÉTUDE

SCIENTIFIQUE, HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET EXÉGÉTIQUE

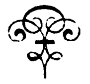
DES

PLANTES MENTIONNÉES DANS LA SAINTE-ÉCRITURE

PAR

FRÉDÉRIC HAMILTON

. . . Depuis le cèdre qui est au Liban
jusqu'à l'hysope qui sort de la muraille.
1 ROIS, IV, 33.



NICE
EUGÈNE FLEURDELYS, LIBRAIRE-ÉDITEUR
Avenue de la Gare, 5

1871

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE PARTIE

PLANTES DÉTERMINÉES

DEUXIÈME PARTIE

PLANTES INDÉTERMINÉES

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES

PLANTES ET DES SUBSTANCES VÉGÉTALES

DÉCRITES OU MENTIONNÉES DANS CE VOLUME

A

B

C

NICE. — TYP. V.-EUGÈNE GAUTHIER ET Ce, DESCENTE DE LA CASERNE, 1.

INTRODUCTION

Une étude complète des plantes mentionnées dans la Sainte-Ecriture n'a jamais été faite, que je sache, dans la langue française du moins, en réunissant, sous un petit volume, les détails scientifiques, historiques, littéraires et exégétiques qui peuvent intéresser le lecteur de la Bible.

Jusqu'ici le pasteur, le moniteur de l'école du dimanche, le simple lecteur du volume sacré, tous ceux qui se sont trouvés en présence d'un nom de plante dont le sens demande à être commenté, expliqué ou peut-être discuté, ont dû recourir à des commentaires, à des dictionnaires de la Bible, à des récits de voyages en Orient, et souvent,

comme cela arrive si facilement en pareille matière, pour n'aboutir à aucun résultat satisfaisant.

C'est pour combler une lacune qui m'a paru regrettable que j'ai entrepris ce travail; il jettera je l'espère un jour nouveau sur plus d'un passage, et épargnera à plus d'un étudiant biblique de longues et fatigantes recherches.

Je n'ai cependant pas la prétention d'avoir résolu toutes les questions qui se rattachent aux passages que le botaniste biblique est appelé à examiner, ni d'avoir déterminé avec certitude toutes les espèces qui sont mentionnées dans la Sainte-Ecriture; mais je crois avoir signalé tous les végétaux dont il est question directement ou indirectement, et j'ai mis sous les yeux du lecteur tous les renseignements que j'ai pu réunir et les principales opinions qui ont été exprimées sur la vraie signification des noms de plantes que les différents passages renferment.

Les traductions modernes sont extrêmement défectueuses sous le rapport des noms des plantes. Les mots hébreux qui désignent les arbres, les légumes, les fleurs, les fruits, ne présentent aucun sens au traducteur moderne, et les descriptions qui accompagnent ces noms, de même que les autres renseignements qu'on peut puiser dans le contexte, sont souvent trop incomplets pour que nous puissions nous y fier pour déterminer les espèces végétales auxquelles les écrivains sacrés ont fait allusion. Un grand nombre de noms de

plantes ont été traduits, pour ainsi dire, au hasard. Il y a un mot dans le texte hébreu qui est rendu dans différentes versions par *chêne*, *tilleul*, *orme* et *platane*. C'est le mot *alah* que Martin traduit par *rouvre* dans Esaïe, vi, 13, et par *orme* dans Osée, iv, 13.

Les exégètes et les naturalistes ont cherché, de bien des manières, à tourner la difficulté que le traducteur rencontre dans les noms de ces plantes que les écrivains mentionnent sans les décrire, mais ils sont loin d'avoir obtenu des résultats satisfaisants.

On a réuni tous les passages où le même nom se trouve répété, et on en a étudié le contexte; mais les renseignements qui résultent de ce procédé sont en général trop maigres pour permettre de former une opinion. On a étudié la végétation qui s'observe actuellement dans les pays qui furent le théâtre des événements bibliques, et on a conclu que, parce que tel arbre abonde aujourd'hui en Palestine, il doit être l'arbre mentionné sous tel nom dans l'Ancien-Testament.

Tel voyageur a observé qu'une certaine mousse croît en quantité sur les murs de Jérusalem *aujourd'hui*, et il en conclut que cette mousse est l'hysope « qui sort de la muraille » que Salomon met en contraste avec « le cèdre qui est au Liban. » Tel autre touriste, parcourant la Palestine au commencement du printemps, trouve les landes maritimes de la Syrie émaillées de l'admirable floraison d'un blanc de neige du *Ciste de Crète* : il écrit

aussitôt à ses amis que le *Cistus creticus* est, sans aucun doute, la fleur chantée par Salomon sous le nom de *Rose de Saron.* Un second voyageur visitant, vers la même époque, les plaines marécageuses du Jourdain, y foule par milliers le narcisse aux fleurs délicates et au parfum suave : celui-là inscrira immédiatement dans son journal que le *Narcissus tazzetta* est la *Rose de Saron*; un troisième enfin, voyageant plus tard dans l'été aux environs du Liban, aura l'occasion d'y admirer les belles panicules roses du *Nerium oleander*, et proclamera que c'est du laurier rose que Salomon a voulu parler.

Inutile d'insister sur l'insuffisance de toutes ces conjectures. Une seule observation suffit pour leur enlever presque toute leur valeur.

La végétation, la flore d'un pays ne sont pas seulement le résultat de la latitude sous laquelle ce pays se trouve et de la composition de son sol; une foule d'autres causes contribuent à les modifier. Les conditions topographiques de la surface de la terre varient grâce à l'action des cours d'eau, aux soulèvements et aux abaissements volcaniques; les conditions météorologiques et climatériques sont également sujettes à changer, par suite d'un état de culture plus ou moins complet, du boisement ou du déboisement, sans parler de l'influence très-considérable de l'homme, de la présence ou de l'absence d'une population nombreuse, et sans parler, enfin, de la modification générale et gra-

duelle que tous les climats du monde subissent ensemble, grâce au refroidissement intérieur de notre planète.

Que les conditions du sol de la Palestine soient très-différentes aujourd'hui de ce qu'elles étaient il y a deux mille ans, cela n'offre pas l'ombre d'un doute.

C'était alors « un pays découlant de lait et de miel; » chaque Israélite pouvait s'asseoir « sous sa vigne et sous son figuier; » aujourd'hui, la lande aride et le marais malsain ont remplacé les moissons de Booz et la vigne de Naboth. La parole de Jérémie a eu son accomplissement : « La joie et la gaieté se sont retirées du champ fertile... et la chanson de la vendange n'y est plus entendue » (JÉR. XLVIII, 33).

L'Arabe nomade et guerrier a remplacé le cultivateur paisible et laborieux. Est-ce la cause ou la conséquence de la modification du sol? C'en est l'une et l'autre sans doute, mais c'en est surtout un indice infaillible.

Non-seulement la culture introduit dans un pays des végétaux qui disparaissent dès que le sol est abandonné à lui-même, mais la flore spontanée se modifie partout où l'homme travaille la terre. C'est ce que nous pouvons tous observer autour de nous sur une échelle plus ou moins étendue.

Prenez un terrain inculte; vous y rencontrerez une foule de plantes qui ne se présentent jamais devant le soc de la charrue dans les champs labourés, ni sous la pioche du cultivateur dans les

jardins ; mais défoncez ce terrain inculte, semez-y du grain, et vous ne tarderez pas à voir surgir parmi le blé les feuilles si connues de toutes les *mauvaises herbes*, ces chardons et ces épines que la malédiction de Dieu a ordonné à la terre de produire devant l'homme qui cultive le sol à la sueur de son front.

On ne peut donc pas se fier entièrement à la flore actuelle de la Palestine et aux observations des voyageurs pour déterminer les espèces qui sont désignées par les noms que nous trouvons dans le texte hébreu.

L'étude de ce texte lui-même, ne nous offre, comme je l'ai déjà dit, que des ressources limitées, non-seulement à cause du peu de détails dont les noms des plantes sont accompagnés, mais encore à cause de l'absence, dans la langue hébraïque, d'une littérature autre que les Saintes-Ecritures.

La langue de l'Ancien-Testament ne possède pas, comme le latin et le grec, des ouvrages profanes scientifiques où nous puissions retrouver les mêmes mots avec des descriptions plus ou moins détaillées, mais qui nous permettent de déterminer avec une certitude, au moins très-approximative, les espèces que ces mots indiquaient.

C'est surtout dans des questions de cette nature que la plus ancienne traduction qui a jamais été faite de l'Ancien-Testament, dans une langue étrangère, devient précieuse et acquiert une très-grande autorité.

Quelle que soit l'incertitude qui règne et qui régnera toujours sur l'époque précise de l'exécution de la traduction grecque dite des Septante, il paraît positif que ce travail a été *achevé* au moins un siècle et demi avant l'ère chrétienne. La Palestine était par conséquent en pleine culture, les plantes qu'on y rencontrait devaient être identiquement les espèces qui figurent dans les récits des livres historiques, des hagiographes et des prophètes.

Les traducteurs étaient des Juifs d'Alexandrie, mais *des Juifs*, et ils devaient savoir parfaitement quelles essences étaient indiquées par telle et telle expression de leur langue nationale. De plus ils possédaient la langue grecque dans laquelle ils écrivaient et il est raisonnable de supposer qu'ils ont rendu ces expressions par les noms communément employés dans cette langue pour désigner les mêmes espèces.

Le mot *alah*, dont je parlais tout à l'heure, et qui est rendu d'une manière si arbitraire et si fantaisiste par nos traducteurs modernes travaillant sur le texte hébreu, est traduit dans le Septuagint par τερέβινθος; or, nous savons très-bien quel est l'arbre que les Grecs désignaient par ce mot, un arbre de haute futaie appartenant au genre *Pistacia* et qui croît volontiers dans toute l'Asie tempérée et l'Europe méridionale. Tout porte donc à croire que dans les passages où il est question d'arbres appelés *alah* il faut traduire par *Pistachier térébinthe*.

Il en est ainsi d'une foule de passages. Il convient, en conséquence, en étudiant les plantes de la Bible, de ne jamais perdre de vue la traduction des Septante et d'accorder une place importante aux renseignements que nous fournissent les mots qui y sont employés.

On est frappé, en feuilletant la Sainte-Écriture, de n'y rencontrer que les noms de quatre-vingts et quelques espèces végétales, c'est-à-dire un nombre extrêmement restreint vu l'étendue du volume et le caractère de quelques-uns des livres qui le composent; on est frappé également de n'y trouver aucune mention de certains fruits qui étaient cependant très-connus en Orient et dans les temps bibliques.

Le citronnier, par exemple, ne figure pas dans nos saints livres; il était cependant cultivé très-anciennement dans l'Asie mineure et ses fruits ont été célébrés dès les temps les plus reculés par la légende mythologique du jardin des Hespérides.

On a cru reconnaître le genre *Citrus* dans les arbres mentionnés, notamment dans le Cantique des Cantiques, sous le nom de *Tappuach*, mot que les traductions modernes rendent par *pommier*, mais nous n'avons aucune donnée pour nous fixer avec certitude.

J'ai remarqué un autre détail dans l'examen des passages de la Sainte-Écriture qui se rapportent aux végétaux : c'est la maigreur des descrip-

tions que les écrivains sacrés nous donnent de la nature organique en général, du règne végétal en particulier, le peu d'enthousiasme pour la beauté des fleurs et des arbres qui caractérise leur langage.

Le règne animal leur était plus sympathique ; leurs poètes ont consacré quelques paroles chaleureuses et senties aux animaux ; mais, à part de rares passages des prophètes et de Salomon, il règne un réalisme remarquable dans le style de l'Ancien-Testament dès qu'il s'agit de plantes. Celles-ci ne sont mentionnées en général qu'en passant et presque toujours à un point de vue positiviste, sans admiration, sans poésie. Le goût poétique des anciens Juifs ne se portait guère que sur la nature inorganique :

« Les Cieux racontent la gloire du Dieu fort et l'espace fait connaître l'ouvrage de ses mains. »

« Il n'y a en eux ni langage ni paroles, cependant leur voix est entendue. »

« O Eternel ! que tes œuvres sont en grand nombre ! Tu les as toutes faites avec sagesse : la terre est pleine de tes richesses; cette mer étendue et profonde où des animaux innombrables se meuvent... »

Mais la fleur délicate et parfumée qui se cache sous la feuille naissante ou qui inonde la lande aride de ses couleurs ardentes ; la forêt sombre et mystérieuse où les rayons du soleil tamisent avec peine à travers la feuillée touffue ; l'arbre gigantesque qui couronne la hauteur et s'élance vers

les cieux ; l'herbe verdoyante qui ondoie sur la plaine sous la poussée de la brise, et la liane gracieuse de la vallée dont les longues tiges se baignent dans le ruisseau bavard ; toutes ces scènes si éminemment poétiques, qui formaient, à juste titre, l'âme de la poésie grecque et romaine, ne réveillaient aucun écho dans l'esprit des anciens Juifs.

Quoi de plus senti que la description que Virgile nous fait d'une retraite à la campagne :

Hic ver purpureum, varios hic flumina circum
Fundit humus flores ; hic candida populus antro
Imminet, et lentæ texunt umbracula vites.

Quoi encore de plus délicatement poétique que l'image employée par Homère pour décrire le passage des bataillons d'Agamemnon dans les plaines fleuries du Scamandre :

τῶν δ,'ὥστ'ὀρνίθων πετεηνῶν ἔθνεα πολλὰ,
χηνῶν ἢ γεράνων ἢ κύκνων δουλιχοδείρων,
'Ασίῳ εν λειμῶνι, Καυστρίου αμφὶ ῥέεθρα,
ἔνθα καὶ ἔνθα ποτῶνται αγαλλόμεναι πτερύγεσσι,
κλαγγηδὸν προκαθιζόντων σμαραγεῖ δέ τε λειμῶν
ὣς τῶν ἔθνεα πολλὰ νεῶν ἄπο καὶ κλισιάων
ἐς πεδίον προκέοντο Σκαμάνδριον· αὐτάρ ὑπὸ χθὼν
σμερδαλέον πονάδιζε ποδῶν αυτῶν τε καὶ ἵππων·
ἐσταν δ'ἐν λειμῶνι Σκαμανδρίῳ ανθεμόεντι,
μυρίοι, ὅσσα τε φύλλα καί ἄνθεα γίγνεται ὥρη.

Ces passages trahissent un goût poétique admirable et une appréciation des beautés de la nature

organique qui abonde dans les poésies grecques et latines, mais qu'on cherche en vain chez les écrivains de nationalité juive.

Je ne veux cependant pas méconnaître ce qu'il y a de beau dans certains passages poétiques de l'Ancien-Testament où il est question de végétaux.

« Le juste, dit le psalmiste, verdit comme le palmier et croît comme le cèdre du Liban ; » la « Rose de Saron » inspire a Salomon plus d'une expression heureuse. Balaam dans ses « discours sentencieux » adresse quelques magnifiques paroles à Israël :

« Qu'elles sont belles tes tentes, ô Israël ! Et tes demeures ô Jacob !

« Elles s'étalent comme des vallées,
« Comme des jardins au bord d'un fleuve,
« Comme des aloès plantés par Jehova,
« Comme des cèdres près des eaux. »

Esaïe emprunte au règne végétal une image magnifique pour exprimer le caractère passager de la vie :

« Une voix dit : Proclame !

« Et l'on dit : Que proclamerai-je ?

« Toute chair est une herbe et toute sa grâce comme la fleur des champs :

« L'herbe sèche, la fleur se fane, quand du souffle de l'Eternel elle est atteinte.

« Oui, le peuple est une herbe !

« L'herbe sèche, la fleur se fane mais la parole de notre Dieu demeure éternellement. »

Il y a de la poésie dans ces lignes; mais comme je l'ai déjà dit, les plantes ne sont généralement mentionnées par les poètes juifs qu'en passant; elles servent de comparaison, mais elles ne sont jamais chantées pour leur propre beauté, comme la mer, les montagnes, les cieux.

Cela ne doit pas nous étonner. Parce que la Bible est un livre inspiré il ne faut pas, pour cela, nous attendre à ce qu'elle soit un modèle parfait de style ni de goût littéraire; l'inspiration ne saurait s'étendre jusque-là; elle avait autre chose en vue.

Le goût littéraire des Juifs s'est ressenti de leurs relations avec les peuples orientaux leurs voisins, et surtout de leur long séjour en Egypte, ce pays de la raideur, de l'immobilité dans les choses et les idées.

Il n'est donc pas étonnant que leur goût poétique rappelle l'Egypte plutôt que la Grèce. Il y a entre la poésie hébraïque et la poésie grecque une différence qui fait penser au contraste qu'on remarque entre les sculptures raides des monuments égyptiens et les productions gracieuses et naturelles du ciseau de Phidias et de Milo.

D'ailleurs les Grecs et les Romains étaient des peuples plus agricoles, moins pastoraux que les Juifs; en outre ils habitaient des contrées accidentées et à végétation riche et variée; leur attention se trouvait ainsi attirée tout naturellement sur l'élément de la nature qui formait à la fois la richesse et l'ornement de leurs pays.

Mais le peuple juif était un peuple de bergers

par son origine; sorti des plaines de l'Egypte, ayant passé les moments les plus aventureux de son histoire au milieu des rochers du désert, ses traditions étaient celles d'une tribu nomade et pastorale.

Sa religion y entrait pour une large part. La littérature des Hébreux était exclusivement religieuse; chez eux l'historien et le poète se confondent avec le sacrificateur et le prophète. Or dans la loi cérémonielle de Moïse, tout était de nature à rehausser l'importance de l'animal et à faire oublier la plante.

Depuis les sacrifices de Caïn et d'Abel jusqu'aux holocaustes du tabernacle et du temple, la révélation et la religion d'Israël étaient celles d'un peuple éleveur de bestiaux, qui comptait ses richesses par têtes de bétail, et qui ne considérait les produits végétaux du sol que comme un accessoire devant servir à un autre but plus important.

Leur admiration pour la nature inorganique s'explique avec une égale facilité. Ils habitaient un pays dont la végétation n'était probablement pas riche; ils se conformaient à l'habitude orientale de passer leurs moments de loisir sur les toits des maisons plutôt que dans des jardins; leurs occupations pastorales les appelaient à garder des troupeaux sur les grandes plaines et pendant la nuit; tout cela était propre à tourner leur attention surtout vers le ciel et les astres.

Ici encore la religion de Moïse a fait sentir son

influence. La fleur avec son parfum, ses formes élégantes, ses couleurs éclatantes, la forêt avec son ombre, ses mystères, ses beautés innombrables parlent d'un Dieu d'amour, tandis que les Juifs ne connaissaient guère que le Dieu de Sinaï, le Dieu grand et terrible « qui jette son regard sur la terre et elle en tremble, qui touche les montagnes et elles en fument. »

Il va sans dire que plusieurs des plantes dont nous rencontrons les noms dans la Bible ne méritent guère qu'on s'y arrête, si ce n'est pour en constater la mention et pour s'assurer, à l'occasion, si les espèces dont il est question sont bien celles que nous connaissons aujourd'hui sous les mêmes noms.

Il y a encore des plantes mentionnées sous des noms qui ne sont évidemment que des termes génériques et pour lesquelles il serait impossible d'indiquer une espèce particulière : le bois de gopher, par exemple, dont Noé construisit son arche, et qui pouvait être un conifère résineux quelconque.

Il y a, en outre, des passages qui nous parlent de plantes dont il nous est impossible de déterminer même le nom générique avec certitude. Les arbres mystérieux du jardin d'Eden sont de ce nombre.

J'examinerai lorsque cela me paraîtra de quelque utilité les conjectures qui ont été faites sur ces passages, mais j'arrêterai l'attention du lecteur

surtout sur les plantes dont la Bible nous parle nominativement, dont nous connaissons l'espèce sans équivoque, et dont nous pouvons étudier la fleur et le feuillage dans nos jardins et savourer les fruits sur nos tables.

Je donnerai la description botanique de chaque espèce, l'indication des principaux passages où elle est mentionnée, et des détails aussi complets qu'il me sera possible, sur son histoire et sur ses propriétés.

PREMIÈRE PARTIE

PLANTES DÉTERMINÉES

L'ABSINTHE

ARTEMISIA ABSINTHIUM

Famille des Synanthérées. Plante sous-ligneuse, toute couverte d'un duvet blanc et exhalant une odeur fortement aromatique. Tige de 40 à 80 centimètres, très-rameuse. Feuilles alternes; les inférieures, deux ou trois fois pennatiséquées, à segments lancéolés; les caulinaires sans oreillette à la base du pétiole; les supérieures entières. Fleurs jaunes, en capitules disposées en grappes qui forment par leur réunion de vastes panicules; flosculeuses; fleurons de la circonférence filiformes et souvent sans étamines; fleurons du centre à cinq dents; cinq étamines à filets libres et à anthères soudées, insérées sur le tube de la corolle; un style bifide. Involucre ovoïde à écailles imbriquées. Graines sans aigrette poilue.

L'amertume de l'Absinthe en a fait le type des épreuves. Voir : Jér., ix, 15; Lam., iii, 19.

L'espèce que je viens de décrire est originaire de l'Asie tempérée, surtout de la Tartarie, où elle couvre des steppes entières; elle est cultivée en Europe pour la préparation de l'*extrait d'absinthe,* liqueur obtenue par la distillation des fleurs sèches et dont l'emploi, très-

général aujourd'hui, est on ne peut plus déplorable, vu les effets fâcheux de l'alcaloïde de l'Absinthe sur les membranes muqueuses du tube digestif.

Le genre *Artemisia* renferme une foule d'espèces intéressantes, entre autres, la *Citronelle (A. Abrotanum)*, cultivée dans les jardins pour son parfum; l'*Estragon (A. dracunculus)*, employé comme condiment; l'*A. judaica*, dont les fleurs séchées et broyées constituent, paraît-il, la poudre célèbre en médecine sous le nom de *semen contra;* enfin, l'*Herbe de Saint-Jean (A. vulgaris)*, charmante petite immortelle qui abonde dans les lieux incultes du midi, et dont l'odeur forte et pénétrante plaît tellement aux vers-à-soie, qu'on a l'habitude d'en mêler à la bruyère dans laquelle on veut les engager à monter pour faire leurs cocons.

Quant à l'espèce qui est désignée par le mot ἀψίνθιον dans le Septuagint il est impossible de la déterminer. Toutes les espèces du genre sont plus ou moins amères et plusieurs se ressemblent trop pour que les écrivains anciens aient songé à les distinguer. L'*A. judaica* est celle qui abonde le plus aujourd'hui en Palestine.

L'AMANDIER

AMYGDALUS COMMUNIS

Famille des Rosacées. Arbre de moyenne hauteur, à écorce rude. Feuilles alternes, stipulées, glabres, luisantes, oblongues, dentées en scie; pétiole muni de deux petites glandes. Fleurs régulières, blanches, rosées au centre, précédant les feuilles; cinq sépales; cinq pétales; étamines en nombre indéfini; un ovaire libre; un style filiforme. Fruit : un drupe composé d'une coque veloutée à chair coriace, enveloppant un noyau oblong, lisse ou à peine fendillé, dans lequel est contenue une amande.

Cet arbre est mentionné deux fois dans la Sainte Ecriture : Ecc. xii, 7; Jér. i, 11. Il figure dans ces deux passages comme l'emblème de la vieillesse et de la décadence, à cause de la ressemblance que les poètes ont trouvée entre sa belle et abondante inflorescence d'un blanc de neige et les cheveux du vieillard blanchis par les années.

Le mot hébreu *shaked* qui signifie *hâter* s'appliquait à l'Amandier comme l'*arbre hâtif,* c'est-à-dire

le premier à fleurir. C'est ce qui explique le jeu de mot du passage suivant de Jérémie : « La Parole de l'Eternel me fut adressée en disant : Que vois-tu Jérémie? et je répondis : Je vois une branche d'Amandier (arbre *hâtif*); et l'Eternel me dit : Tu as bien vu car je me *hâte* d'accomplir ma parole. » (Jér. i, 11).

Le mot en question n'est pas toujours rendu par Amandier dans nos versions; il y a même plusieurs mots de l'original qui paraissent désigner cet arbre. Ainsi dans Gen. xxx, 37, Martin traduit par *coudrier* un nom que les commentateurs sont à peu près unanimes à rapporter à l'Amandier.

Cet arbre est originaire de l'Orient, mais il croît spontanément aujourd'hui dans toute l'Europe tempérée. On en cultive deux variétés, la douce et l'amère.

L'ANIS

PIMPINELLA ANISUM

Famille des Ombellifères. Plante herbacée à tige fistuleuse, pubescente et à racine fibreuse. Feuilles alternes, amplexicaules, pennées. Fleurs blanches, petites, en ombelles doubles, terminales; cinq pétales cordiformes, courbés à leur sommet; cinq étamines libres à anthères arrondies; ovaire infère; deux styles droits à stygmate globuleux. Fruit : une graine ovoïde, grise, convexe et cannelée sur le dos.

L'Anis n'est mentionné qu'une fois : MATTH. XXIII, 23. Il croît naturellement dans toutes les contrées méridionales, et il est cultivé dans plusieurs pays, surtout en Allemagne, pour ses graines qui sont très-employées comme condiment dans la confiserie.

Il est probable que le mot ἄνηθον ne s'appliquait pas seulement au *Pimpinella anisum,* mais à plusieurs autres ombellifères à graines aromatiques.

L'ASPIC

LAVANDULA SPICA

Famille des Labiées. Plante sous-ligneuse, à odeur fortement aromatique ; tige de 30 à 50 cent., très-rameuse. Feuilles opposées, linéaires, à bords roulés en dessus, pubescentes et farineuses dans leur jeunesse. Fleurs en épis terminaux, bleues ou violacées, munies de bractées ; calice coloré, monosépale, à cinq dents très-inégales ; corolle monopétale à deux lèvres, la supérieure bilobée, l'inférieure trilobée ; quatre étamines et un style dans la corolle. Fruit : un akène composé de quatre carpelles secs, monospermes, indéhiscents.

Plusieurs passages du Cantique de Salomon nous parlent de l'*Aspic* comme d'un parfum précieux ; il paraît identique au *nard* dont il est question dans JEAN, XII, 3.

Les botanistes ne sont pas d'accord sur la plante qui aurait fourni ce parfum. Les uns ont voulu que l'huile de Nard ou d'Aspic ait été le produit d'une graminée du genre moderne *Nardus*, originaire de l'extrême Orient ; d'autres ont pensé, avec plus de raison probablement,

qu'elle était fournie par la lavande, plante abondante dans les pays méridionaux.

Dans le Nouveau-Testament cette substance est appelée νάρδυς πιστικὴ. L'adjectif πιστικὴ est un mot rare et dont le sens n'est pas bien défini. S'il vient de πίνω, *boire*, il indiquerait que ce parfum était une essence liquide; mais on peut le faire dériver également bien de πιστὸς, *fidèle*, et dans ce cas il donnerait simplement à entendre que le parfum était très-pur.

LE BUIS

BUXUS SEMPERVIRENS

Famille des Euphorbiacées. Arbrisseau ligneux à feuilles persistantes et exhalant une odeur forte. Feuilles opposées, ovales, entières, glabres, luisantes, d'un beau vert. Fleurs monoïques, verdâtres, sessiles, en paquets axillaires ; périanthe formé de quatre segments inégaux accompagnés d'une bractée dans les mâles et de trois dans les femelles ; quatre étamines à filet libre ; ovaire supérieur à trois styles. Fruit : une capsule charnue, rouge, sessile, à trois loges, contenant six graines.

Ésaïe associe le Buis au Sapin et à l'Orme dans des descriptions de montagnes sauvages et solitaires. (Chap. xli, 19 et lx, 13.)

Il est impossible de prouver absolument que le mot *teashur* que nos traductions rendent par Buis, indique réellement cette plante. On l'admet généralement cependant, car le Buis convient parfaitement à tous les passages où ce mot est employé.

Le Buis abonde aujourd'hui dans les régions monta-

gneuses de l'Orient. Il a été chanté par les poètes. Virgile, dans ses *Géorgiques,* voulant établir un contraste entre les terres cultivées et les rochers incultes, nous transporte sur les hauteurs qui dominent la mer Noire :

Et juvat undantem buxo spectare Cytorum.

Le Buis est cultivé comme plante d'ornement et pour son bois qui est très-propre aux ouvrages de tour; c'est le plus dur et le plus inaltérable des bois d'Europe.

LE CAPRIER

CAPPARIS SPINOSA

Famille des Capparidées. Arbrisseau à tige rampante et à ramaux sarmenteux et annuels. Feuilles alternes, glabres, arrondies, tronquées et échancrées, garnies de deux épines stipulaires à leur base. Fleur axillaire, blanche ; quatre sépales concaves, quatre pétales très-grands alternant avec les sépales ; étamines très-nombreuses et très-longues ; anthères jaunes, style souvent nul. Fruit souvent avorté.

Dans les pays chauds le Câprier croît en abondance sur les vieux murs et les rochers arides ; c'est une des plus belles plantes de la flore du midi ; les boutons non épanouis de ses fleurs confits dans le vinaigre forment le condiment connu sous le nom de *Câpres*.

Cette charmante plante n'est mentionnée qu'une seule fois dans la Sainte-Ecriture ; le mot qui constitue son nom en hébreu est même rendu dans les versions françaises par « appétit, » ce qui donne un tout autre sens à la phrase.

Capparis quoque seratur siccis maxime, area in defossu cavata, ripisque undique circumstructum occasum. Sabulosis familiarissimum.

PLINE, XIX, 8.



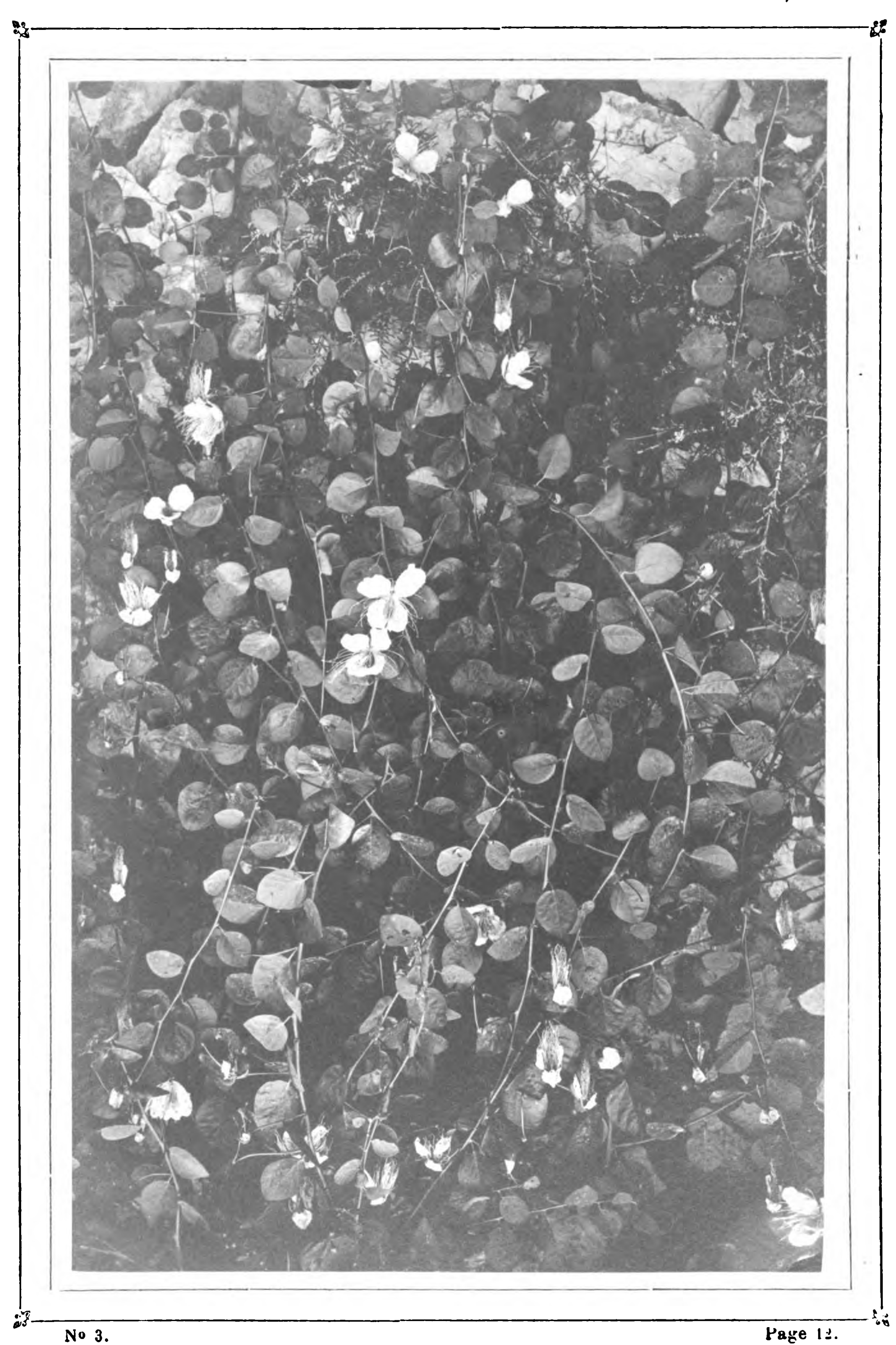
No 2. Page 12.

CAPPARIS SPINOSA

A ROQUEBRUNE (Alpes-Maritimes).

Lorsque l'on craint les lieux élévés et qu'on a peur en marchant; lorsque l'Amandier fleurit, que la sauterelle est un ennui et que la fleur du Câprier se fane, parce que l'homme s'en va à sa demeure éternelle.

Ecc. XII, 5.



No 3. Page 12.

CAPPARIS SPINOSA

A ROQUEBRUNE (Alpes-Maritimes).

Nous lisons dans Ecc. xii, 7 : « Quand on redoutera les lieux élevés et qu'on tremblera en marchant ; quand l'amandier fleurira et que le chant de la cigale sera un ennui et quand l'*appétit* faiblira, parce que l'homme s'en va dans la demeure qu'il ne quittera plus... »

Le mot *abiyonah* que nos traducteurs ont rendu par *appétit* signifiait et l'appétit et le condiment qu'on employait alors comme aujourd'hui pour stimuler l'appétit, c'est-à-dire, la *câpre*. Les Septante ont traduit *abiyonah* par κάππαρις ; la Vulgate également. Que ce soit le vrai sens à donner au mot dans ce passage, cela paraît assez vraisemblable, car une allusion à une fleur qui se fane et qui représente l'appétit lorsqu'il « faiblit », allusion suggérée naturellement par l'emploi et le nom de la plante, paraît infiniment plus en harmonie avec le langage figuré de ce magnifique passage, qu'une mention directe d'une sensation physiologique.

La fleur du Câprier était admirablement adaptée à cette image ; elle se fane avec une promptitude remarquable et ces longues étamines, dès qu'elles commencent à pencher, offrent un tableau saisissant de la flétrissure et de la décadence.

En outre, plusieurs plantes de la famille des Capparidées sont remarquables pour les longs pédoncules de leurs fruits qui se retournent en bas, vers la terre, dès que la fleur se fane. Or, le Câprier abondant sur les ruines et sur les tombes en Orient, il offre une image frappante de la tête de l'homme qui se courbe avant la mort.

LE CAROUBIER

CERATONIA SILIQUA

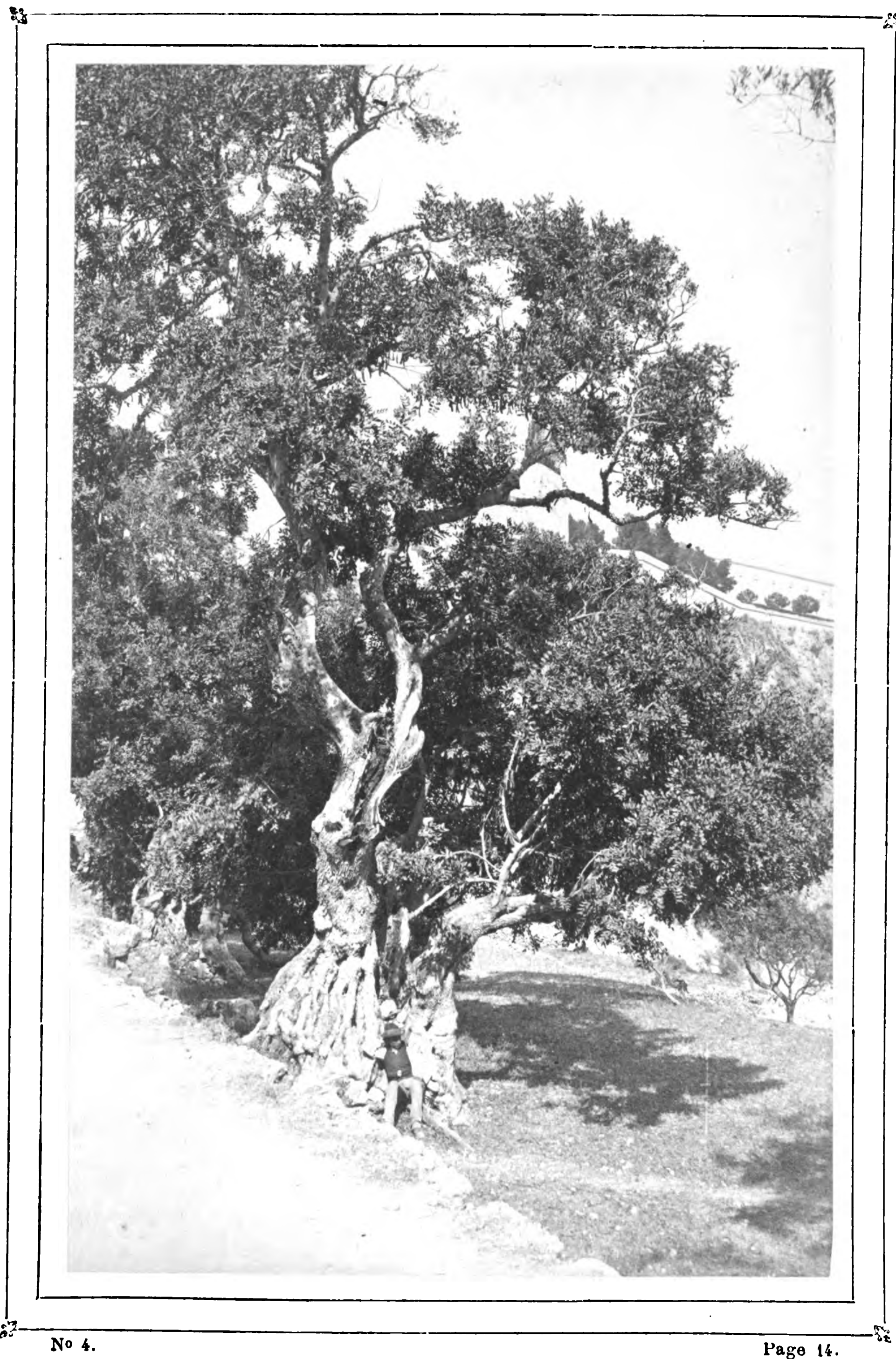
Famille des Légumineuses. Arbre de médiocre grandeur, à tige tortueuse, à port arrondi et à rameaux se repliant vers le sol. Feuilles persistantes, paripennées, à six à dix folioles coriaces, glabres, ovales, obtuses. Fleurs en grappe simple, odorantes paraissant dans l'hiver; dioïques, parfois complètes; périanthe calicinal, rougeâtre, à cinq divisions; cinq étamines opposées aux sépales; un ovaire entouré d'un disque charnu à cinq lobes. Fruit : une gousse allongée, indéhiscente, comprimée, pendante recourbée, d'un brun châtain, renfermant une pulpe foncée et des graines dures et luisantes.

Nous lisons dans Luc. xv, 16, que l'enfant prodigue, à bout de ressources, mangea avec dégoût les *carouges* ou *caroubes* dont on nourrissait les porcs.

Le Caroubier abonde dans les contrées méridionales de l'Europe et en Orient; ses gousses forment une excellente nourriture pour les chevaux; elles renferment même une pulpe douce dont les Turcs préparent des boissons rafraîchissantes et des sorbets. Les anciens

Siliqua quam Jones Cerauniam vocant..... Non enim in Ægypto nascitur sed in Syria, Joniaque et circa Guidum atque in Rhodo..... Pomo siliquæ..... Pomo antecedentis anni circa canis ortus detracto statim alterum parit.

PLINE, XIII, 8.



No 4. Page 14.

CERATONIA SILIQUA

PRINCIPAUTÉ DE MONACO.

Il aurait voulu rassasier sa faim avec les Caroubes dont les porcs se nourrissaient; et personne ne lui donnait à manger.

Luc, xv, 16.



No 5. Page 14.

CERATONIA SILIQUA

Cueilli à EZE (Alpes-Maritimes).

Egyptiens en extrayaient une sorte de miel qu'ils employaient pour confire les tamarins.

D'après une tradition des chrétiens d'Orient, ce fruit peu appétissant, aurait servi à la nourriture de Jean-Baptiste au désert; de là son nom allemand de *Johannisbrodbaum*.

Le mot grec κεράτια qui désigne la Caroube est dû à la rassemblance entre ce fruit et une corne. La gousse du Caroubier est longue d'environ 30 centimètres, comprimée sur deux faces et capricieusement recourbée comme les cornes de certains animaux.

LA CASSE

LAURUS CASSIA

Famille des Lauracées. Arbre s'élevant à environ 8 mètres. Feuilles persistantes, alternes, lancéolées, aiguës, rougeâtres en dessous. Fleurs blanchâtres, petites, en panicules axillaires; périanthe pétaloïdal à cinq ou six divisions ovales; huit à dix étamines; un ovaire supère; un style. Fruit : un drupe monosperme, bleuâtre, entouré à la base par le périanthe persistant.

La Casse est mentionnée parmi les parfums de grand prix. (Voir : Ex., XXX, 24; Ps. XLV, 8; EZÉCH., XXVII, 19).

Le *Laurus cassia,* est un arbre des Indes-Orientales, voisin du cannellier. Les botanistes du moyen-âge ont donné à cet arbre le nom de *Cassia lignea,* sans doute à cause de la forme de son écorce roulée dans le commerce comme la Cannelle. La Casse est moins aromatique que la Cannelle, avec laquelle elle est souvent mêlée. Pour reconnaître la fraude, il suffit de mâcher l'écorce pendant quelques instants, car la Casse laisse dans la bouche une matière muqueuse et collante qui

se délaie dans la salive et qui n'existe pas dans la vraie Cannelle.

Il ne faut pas confondre la Casse dont je viens de parler avec celles des pharmacies, qui est une drogue purgative produite par le *Cassia fistula,* arbre de la famille des légumineuses et très-proche parent du *Cassia senna,* qui fournit le séné.

Le vrai Cannellier (*Laurus indica*) ne diffère que très-peu de la Casse, et habite les mêmes pays. Son écorce est beaucoup plus aromatique; c'est le *Cinnamome* de la Sainte-Ecriture, mentionné dans Ex., xxx. 23; Apoc., xviii, 13.

LE CÈDRE

CEDRUS ORIENTALIS

Famille des Conifères. Arbre à suc résineux, élevé, à rameaux étalés et formant une pyramide. Feuilles persistantes, raides, linéaires, piquantes, fasciculées, d'un vert sombre. Fleurs monoïques; les mâles en chatons; les femelles en cônes obtus, à écailles ligneuses, imbriquées; étamines et carphophylles en très grand nombre, ceux-ci sous forme d'écailles. Graines ailées.

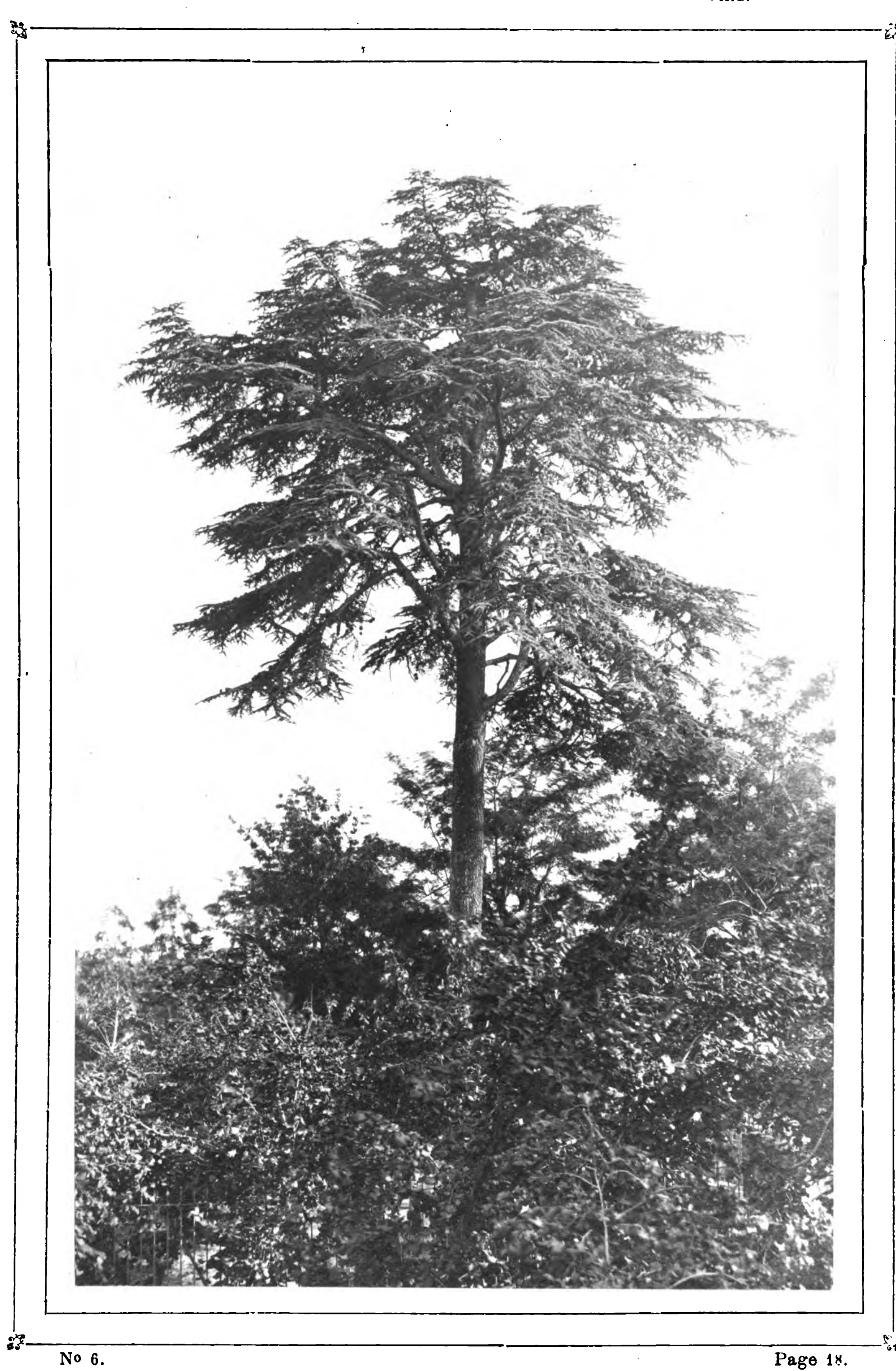
Grâce à son port majestueux, à sa longévité illimitée et à son bois parfumé, le Cèdre est le roi des arbres dans le langage figuré des prophètes et des poètes sacrés. Voir : JUGES, IX, 15; 2 ROIS, XIV, 9; JÉR. XXII, 15; EZÉCH., XXXI, 3.

Le Liban était célèbre autrefois pour ses grands Cèdres, dont il ne reste aujourd'hui qu'une quarantaine. Voir : 2 ROIS, XIV, 9; PS., XCII, 12; ESAÏE, II, 13; ZAC., XI, 1.

Le bois de Cèdre était très-estimé dans les temps anciens et en Orient. Il entra largement dans la cons-

Atlantis cinctum assidue cui nubibus atris
Piniferum caput et vento pulsatur et imbri.

VIRG.



No 6. Page 18.

CEDRUS ORIENTALIS

VAR. ATLANTIS

A NICE (Alpes - Maritimes).

truction du temple de Salomon (2 Sam., v. 11) et dans celle du second temple bâti sous Esdras (Esd., iii, 7).

Le suc résineux du Cèdre entrait dans la composition de la *cedria,* sorte de goudron avec lequel les anciens Egyptiens embaumaient leurs momies. Le bois sert aujourd'hui à la préparation des pastilles fumantes employées en Orient pour parfumer les appartements, habitude qu'on ne saurait trop condamner au point de vue de l'hygiène.

Si le Cèdre n'est pas abondant aujourd'hui en Europe, c'est uniquement parce qu'on n'a pas cherché à le multiplier, car il résiste aux climats les plus rigoureux. Celui qui existe au Jardin-des-Plantes à Paris et qui est de toute beauté, fut planté par Bernard de Jussieu en 1734. Une particularité du Cèdre du Liban est que sa flèche est constamment tournée vers le nord.

Le Cèdre de l'Himalaya (*Cedrus deodara*) est une espèce dont le port est moins imposant que celui du Cèdre oriental, mais il offre l'avantage d'une croissance plus rapide ; il est cultivé aujourd'hui comme plante d'ornement.

Il paraît probable que le Cèdre oriental dont j'ai donné la description n'était pas exclusivement le Cèdre du Liban des Saintes-Écritures. On ne s'explique pas, en effet, qu'un bois aussi tendre et d'une qualité aussi médiocre ait été si recherche pour les travaux de construction.

Des botanistes modernes ont suggéré que le Cèdre de la Bible aurait bien pu être le *Cedrus deodara,* qui fournit un bois excellent, et qui aurait été abondant autrefois dans l'Asie tempérée. On serait même parvenu dernièrement à en découvrir quelques pieds dans le

voisinage du Liban. La grande exploitation qui aurait été faite de cette espèce aurait fini par la détruire complétement partout, excepté sur les hauteurs presque inaccessibles de l'Himalaya.

Le Cèdre de l'Atlas n'est, pour la plupart des botanistes, qu'une variété, à port élancé, du *Cedrus orientalis;* il abonde sur les montagnes du Sud de l'Algérie, mais il n'est représenté en Europe, paraît-il, que par un seul individu, un bel arbre d'environ 30 mètres de hauteur qui se trouve dans une campagne des environs de Nice.

Le mot hébreu que les traducteurs modernes rendent par Cèdre et le Septuagint par κέδρος ne doit pas s'appliquer à une espèce exclusivement. Il désignait probablement tous les conifères résineux tels que les cèdres, les sapins, les pins et le grand genévrier. Ce dernier, *Juniperus oxycedrus*, paraît avoir d'excellents titres à être compris au nombre des « cèdres » des auteurs anciens. Son port a beaucoup de rapport avec celui du Cèdre de Déodare, et son bois est d'une dureté et d'une durée qui le rendent extrêmement précieux.

Voici comment Pline s'exprime en parlant des plantes de la Syrie :

Juniperi similitudinem habent phœnices et cedrus minorem. Duo ejus genera, Lycia et Phœnicia, differunt folio : nam quæ durum acutum, spinosum habet, oxycedrus vocatur, ramosa et nodis infesta : altera odore præstat. (*Hist. Nat.* XIII, 5.)

Le Genévrier est mentionné deux fois par les traducteurs de l'Ancien-Testament comme un bois à brûler (JOB. XXX, 4; PS. CXX, 4).

Il croît sous tous les climats tempérés. Dans le nord, le *Juniperus communis* n'est qu'un arbuste de quelques pieds de hauteur; mais, dans les pays chauds, l'*Oxycedrus* devient un arbre de 6 et 7 mètres. Son bois prend un beau poli; il est rougeâtre, d'un grain fin et agréablement veiné; on l'employe dans la marqueterie et pour le tour; mais les baies sont le principal produit du Genévrier; on en obtient par la distillation, après macération dans l'eau, la liqueur fortement alcoolique connue sous le nom d'*eau de vie de genièvre*.

LES CÉRÉALES

Selon les traditions grecques, la première nourriture de l'homme aurait été le fruit du hêtre, *Fagus sylvatica,* dont le nom générique est dérivé du grec : φάγειν, *manger*. Mais, quoi qu'il en soit à cet égard, la faîne n'a pas tardé à céder le pas aux Céréales qui offraient à notre espèce une nourriture plus saine, plus substantielle et plus abondante. Cependant l'art de faire le pain n'a été généralement connu qu'à une époque relativement récente. Les premiers Romains l'ignoraient ; ils faisaient de la bouillie de farine, ou bien ils mangeaient le blé torréfié. Pline rapporte que les premiers boulangers s'établirent à Rome *anno urbis* 580. En Orient, le pain fut inventé à une époque plus reculée. Les Egyptiens le connaissaient au temps de Moïse (voir : Ex. VIII, 3 ; XII, 34 ; LÉV. XXVI, 26) et il était connu en Canaan au temps des patriarches (voir : GEN. XIX, 3).

Le Blé, c'est-à-dire la *touselle* ou *froment commun* (*Triticum sativum*) et une autre espèce, l'*épeautre* (*Triticum spelta*) qui ne diffère guère du froment que

par ses épis comprimés sur deux faces, sont mentionnés par nos traducteurs. Voir, pour l'épeautre, Ex. IX, 32.

L'Orge (*Hordeum vulgare*) paraît avoir été connu aussi anciennement que le Blé. Il était cultivé par les Egyptiens et les Israélites. Voir : Ex. IX, 31; JUGES VII, 13; RUTH III, 15.

La fabrication de la bière avec l'Orge germé paraît même remonter à une haute antiquité. Les Grecs connaissaient cette boisson sous le nom de ζυθος et les Romains sous celui de *cerevisia*. La cervoise est mentionnée souvent dans la Bible. Voir : LÉV. X, 9; NOM. VI, 3; PROV. XX, 1; LUC. I, 15.

Il va sans dire qu'il ne faut pas se fier entièrement au sens indiqué par les noms modernes que les traducteurs ont employés pour rendre les trois ou quatre mots hébreux dont les écrivains sacrés se servent en parlant du Blé et des autres céréales. Le mot *dagan* qui se rencontre le plus fréquemment dans l'Ancien-Testament paraît avoir un sens extrêmement général, et désigner non-seulement les céréales mais aussi les légumes secs : pois, fèves, etc. Néanmoins, que les anciens aient connu et cultivé le vrai blé et que ce blé ait été identique au nôtre, nous en avons la preuve dans les expériences qui ont été faites dans ces dernières années, sur le froment trouvé auprès des momies égyptiennes.

Les grains de froment, semés et levés sous le ciel européen après plus de trois mille ans de séjour dans les sépulcres de Memphis ou de Thèbes, ont produit des épis absolument identiques à ceux que nous récoltons chaque année dans nos champs.

Le Riz n'est point mentionné dans la Sainte-Ecriture.

Cela s'explique sans doute par le fait que ce grain n'était pas encore cultivé en Egypte aux temps bibliques. Le Riz est originaire de l'Hindoustan et de la Chine; on n'en connaît qu'une espèce (*Oryza sativa*) qui donne lieu cependant à une foule de variétés selon le lieu et le mode de sa culture. On suppose que les Egyptiens n'ont adopté la culture du riz qu'au temps des califes; aujourd'hui il constitue le produit le plus important des plaines de Damiette et de Rosette. On en a introduit la culture dans l'Europe méridionale, mais on tend de plus en plus à y renoncer à cause des exhalaisons malsaines des rizières. Le Riz ne croît que dans des terrains qu'on peut inonder et même maintenir sous l'eau pendant une partie de l'année.

Dans l'Inde, en Chine, sur les bords du Nil, les rizières ne donnent lieu à aucun inconvénient, tandis que partout où on en a créé en Europe, elles deviennent des foyers pestilentiels de fièvres intermittentes et de maladies du foie. On a attribué cette différence singulière tantôt à la manière dont les rizières sont établies, tantôt au climat des pays orientaux qui, étant plus chaud, détermine une évaporation plus rapide.

Quoique le Riz ne soit pas nommé dans la Bible, les Egyptiens le connaissaient probablement, grâce à leurs relations avec l'extrême Orient par la voie de la mer Rouge, relations qui devaient être très-suivies et très-étendues, s'il faut en juger par l'importance qu'ils attachaient à la navigation vers les Indes, ce dont nous avons une preuve dans la tentative de percement de l'isthme de Suez par un canal faite sous Néchao, six cents ans avant Jésus-Christ.

Ces considérations, jointes au fait que le riz est la seule plante alimentaire qui se cultive dans l'eau, ont suggéré l'idée qu'il y est, peut-être, fait allusion dans Esaïe xxxii, 20 et dans le fameux passage, Ecc. xi, 1 : « Jette ton pain sur la surface des eaux, car avec le temps tu le retrouveras. »

Une autre céréale, le Millet, est mentionné dans Ezéch. iv, 9 : « Tu prendras du froment, de l'orge, des fèves, des lentilles, du *Millet* et de l'épeautre, tu les mettras dans un vaisseau et tu en feras du pain..... »

Le mot hébreu *dokhan* qui est employé ici, est identique avec le nom arabe *dukhun* donné encore aujourd'hui au millet, *Janicum miliaceum,* graminée à petits grains sphériques qu'on cultive depuis le centre de l'Europe jusqu'à l'extrémité méridionale de l'Inde, pour la nourriture de la volaille et des oiseaux en cage ; les habitants de l'Archipel du Levant le mêlent au froment pour faire le pain.

LE CHÊNE

QUERCUS PEDUNCULATA

Famille des Amentacées. Arbre très-élevé, tortueux, à écorce rude et scarifiée. Feuilles alternes, simples, presque sessiles, glabres, ovales, échancrées à la base, découpées en lobes irréguliers. Fleurs monoïques jaunes, les mâles en chatons cylindriques et grêles; cinq à vingt étamines insérées sur les écailles ou sur le périanthe qui est à cinq à neuf divisions ciliées; les femelles dans un involucre à écailles imbriquées; ovaire à trois ou quatre stigmates. Fruit : un gland en épi lâche, sessile le long d'un pédoncule plus développé que le pétiole, indéhiscent, ovoïde, à péricarpe coriace, luisant, jaunâtre, entouré à la base d'une capsule hémisphériques écailleuse.

Ouvre tes portes, Liban, et que le feu dévore tes Cèdres!

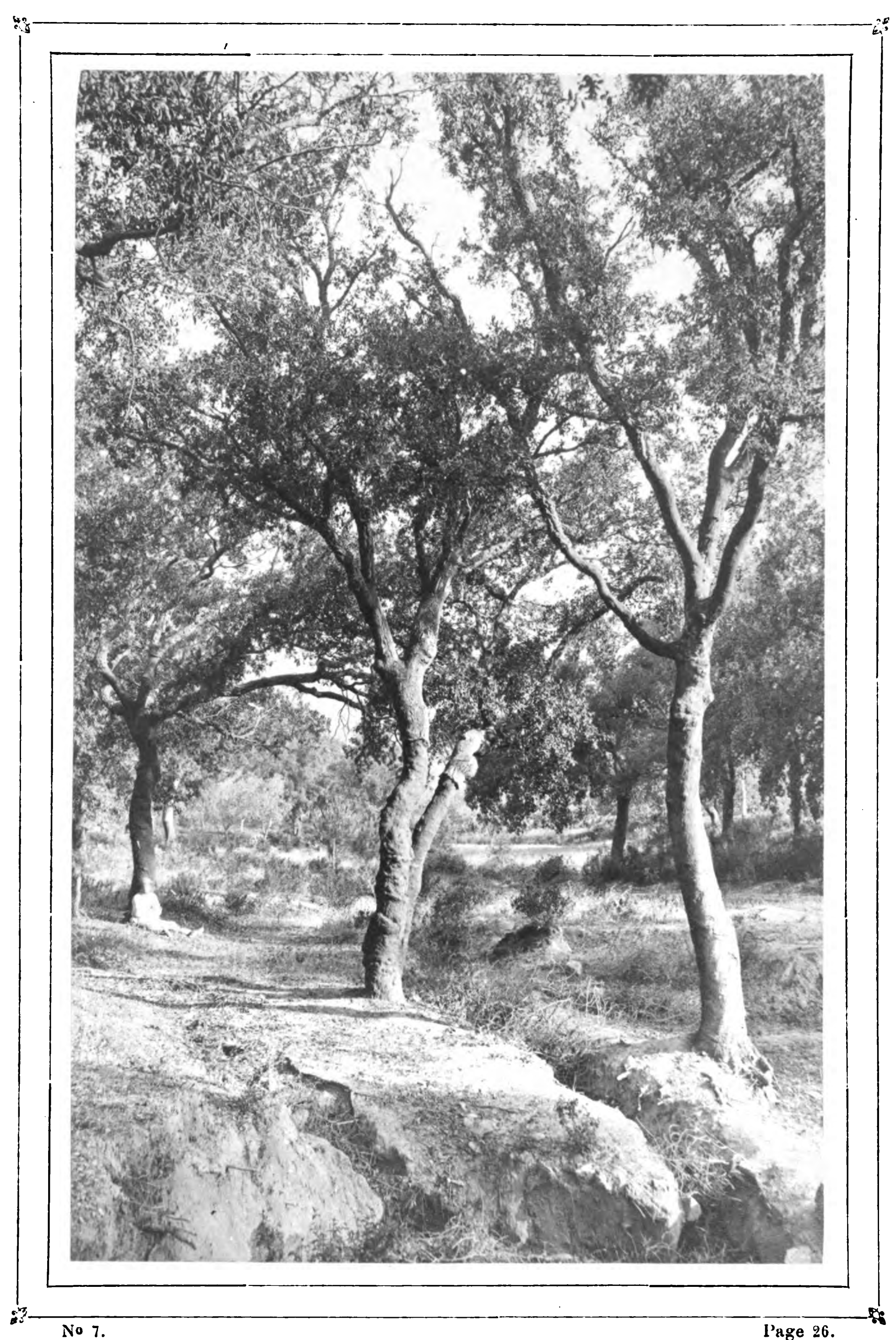
Cyprès, gémis, car le Cèdre tombe; ceux qui s'élèvent seront dévastés.

Hurlez, Chênes de Basan, car la forêt inaccessible tombe. Luc. XI, I.

Le Chêne est l'emblême de la force; et comme on

Suber .. . glans pessima, rara, cortex tum in fructu præcrassus ac renascens atque etiam in denos pedes undique explanatus. Usus ejus anchoralibus maxime navium piscantiumque tragulis et cadorum abturamentis.

PLINE.



No 7. Page 26.

QUERCUS SUBER

MONTS ESTÉRELS (Alpes-Maritimes).

le voit par le passage que je viens de transcrire, les forêts de Chênes de Basan, — contrée à l'est du lac de Galilée, et dont le nom signifie *sol fertile* — étaient célèbres au temps des prophètes. (Voir encore : ESAÏE, II, 13).

Cet arbre n'est point mentionné dans le Nouveau-Testament, mais il figure dans quelques-uns des récits les plus intéressants des livres historiques.

Deux mots de l'original hébreu sont rendus indifféremment par *Chêne* dans nos versions : *alah* et *allon;* le Septuagint les distingue : il traduit *alah* par *térébinthe* et *allon* par *chêne* (δάλανος). Voici les passages où le Chêne, *allon*, est mentionné : GEN. XXXV, 8; JOS. XXIV, 26; ESAÏE, II, 13; VI, 13; XLIV, 14; OSÉE, IV, 13; AMOS, II, 9; ZACH. XI, 2.

Le Chêne était l'arbre des bocages sacrés chez tous les peuples idolâtres et jusque chez les druides des Gaules et de l'Angleterre. Cette circonstance doit s'attribuer, sans doute, au feuillage touffu de cet arbre qui produit une ombre impénétrable, et précieuse surtout dans les pays chauds.

Ces fourrés touffus offraient aux prêtres et aux sorciers des cultes, païens mille facilités pour tromper les ignorants et pour rendre de faux oracles; de plus, ils créaient des repaires secrets où l'on pouvait se livrer impunément aux pratiques les plus honteuses, et ils ont été, en conséquence, l'objet des plus solennelles interdictions de la part de Moïse. (Voir : EX., XXXIV, 13; DEUT., XII, 3; XVI, 21).

J'ai donné la description du *chêne blanc,* la plus élevée et la plus répandue des nombreuses espèces

du genre, parmi lesquelles on peut rappeler le *Quercus ilex* ou *chêne vert,* et le *Quercus suber,* dont l'écorce constitue le liége.

Cette substance n'est point mentionnée dans la Sainte-Ecriture ; elle était cependant connue des anciens ; Pline nous en donne une description très-détaillée.

Le Chêne-liége est cultivé aujourd'hui dans le midi de la France, en Espagne, en Italie et ailleurs sur les coteaux secs et peu élevés où il forme des forêts clairsemées. Dès que l'arbre a atteint l'âge de sept ou huit ans on commence à en enlever l'écorce, en prenant chaque année une bande d'une largeur proportionnée aux dimensions du Chêne, de manière à ne revenir sur les mêmes points qu'une fois dans huit ou dix ans. Ayant coupé le morceau à enlever horizontalement, au-dessus et au-dessous autour du tronc, on le fend perpendiculairement, puis on frappe l'écorce jusqu'à ce qu'elle se soit complétement détachée.

Il est difficile de préciser l'espèce de Chêne qui est désignée par le mot *allon,* mot qui est sujet d'ailleurs à plusieurs variations qui indiqueraient, d'après certains commentateurs, différentes variétés de Chênes.

Aujourd'hui ce sont les Chênes-verts qui abondent le plus en Palestine ; ils sont de trois espèces : *Quercus pseudo-coccifera, Quercus ægilops* et *Quercus infectoria.*

Un des plus récents explorateurs de la Palestine dit ce qui suit en parlant de la première de ces trois espèces :

« Le spécimen le plus célèbre du *Quercus pseudo-*

coccifera qui existe dans la Terre-Sainte est celui qu'on appelle le Chêne d'Abraham près de Hébron, et qui a remplacé depuis plusieurs siècles le fameux térébinthe par lequel on reconnaissait le site de Mamré du côté opposé de la ville; le térébinthe existait encore à Mamré au temps de Vespasien et l'on vendait les Israélites captifs comme esclaves à son ombre. Il a disparu vers l'an 330 et aujourd'hui aucun arbre ne marque l'emplacement de la plantation de Mamré. Le Chêne actuel est le plus bel arbre de la Palestine du sud ; son tronc a plus de sept mètres de circonférence, et le diamètre de son branchage, qui n'est point symétrique, est d'environ trente mètres.

« Il y a des spécimens plus beaux encore au nord et à l'est; j'en ai mesuré un à Libbéyah, près du Mont-Hermon; il avait trente-sept pieds de circonférence et son branchage formait un dôme parfait ayant quatre-vingt-onze mètres de pourtour.

« Il y a des forêts superbes de ce Chêne dans le pays de Galaad et des plantations plus ouvertes à Basan. Au Mont-Galaad et à Aylun, au nord du Jabbok, nous parcourûmes pendant bien des milles, une forêt touffue de cet arbre qui s'étend jusqu'aux bois de pins sur les sommités, et qui cède le pas au-dessous au Chêne à feuilles caduques et à d'autres essences moins robustes. [1] »

Une variété de Chêne à glands doux (*Quercus ballota*) abonde en Orient et en Afrique, et ses fruits sont vendus comme aliment sur les marchés de l'Al-

(1) Tristram. *Natural History of the Bible.*

gérie. Les habitants de certaines parties de l'île de Sardaigne font leur pain, encore aujourd'hui, avec de la farine de glands doux *mélangée d'argile*. Cette variété était connue dans les temps anciens sous le nom d'*æsculus*. Virgile en décrit la longévité dans les beaux vers que voici :

Æsculus in primis, quæ, quantum vertice ad auras
Ætherias, tantum radice in Tartara tendit.
Ergo non hiemes illam, non flabra neque imbres
Convellunt ; immota manet, multosque nepotes
Multa virûm volvens durando sæcula vincit.

LA COLOQUINTE

CUCUMIS COLOCYNTHIS

Famille des Cucurbitacées. Caractères du *Cucumis melo*, sauf les différences suivantes : Feuilles profondément lacinées, à découpures obtuses, couvertes de poils blanchâtres. Fruit globuleux, glabre, de la grosseur d'une orange, vert; pulpe spongieuse, blanche, d'une amertume excessive.

Nous lisons le récit suivant au quatrième chapitre du second livre des Rois :

«..... Elisée revint à Guilgal. Or, il y avait une famine dans le pays, et les fils des prophètes étaient assis devant lui; et il dit à son serviteur : mets la grande marmite et cuis du potage pour les fils des prophètes. Mais quelqu'un étant sorti dans les champs pour cueillir des herbes, trouva de la vigne sauvage et en cueillit des Coloquintes sauvages plein sa robe; et étant revenu il les mit par pièces dans la marmite où était le potage, car on ne savait point ce que

c'était. Et on servit de ce potage à quelques-uns pour en manger, mais sitôt qu'ils l'eurent goûté, ils s'écrièrent : Homme de Dieu, la mort est dans la chaudière, et ils n'en purent manger. Et Elisée dit : apportez-moi de la farine. Et il la jeta dans la chaudière, puis il dit : qu'on en serve à ce peuple afin qu'il mange. Et il n'y avait plus rien de mauvais dans la marmite. »

Je ne pense pas qu'il faille voir un miracle dans ce fait. Le miracle est un événement surnaturel qui a lieu par un exercice de la volonté divine et grâce à une suspension momentanée des lois de la nature ; mais ici nous voyons le prophète employer des moyens, user d'un procédé, ce qui eût été superflu s'il y avait eu action miraculeuse.

La transformation subite qui a eu lieu dans le goût du potage de Guilgal a été occasionné, sans aucun doute, par une réaction chimique qui était connue à Elisée.

Il nous est difficile aujourd'hui, vu l'incertitude où nous sommes sur la nature précise des fruits dont ce passage nous parle, et sur le sens qu'il faut donner au mot rendu par *farine*, de déterminer positivement le caractère de cette réaction.

Cependant, en supposant que les Coloquintes en question aient été le fruit amer que nous connaissons sous ce nom, et en admettant qu'on puisse donner un sens très-général au mot *farine*, il est possible d'entrevoir comment le changement aurait eu lieu.

L'amertume de la Coloquinte est due à la présence d'un alcaloïde ; or, les alcaloïdes forment avec les acides

des sels solubles et amers, et nous pouvons admettre la présence de plusieurs acides organiques comme certaine dans un potage tel que celui dont il s'agit, composé, sans doute, de toutes sortes de légumes. Mais les sels des alcaloïdes sont précipités par les bases alcalines ; en conséquence, s'il était permis de voir dans la farine d'Elisée, une *poudre blanche* quelconque et qui aurait été, dans ce cas, de la soude ou même de la chaux, il est possible de concevoir que le principe amer aurait été précipité par l'alcali et le goût désagréable complétement corrigé.

Les Grecs et les Romains ont connu la Coloquinte et ses propriétés; Dioscoride l'a fait entrer dans la matière médicale, malgré la violence de son action purgative, mais on en a abandonné l'usage aujourd'hui.

LE CONCOMBRE

CUCUMIS SATIVUS

Famille des Cucurbitacées. Caractères du *Cucumis melo*, sauf les différences suivantes : Tige cylindrique. Feuilles à trois à cinq lobes aigus, très-bien marqués, le terminal plus grand. Fruit oblong, toujours glabre, à tubercules en nombre variable; chair blanche, aqueuse et fade.

Ce fruit est mentionné en même temps que le Melon : « Qui nous donnera de la chair pour aliment? nous avons le souvenir des poissons que nous mangions en Egypte pour rien, des Concombres, des pastèques, des poireaux, des oignons et des aulx, et maintenant nous sommes à jeun, il n'y a rien; nous ne voyons que de la manne. » NOM. XI, 4.

« La fille de Sion reste comme une hutte dans une vigne, comme une cabane dans un champ de Concombres. » ESAÏE I, 8.

Ce dernier passage fait allusion aux cabanes que les

cultivateurs élèvent dans les champs de Concombres, — chose qui se pratique encore en Orient, — afin de pouvoir veiller sur la récolte et la protéger contre les bêtes sauvages, les chacals surtout qui sont très-friands de ce fruit ; les cabanes, aussitôt que les Concombres sont cueillis, sont abandonnées et tombent en ruine.

Le Concombre est un aliment laxatif et rafraîchissant qui ne convient que dans les climats chauds et secs; sa pulpe entre dans la composition de la pommade dite de *semences froides;* les jeunes Concombres sont consommés, sur une grande échelle, confits dans le vinaigre sous le nom de *cornichons*.

LA CORIANDRE

CORIANDRUM SATIVUM

Famille des Ombellifères. Plante herbacée à odeur forte et désagréable. Tige de 30 à 60 cent., droite, rameuse. Feuilles : les inférieures pennées, à folioles ovales, cunéiformes à la base et incisées au sommet ; les supérieures, deux ou trois fois pennées, à folioles découpées en lanières linéaires. Fleurs blanches ou roses en ombelles régulières ; involucre nul ou monophylle ; involucelle à trois folioles courtes, déjetées du même côté ; calice monosépale, à cinq dents persistentes ; cinq pétales insérés au sommet de l'ovaire, les extérieurs bifides et rayonnants ; cinq étamines libres insérées au même point que les pétales et alternant avec eux ; deux styles surmontant une glande qui couronne l'ovaire. Fruit : une graine noire, infère, formée de deux carpelles monospermes et indéhiscents, accolés l'un à l'autre.

Moïse compare la Manne à la Coriandre dans les deux passages où cette graine est mentionnée. Ex., XVI, 31 ; Nom., XI, 7.

Il y a une erreur d'inadvertance dans les traductions modernes du premier de ces passages ; il y est dit que la Manne était « comme de la graine blanche

de Coriandre; » or la graine de Coriandre est noire. Il faut donc lire: la Manne était comme la graine de Coriandre, (par sa forme) mais blanche (par sa couleur).

La Coriandre a été comptée de tout temps au nombre des graines aromatiques et médicinales. On en compose des liqueurs et on en fait des dragées qui rendent l'haleine suave et qui ont été prescrites, pour stimuler l'action de l'estomac, aux malades qui prennent des eaux minérales froides.

Cette plante est originaire des contrées méridionales, mais elle croît spontanément aujourd'hui dans toute l'Europe.

LE CUMIN

CUMINUM CYMINUM

Famille des Ombellifères. Plante herbacée, haute de 30 à 40 cent. Feuilles en petit nombre, alternes, deux ou trois fois pennatiséquées, à folioles linéaires. Fleurs petites, blanches ou purpurines, en ombelles peu garnies, et munies ainsi que les ombellules, d'un involucre à trois ou quatre folioles capillaires. Fruit : une graine ovale, striée et velue.

Le Cumin est mentionné trois fois dans la Bible. Voir : Esaïe xxviii, 25. Matth. xxiii, 23.

La plante est originaire du Levant, mais sa culture a été introduite en Europe et notamment dans l'île de Malte.

Elle était connue des anciens; Dioscoride lui attribue la propriété de produire la cécité. Les graines de Cumin sont estimées pour leur saveur piquante; on s'en sert en Allemagne pour parfumer la pâtisserie et même le pain; en Hollande pour assaisonner le fromage.

LE CYPRÈS

CUPRESSUS SEMPERVIRENS

Famille des Conifères. Arbre à suc résineux, à forme pyramidale et à feuilles persistantes. Feuilles petites, linéaires, étroitement imbriquées, d'un vert sombre. Fleurs monoïques; les mâles en chatons ovales, à écailles jaunâtres et à quatre étamines formées d'anthères sessiles; les femelles en chaton globuleux, à écailles ligneuses et à plusieurs ovaires surmontés d'un stigmate. Fruit : un cône monosperme, univalve, indéhiscent.

Une légende grecque raconte que le beau Cyparis inconsolable de la perte de sa biche favorite qu'il avait tuée par mégarde, pria les dieux de rendre sa douleur immortelle; ils le changèrent en Cyprès et, dès lors, cet arbre sombre devint le symbole des regrets. On le dédia à Pluton. Les Grecs le plantaient sur les tombes et en accompagnaient les pompes funèbres; ils en ornaient les lampes funéraires et les autels des dieux infernaux.

Le Cyprès pyramidal abonde dans tous les pays

orientaux et surtout dans les îles du Levant; il est cultivé en Europe comme plante d'ornement dans les cimetières et les bosquets.

Un autre Cyprès, le *Cupressus pendula,* à branches étalées, fournit un bois assez semblable à celui du sapin mais plus beau, et qui était très-estimé par les anciens à cause de son incorruptibilité. Les caisses des momies d'Egypte sont faites de ce bois, et il y avait à Rome, du temps de Constance, des portes de Cyprès qui existaient depuis onze cents ans.

Le mot *Cyprès* ne se trouve qu'une fois dans les versions françaises, ESAÏE XLIV, 14 : « Il coupe des Cèdres et il prend un Cyprès ou un Chêne... » Le mot *tirzah,* que tout le monde a traduit par Cyprès, ne se rencontre pas ailleurs; mais il y a un autre mot, *berosh,* qui paraît se rapporter également à cet arbre et qui se rencontre très-fréquemment, mais que les traducteurs ont rendu par une foule d'expressions différentes, surtout par sapin, comme dans I ROIS V, 8; CANT. I, 16; ESAÏE XIV, 8. Dans tous ces passages cependant les plus anciennes traductions emploient le mot Cyprès (κυπάρισσος). Ici, comme dans le cas du pin, du bois de gopher et de tant d'autres arbres, il ne faut pas chercher un sens absolument spécifique; les anciens étaient de mauvais botanistes; ils n'observaient les plantes que très-superficiellement et ils confondaient souvent les espèces qui se ressemblent. Cependant le Cyprès a toutes sortes de titres à être l'arbre ou l'un des arbres désignés par le mot *berosh.* Son bois est excellent et il abonde en Orient.

Dant utile lignum
Navigiis Pinos, domibus Cedrosque, cupressosque.

VIRG.



No 8.

CUPRESSUS SEMPERVIRENS

A CIMIEZ. près Nice (Alpes-Maritimes).

L'ÉPINE DU CHRIST

PALIURUS ACULEATUS

Famille des Rhamnacées. Arbrisseau à rameaux fléchis en zig zag et armés, à chaque nœud, de deux aiguillons très-piquants, dont un plus court et recourbé en crochet. Feuilles alternes, pétiolées, ovales, à peine dentées, marquées de trois nervures. Fleurs axillaires, en paquets lâches, jaunâtres ; calice à cinq divisions ; cinq étamines et cinq pétales insérés sur un disque glanduleux ; ovaire surmonté de trois styles. Fruit : un drupe sec, à trois loges monospermes, couronné par une large membrane en forme de chapeau rabattu.

Cet arbrisseau redoutable, qui est un proche parent du jujubier (*Zyziphus*) et du nerprun (*Rhamnus*), est cultivé dans le midi de l'Europe comme une clôture infranchissable pour les champs. Il est connu en France sous les noms de Capelet, Argalon, Epine du Christ, etc.

La tradition veut que la couronne de martyr de Jésus-Christ ait été formée de branches de Paliure ; cela paraît assez vraisemblable, car l'arbrisseau en question abonde en Orient où il constitue la plante épineuse par

excellence. Virgile l'a chanté lorsque, déplorant la mort de Daphnis, il fait disparaître dans le deuil de la nature les violettes et les narcisses, et nous montre les campagnes qu'ils embellissaient couvertes de chardons et de Paliures épineux.

Pro molli viola, pro purpureo narcisso,
Carduus et spinis surgit paliurus acutis.

LA FÈVE

FABA VULGARIS

Famille des Légumineuses. Plante herbacée annuelle. Feuilles alternes, stipulées, paripennées, à une à trois paires de folioles épaisses, ovales, très-entières; pétioles terminés par une pointe. Fleurs pédonculées, en grappes courtes; corolle papilionacée, blanche, à ailes tachetées de noir; calice monosépale, à cinq dents courtes; dix étamines insérées au même point que les pétales et soudées en un tube coupé obliquement; un style filiforme; fleurs odorantes. Graines ovales, comprimées, renfermées dans une gousse sessile, coriace, très-enflée.

La Fève est mentionnée une seule fois : 2 Sam. xvii, 28.

Il n'y a aucun doute, paraît-il, quant à l'identité de cette plante qui portait en hébreu le nom de *pol* avec notre *Faba vulgaris*.

On la suppose originaire de la Perse; elle était connue des anciens Egyptiens, mais ils n'en mangeaient pas, leurs prêtres considérant cette plante comme immonde. Pithagore, instruit par les Egyptiens, défendit

à ses disciples de manger des fèves. Aristote donne, comme raison de cette défense, l'emploi de la Fève dans les votations pour l'élection des magistrats, et suppose que Pythagore, en proscrivant la Fève, voulait donner à entendre à ses disciples qu'ils ne devaient pas s'occuper de politique.

Une meilleure explication est celle de Varron qui attribue la répugnance des Egyptiens et de Pythagore pour la Fève, à une idée superstitieuse se rattachant aux taches noires de ses fleurs qui imitent ce qu'il appelle des *lettres infernales*.

Il est bon cependant de faire observer que d'après certains auteurs la Fève de Pythagore n'était pas le *Faba vulgaris*, mais les grosses graines farineuses du *Nelumbium speciosum*.

LE FIGUIER

FICUS CARICA

Famille des Artocarpées. Arbre à suc laiteux. Feuilles accompagnées de stipules libres et caduques; alternes, palmatilobées, en cœur à la base; à trois à cinq lobes; rudes en dessus, pubescentes en dessous. Fleurs monoïques renfermées dans une enveloppe charnue, arrondie ou en forme de poire. Etamines au nombre de trois à cinq dans chaque périanthe, placées au sommet; ovaire à style latéral et bifide à la base. Fruit verdâtre, jaune ou violacé, à saveur sucrée.

Le Figuier est mentionné très-souvent par les écrivains sacrés, et presque toujours comme un signe de fertilité et de prospérité, à côté de la vigne. Voir Deut., viii, 8; 2 Rois, xviii, 31; Ps. cv, 33 : Joel, i, 12.

Cette prédilection pour le Figuier chez les peuples d'autrefois s'explique par le fait que la Figue avait, dans les temps anciens, une importance qu'elle a perdue aujourd'hui. L'horticulture était en arrière aux jours de Moïse et de David; les belles pêches juteuses et les

poires fondantes, qui abondent sur nos marchés, étaient inconnues aux anciens; leur meilleur fruit, après le raisin, était la Figue. De plus, le sucre étant inconnu, et le miel un objet plutôt de luxe, la Figue était, pour la plupart des palais, le manger doux par excellence. Son nom grec, συκῆ, est d'ailleurs l'origine de notre mot *sucre*.

Que le Figuier ordinaire soit l'arbre dont il est question dans Gen., iii, 7, cela paraît assez vraisemblable. Il est originaire de l'Orient, et la forme de ses feuilles devait les désigner naturellement pour l'usage que nos premiers pères en ont fait.

Les figues sèches sont mentionnées dans plus d'un passage de l'Ancien-Testament comme un mets délicat et recherché. Voir i Sam. xxv, 18; xxx, 12. Aujourd'hui elles constituent un produit important de tous les pays méridionaux et surtout de l'Asie Mineure, d'où elles sont expédiées dans le monde entier sous le nom de figues de Smyrne.

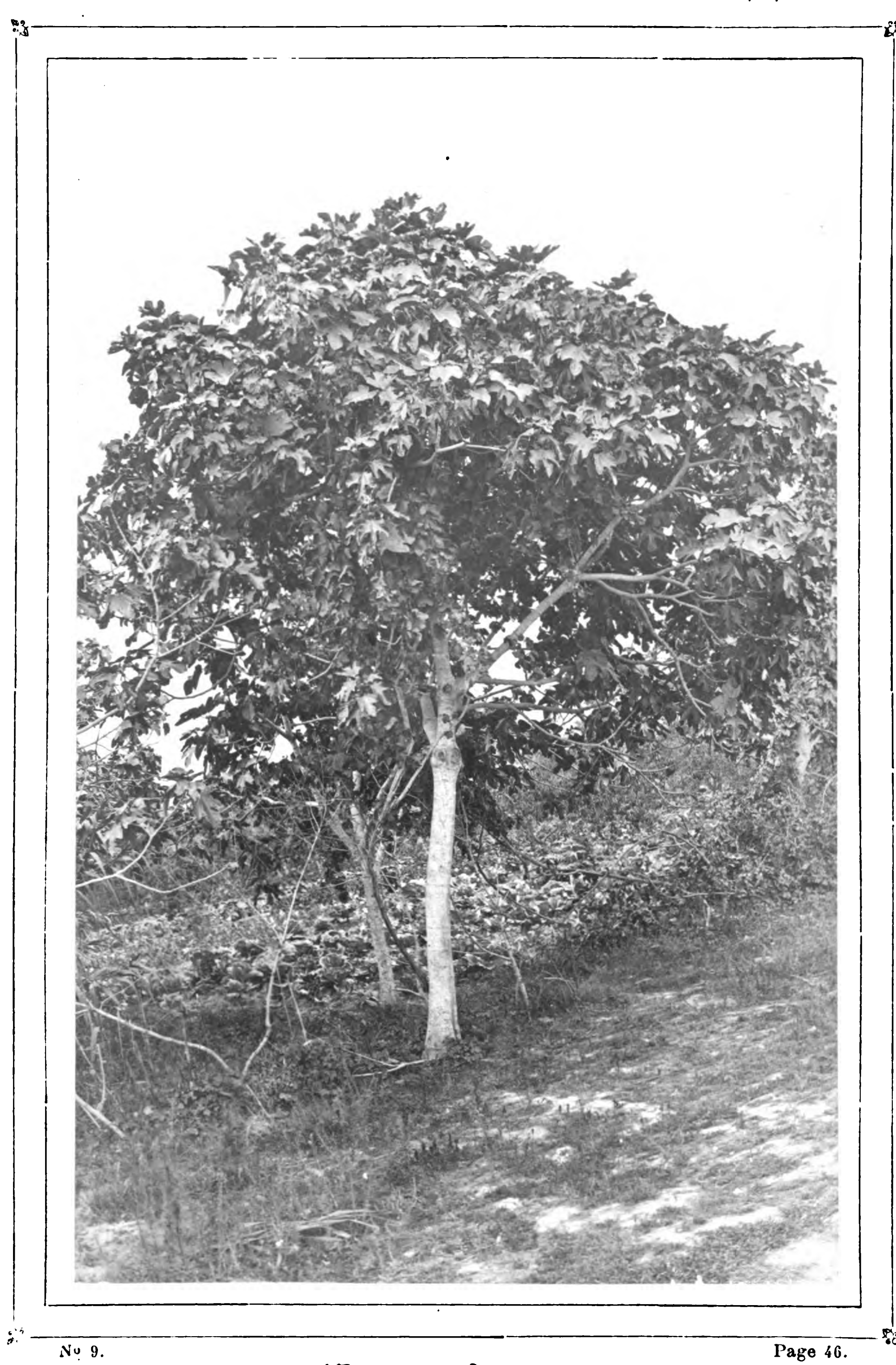
Nous retrouvons le Figuier dans le Nouveau-Testament; il a même fourni à Jésus-Christ le sujet de plusieurs de ses plus belles paraboles.

Le Figuier en sève et poussant des feuilles est un signe de l'approche de l'été (Marc, xiii, 28), parce que le Figuier étant un des arbres les plus tardifs à se revêtir, quand il commence à verdir, c'est que le printemps est fini et que l'été va arriver.

Le Figuier ayant des feuilles, mais point de fruits, est jugé stérile par Jésus-Christ (Marc, xi, 13). Nos traductions disent toutes que Jésus-Christ ne trouva point de fruit sur cet arbre, *car ce n'était pas la saison des figues*.

Juda et Israël habitaient chacun sous leur vigne et sous leur figuier.

I Rois, IV, 25.



N° 9. Page 46.

FICUS CARICA

A NICE (Alpes-Maritimes).

Si cette manière de rendre la conjonction γὰρ était la bonne, la malédiction prononcée par Jésus-Christ pourrait paraître injuste. En effet, pourquoi maudire un arbre qui n'a pas de fruits quand ce n'est pas leur saison? Mais le Figuier, comme beaucoup d'autres plantes, fleurit, c'est-à-dire produit ses figues qui ne sont que des fleurs, avant de pousser ses feuilles. Celles-ci viennent ensuite et atteignent tout leur développement longtemps avant que les premières figues soient mûres. Il en résulte qu'un Figuier qui n'aurait que des feuilles, et cela avant la saison de la maturité des figues, ne peut être que stérile. Pour rendre la phrase conformément à la pensée évidente de l'auteur, il faudrait donc la traduire ainsi : ..... *mais y étant venu, il n'y trouva que des feuilles; cependant ce n'était pas* encore *la saison des figues.*

Selon Pline, les meilleures figues de l'antiquité étaient celles de la Carie, d'où serait venu le nom de *Ficus carica.* Aujourd'hui, on compte plus de cent variétés de Figuiers cultivés. Les uns produisent des figues deux fois par an, en juin (figues-fleurs) et en septembre; d'autres ne donnent leur fruit qu'en automne.

Le bois de figuier est tendre et fin. A cause de sa grande force de résistance, il est employé pour des vis de pressoir; cuit, il devient d'un beau noir et entre avec avantage dans les ouvrages de marqueterie.

Le caoutchouc, ou gomme élastique, est le suc séché d'un arbre du même genre, le *Ficus elastica,* originaire de l'archipel Indien; on est même parvenu à extraire 10 °/₀ de caoutchouc de la sève du Figuier ordinaire.

LE GRENADIER

PUNICA GRANATUM

Famille des Myrtacées. Arbre peu élevé, à rameaux tortueux et souvent épineux, à écorce rude. Feuilles opposées, alternes ou en faisceau, oblongues, entières, glabres et luisantes. Fleurs solitaires ou réunies par deux ou trois au sommet des rameaux, d'un rouge vif; calice coloré, monosépale, charnu, à cinq à sept dents, à tube soudé avec l'ovaire; corolle polypétale, à cinq à sept dents, insérées sur la gorge du calice; étamines en nombre indéfini, insérées sur le tube du calice; ovaire infère, surmonté d'un style à stigmate aigu. Fruit : une grosse baie ronde couronnée par le limbe du calice, revêtue d'une écorce coriace, partagée en huit ou dix loges par des cloisons membraneuses, renfermant un grand nombre de pépins anguleux entourés d'une pulpe rouge aqueuse.

Le Grenadier et son fruit sont mentionnés dans plusieurs passages, notamment NOM. XX, 5; 1 SAM. XIV, 2; JÉR. LII, 22.

Il n'y a aucun doute que le Grenadier ne soit l'arbre désigné par le mot *rimmon;* il porte encore aujourd'hui en arabe le nom de *ruman.*

Et il fit deux rangs de Grenades tout autour pour revêtements des chapiteaux à la cime des colonnes.
1 Rois, vii, 18.



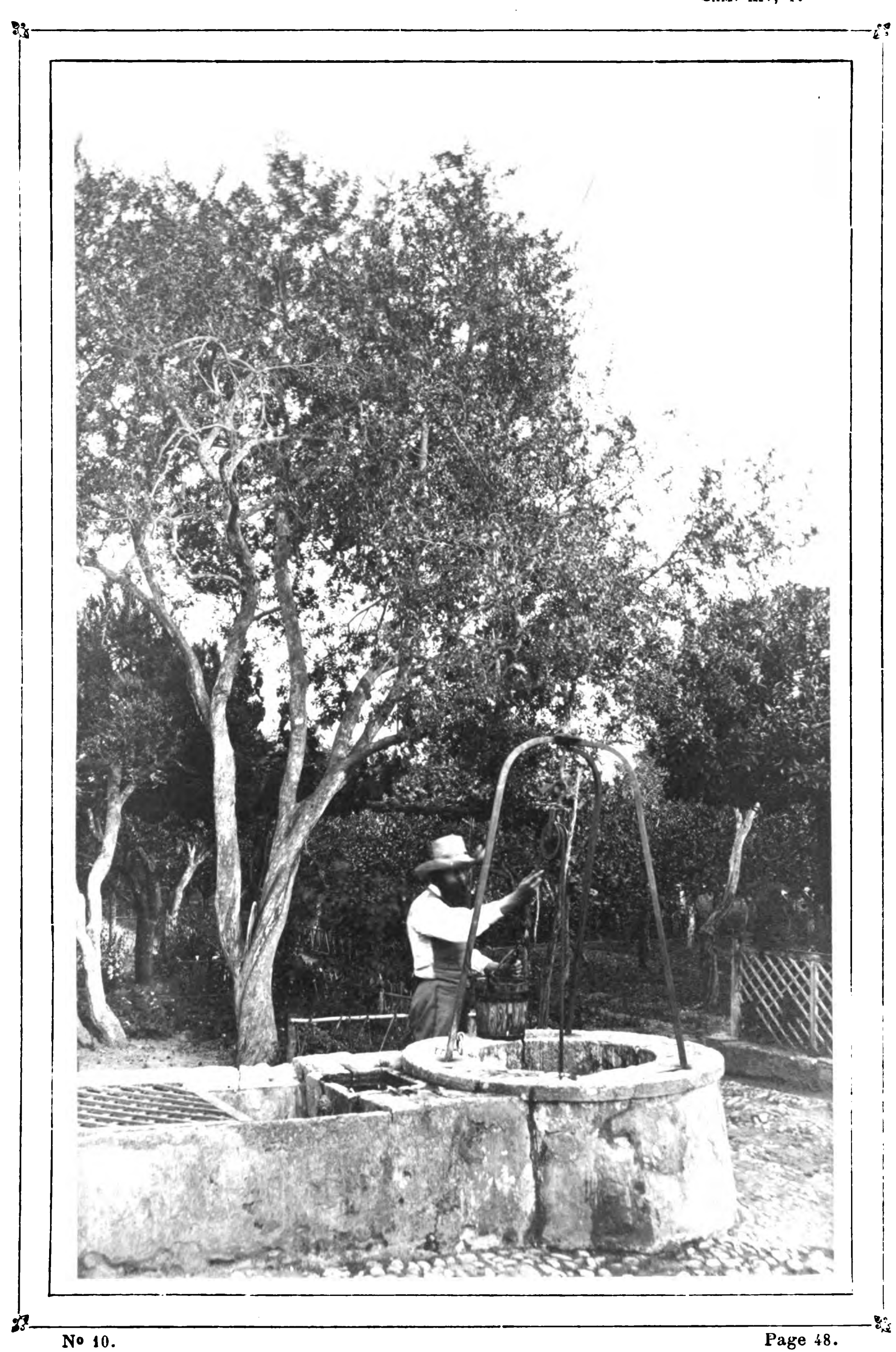
No 11. Page 48.

PUNICA GRANATUM

Cueilli à NICE (Alpes-Maritimes).

Or Saül se tenait à l'extrèmité de Gibea, sous le Grenadier de Migron....

SAM. XIV, 1.



No 10. Page 48.

PUNICA GRANATUM

A BEAULIEU (Alpes Maritimes).

On présume que cet arbre a été introduit d'Afrique en Italie par les Romains à l'époque des guerres puniques, d'où serait venu son nom latin de *punica*.

Les grenades sont un fruit aqueux et fade; les fleurs sont connues en pharmacie sous le nom de ***balaustes;*** macérées dans une solution d'alun elles produisent une encre d'un beau rouge.

Le Grenadier résiste aux climats froids et y fleurit volontiers mais sans produire de fruits. Une belle variété à fleurs doubles est cultivée comme plante d'ornement.

Le fruit du Grenadier était plus estimé en Orient et dans les temps anciens qu'il ne l'est aujourd'hui en Europe. On exprime le jus abondant des grenades encore en Perse et on en fait des sorbets et même du vin. Ce fait explique très-bien le passage, Cant. viii, 2 : « Je te ferai boire du moût de mon Grenadier. »

Les regrets que les Israélites exprimèrent dans le désert indiquent que le Grenadier était cultivé en Egypte très-anciennement; de plus les espions envoyés par Josué pour explorer la terre promise, rapportèrent entre autres fruits des Grenades.

L'IVRAIE

LOLIUM TEMULENTUM

Famille des Graminées. Plante herbacée à racine vivace. Chaumes de 40 à 90 cent., rudes au sommet. Feuilles planes, linéaires. Fleurs en épi allongé, comprimé; glume unique dans tous les épillets, excepté le supérieur ; épillets pluriflores, sessiles, à cinq à neuf fleurs, solitaires dans chaque échancrure de l'axe qu'ils regardent par un de leurs côtés : glumelles aristées, dépassant à peine la glume; l'inférieure mutique ou munie d'une arête.

Deux passages des traductions françaises nous parlent de l'Ivraie. Job mentionne un champ qui produit de l'Ivraie au lieu d'orge (Job. xxxi, 40), et Jésus-Christ en fait le sujet d'une très-belle parabole (Matth. xiii, 25).

L'Ivraie est une des rares graminées dont les graines sont nuisibles à l'homme. Les Romains leur attribuaient la propriété de produire la cécité; de là l'expression latine : *lolio vectitare,* qui équivalait à *devenir aveugle.* Les anciens croyaient aussi que l'Ivraie était le froment sauvage et qu'elle pouvait se transformer en

blé dans les bons terrains, de même que le froment pouvait, dans les terres arides, dégénérer en Ivraie.

Le mot ζιζάνιον qui est employé dans la parabole de l'Ivraie ne se rencontre dans aucun auteur grec. On suppose que ce mot appartient au dialect syriaque parlé en Palestine au temps de Jésus-Christ. L'Ivraie porte encore en arabe le nom de *ziwan*.

Dans le passage de Job il y a dans l'original le mot *baheschah*, qui signifie *herbe inutile* et vient du verbe *bahasch*, *puer*. Il ne paraît point certain que l'Ivraie soit spécialement désignée par ce mot.

L'Ivraie a été comptée de tout temps au nombre des mauvaises herbes les plus difficiles à combattre et les plus funestes aux récoltes. Virgile la classe avec les chardons, les bardanes et les épines :

Mox et frumentis labor additus, ut mala culmos
Esset robigo, segnisque horreret in arvis
Carduus : intereunt segetes ; subit aspera silva,
Lappæque, tribulique, interque nitentia culta
Infelix lolium et sterilis dominantur avenæ.

VIR. GÉORG. I, 150.

LE LAURIER

LAURUS NOBILIS

Famille des Lauracées. Arbre de moyenne hauteur. Feuilles persistantes, alternes, d'un vert foncé, odorantes, fermes, oblongues, entières, légèrement dentées, acuminées aux extrémités. Fleurs blanches en faisceaux axillaires, souvent dioïques; périanthe pétaloïdal à quatre à six divisions égales; huit à dix étamines sur deux rangs; un ovaire supère, un style. Fruit : un drupe monosperme, charnu, noir.

J'ai admis le nom du Laurier parmi les plantes de la Bible parce qu'il se trouve dans les traductions modernes, et parce que, comme le dit un auteur distingué, « il serait fâcheux qu'une aussi noble plante ne fût pas nommée dans la Sainte-Ecriture. » Cependant il est juste de faire observer que le mot hébreu *ezrach* ne se rencontre qu'une seule fois, c'est-à-dire dans le passage suivant :

« J'ai vu l'impie formidable
« Se déployant comme le Laurier qui verdit;

« Il a disparu, et voici, il n'était plus;
« Je l'ai cherché, et il ne s'est plus trouvé. »
(Ps. xxxvii, 35).

Ce mot est traduit par κέδρος dans le Septuagint. Cette circonstance, si elle ne prouve pas absolument que l'*ezrach* n'était pas le Laurier, suggère cependant des doutes très-fondés. Une plante aussi célèbre devait nécessairement être connue à Alexandrie, et si le mot hébreu dont je parle avait signifié Laurier aux yeux des traducteurs alexandrins, il est naturel de supposer qu'ils l'auraient rendu par δάφνη, son nom grec.

Le Laurier noble est une des plantes les plus célèbres de l'histoire profane. Une légende raconte que Daphné, fille du fleuve Pénée, fuyant Apollon, fut changée en Laurier, et cet arbre fut en conséquence consacré au dieu de la lumière. On s'en couronnait au retour de Delphes quand l'oracle avait été favorable; on donnait aux poètes des couronnes de Laurier, et on raconte que deux Lauriers naquirent spontanément sur la tombe de Virgile à Parthénope, et que leurs branches reparaissaient plus belles dès qu'on les coupait, comme si la nature elle-même se fût chargée d'honorer le poète de Mantoue. Plus tard, on en couronna les triomphateurs : on sait que César sollicita du Sénat la permission d'en porter une guirlande.

On avait aussi de fausses idées sur les vertus du Laurier; on croyait qu'il ne pouvait être atteint de la foudre. Pline rapporte que Tibère se coiffait d'une couronne de Laurier pendant les orages pour se préserver des éclairs.

Au moyen-âge, les universités adoptèrent cette plante

comme le signe de l'admission au doctorat; ces couronnes de branches de Laurier avec les baies — *bacca laurea* — furent ainsi l'origine des mots *baccalauréat* et *bachelier*.

Les feuilles aromatiques du Laurier sont employées dans la parfumerie et pour l'emballage des fruits secs; les baies, dont l'odeur est encore plus forte, donnent, de même que les feuilles, une huile grasse qui a été employée en médecine.

Outre les espèces mentionnées à l'article *Casse,* le genre *Laurus* renferme encore le *Laurus camphora,* bel arbre de l'extrême Orient, et dont on extrait par distillation des branches et des racines, la substance connue sous le nom de camphre.

On a cru voir une allusion au camphre dans deux passages du cantique de Salomon, qui contiennent le mot *kopher*.

« Mon bien-aimé m'est comme une grappe de *kopher* dans les vignes de Henguédi. » (I, 13).

« Tes plantes sont un verger de grenadiers, des fruits agréables, du *kopher* avec du nard. » (IV, 13).

Martin et Osterwald traduisent ce mot par *troëne,* ce qui n'offre absolument aucun sens.

Le nom de troëne est appliqué aujourd'hui à un arbuste de la famille des Jasminées, le *Ligustrum vulgare,* jolie plante d'ornement, à fleurs odorantes mais qui ne produit aucun fruit, et qui ne peut pas être la plante à laquelle les passages que j'ai rappelés font allusion.

Bien des conjectures ont été faites sur cette question. On a remarqué que *kopher* a beaucoup de rapport

avec *kafor*, le nom donné aujourd'hui en Orient au camphre, mais rien ne prouve que le camphre ait été connu à l'époque dont il s'agit. On a fait observer qu'il ressemble encore à κύπρος, plante à fleurs odorantes, le *Lausonia inermis* des botanistes modernes, que Pline décrit comme cultivée en Egypte :

Cypros in Ægypto est arbor ziziphi foliis, semine coriandri, flore candido, odorato. (Pline xii, 24).

Cette plante est le *henni* des Arabes. Les feuilles et l'écorce donnent par la décoction une matière jaune ou rouge (suivant le degré de concentration), dont les femmes orientales se servent pour se teindre les ongles et le pourtour des paupières. Cette coutume singulière paraît fort ancienne. Les Egyptiens la pratiquaient ; on en a reconnu les traces sur des momies.

On a cru y voir une allusion dans Deut. xxi, 12, où il est parlé de *faire les ongles* et où il faudrait peut-être entendre *se teindre* les ongles.

LA LENTILLE

ERVUM LENS

Famille des Légumineuses. Plante herbacée, glauque. Tige de 30 à 60 centimètres, dressée. Feuilles alternes, stipulées, paripennées, à une à trois paires de folioles épaisses, ovales, mucronées, entières; pétioles terminées par une pointe. Fleurs blanchâtres, papilionacées, presque sessiles, en grappes axillaires. Calice à cinq divisions égalant à peu près la corolle; dix étamines, soudées en un tube qui est coupé obliquement au sommet; style filiforme. Graines roussâtres, renfermées par deux ou trois dans une gousse coriace, sessile, très-enflée.

Cette plante est mentionnée trois fois dans la Bible : Gen. xxv, 34; 2 Sam. xvii, 28; xxiii, 11. Elle a été rendue célèbre par le fameux potage rouge pour lequel Esaü vendit son droit d'aînesse à Jacob; c'est d'ailleurs un légume sain, substantiel et agréable. On en vend la farine aujourd'hui, légèrement aromatisée, à un prix très-élevé en la faisant passer pour un produit oriental sous le nom de *Revalenta arabica*.

Le mot *Revalenta* n'est qu'un simple anagramme du nom de la plante par laquelle cette substance est fournie : *Ervum lens ;* au pluriel : *erva lenta* : dont on a fait, en renversant la première syllabe : *revalenta.*

Il n'y a aucune raison de douter de l'identité de l'aliment appelé *adashum* dans l'Ancien-Testament avec notre Lentille. Le Septuagint traduit φακός et la plupart des versions modernes rendent ce mot par lentille. On appelle cette plante *addas* encore aujourd'hui en arabe.

Une allusion de Virgile nous apprend que les Lentilles d'Egypte étaient célèbres de son temps :

> Nec Pelusiacæ curam aspernabere lentis.
>
> Géorg. I, 228.

Péluse était une ville de la basse Egypte, aujourd'hui Tineh ; elle donna le jour à Ptolémée l'astronome.

LE LIN

LINUM USITATISSIMUM

Famille des Linées. Plante herbacée, annuelle; tige de 40 à 50 centimètres, solitaire, droite, rameuse au sommet. Feuilles éparses, glabres, lancéolées, à nervure médiane accompagnée de deux nervures parallèles. Fleurs régulières, d'un beau bleu, en corymbe rameux et terminal; sépales, pétales et étamines au nombre de cinq; ovaire surmonté de quatre ou cinq styles en capsule à dix loges séparées par des fausses cloisons. Fruit: une graine sans périsperme, à embryon droit et à radicule tournée vers le hile.

On ignore de quels pays cette plante est originaire, car elle croît spontanément aujourd'hui sous tous les climats tempérés et sa culture pour la fabrication de la toile remonte au-delà des temps historiques.

Le Lin avec la toile qui en résulte et sa fabrication ne sont probablement pas mentionnés dans la Sainte-Ecriture aussi souvent que le feraient croire les traductions modernes. Non moins de huit mots différents sont rendus par lin ou linge dans les versions fran-

çaises. Or il n'est pas vraisemblable qu'une langue aussi pauvre que l'hébreu ait consacré un si grand nombre de mots à un seul objet.

Celui de ces mots qui paraît désigner spécialement le Lin est le mot *pishtah*. Nous lisons dans Exode, ix, 31 :

« Or le Lin et l'Orge avaient été frappés, car l'Orge était en épi et le Lin en fleur ; mais le froment et l'épeautre ne furent point frappés parce qu'ils étaient cachés » (c'est-à-dire pas encore en épi).

La fuite des Israélites d'Egypte ayant eu lieu au printemps le Lin devait être précisément en fleur ; et nous avons une foule de preuves que cette plante a été cultivée en Egypte, entre autres les étoffes de lin qu'on a trouvées autour des momies.

Le même mot, *pishtah*, se retrouve dans Esaïe xlii, 3; et dans la citation de ce passage, Matth. xii, 20, il y a λίνον (lumignon, étoupe) qui est toujours d'ailleurs l'équivalent grec pour les mots dont je parle.

Quant à la plupart de ces mots ils désignent sans aucun doute le lin, le coton, le chanvre, toutes les plantes dont la fibre servait à former des tissus ; ils désignaient aussi ces étoffes d'une manière générale comme nos mots linge et lingerie.

Le Lin, grâce à ses belles fleurs bleues, forme au point de vue du paysage, une des plus charmantes récoltes qu'on puisse voir. Malheuresement c'est une culture qui n'est pas aussi saine qu'elle est jolie, car la plante exhale une odeur dont l'action sur l'organisme humain est délétère, surtout après la récolte, pendant qu'on la tient à rouir sous l'eau, ce qui est nécessaire

pour séparer le parenchyme cellulaire de la fibre destinée à être filée et tissée.

Ni le Chanvre ni le Coton ne sont mentionnés dans la Sainte-Ecriture comme plantes. Le Chanvre a dû cependant être cultivé en Orient dès la plus haute antiquité; le Cotonnier n'était peut-être pas introduit en Palestine à l'époque dont il s'agit, mais la toile de coton, de même que la toile de chanvre, paraît indiquée dans plusieurs passages.

Nous lisons dans Esth. I, 6, qu'il y avait dans le palais d'Assuérus « des tapisseries de couleur blanche, *verte* et bleue. » Le mot *karpas,* traduit par *vert* dans ce passage semble plutôt indiquer une étoffe de coton. Le mot en question ressemble beaucoup au sanscrit *harpasum* et au grec κάρπασος qui désignaient, paraît-il, les étoffes de coton.

Le Cotonnier (*Gossypium herbaceum*) est une plante herbacée de la famille des Malvacées, à grandes fleurs jaunes. La capsule des graines est revêtue d'un duvet blanc formé de filaments soyeux mais garnis de dentelures invisibles à l'œil nu. Ce sont ces dentelures qui rendent le coton si facile à filer et à tisser, et qui sont cause qu'il irrite les peaux délicates et les blessures.

Le Cotonnier, originaire de l'Inde et peut-être de la Perse, est cultivé aujourd'hui sur une grande échelle en Palestine, et la toile de coton y est employée presque exclusivement pour les vêtements des femmes.

LE LIS

LILIUM CANDIDUM

Famille des Liliacées. Plante herbacée à bulbe à écailles. Tige de 50 à 100 centimètres, droite, cylindrique. robuste. Feuilles entières, oblongues, lancéolées ; les radicales atténuées en pétiole, se développant avant l'hiver ; les caulinaires éparses, sessiles. Fleurs en grappe terminale, d'un blanc de neige, odorantes ; périanthe pétaloïdal, à six divisions étalées et marquées d'un sillon médian ; six étamines à anthères mobiles ; un style à stygmate trifide ; capsules à trois loges et trois valves.

Une fleur aussi belle et aussi parfumée que le Lis blanc qui se dresse avec tant de majesté au-dessus de l'herbe des champs, et dont un poète à pu dire :

Il est le roi des fleurs si la rose est leur reine,

ne pouvait manquer d'exciter l'admiration et d'éveiller le goût du merveilleux d'un peuple aussi poétique que les anciens Grecs; à leurs yeux une pareille plante ne

pouvait avoir une origine commune, aussi la croyaient-ils créée par Vénus qui aurait transformé en Lis une jeune fille pour avoir osé lui disputer le prix de la beauté.

Le Lis est mentionné rarement dans la Sainte-Ecriture ; Salomon en fit sculpter sur les chapiteaux des colonnes et ailleurs dans le temple (1 Rois vii, 19-26) ; et chacun connaît les admirables paroles par lesquelles Jésus-Christ enseigne à ses disciples que Celui qui fait croître et qui orne l'herbe des champs, ne manquera pas de pourvoir aux besoins de ceux qui se confient en Lui :

« Considérez la croissance des Lis : ils ne travaillent ni ne filent; cependant je vous dis que Salomon même, dans toute sa gloire, n'a pas été vêtu comme l'un d'eux. » (Luc, xii, 27).

Il est impossible de déterminer avec une certitude absolue l'espèce à laquelle les écrivains sacrés ont fait allusion sous le nom hébreu de *shushan*, qui est traduit uniformément dans le Septuagint par κρίνον, mot qui se trouve également dans le Nouveau-Testament partout ou les versions modernes traduisent par *Lis*.

La famille des liliacées formant un groupe très-distinct, très-bien caractérisé, et dont les membres non-seulement se reconnaissent aisément mais sont facilement confondus ensemble par l'observateur vulgaire, il faut probablement voir dans le κρίνον des anciens un nom générique, correspondant à notre expression *plante liliacée*.

Que ce mot ait été employé avec raison par les Septante pour rendre le terme hébraïque *shushan*

cela résulte très-bien de plusieurs passages de Dioscoride et de Celsius :

> Suson enim id significare persis quod κρίνον grœcis.

On a traduit ce mot par violette, jasmin, muguet et les noms d'une foule d'autres fleurs remarquables pour leur beauté ou leur parfum. La fleur du muguet d'une blancheur de neige, cachée aux regards par un feuillage touffu et ne révélant sa présence que par son parfum suave, fait de cette plante charmante un admirable emblême de la femme pure et modeste. « Tel qu'est le muguet entre les épines, dit Salomon, telle est ma bien-aimée entre les filles. » (CANT. II, 2.)

Les traductions de Martin et d'Osterwald sont très-heureuses dans ce passage; cependant nous ne pouvons alléguer aucun argument pour prouver que Salomon ait voulu parler de cette plante en particulier.

Certains commentateurs, admettant que le Cantique des Cantiques fût un poème composé à l'occasion du mariage de Salomon avec une princesse égyptienne, trouvent naturel de supposer qu'un certain nombre des images qu'il contient eussent été tirées du pays de l'héroïne, et que le Lis mentionné cinq fois dans ce livre doit être une plante égyptienne plutôt qu'asiatique. Cette idée les a conduits à penser que c'était une des variétés du *Lotus* qui croît et fleurit abondamment dans le Nil, et dont les graines et les racines constituent un aliment délicat.

Le κρίνον du Nouveau-Testament est également difficile à préciser. Un grand nombre de belles liliacées

croissent spontanément en Palestine et inondent les champs de leurs couleurs éclatantes et l'air de leur parfum. Plusieurs variétés de Tulipes, des Narcisses, des Amaryllis, des Ixiolirion et des Lis proprement dits, parmi lesquels le magnifique *Lilium candidum* et le *Lilium chalcedonicum* aux fleurs rouges, abondent dans tout l'Orient et constituent sans doute les plantes auquel le mot dont il s'agit se rapportait.

LA MANDRAGORE

MANDRAGORA OFFICINALIS

Famille des Solanées. Plante herbacée, exhalant une odeur de musc. Tige presque nulle. Feuilles grandes, radicales, ovales, entières. Fleurs radicales, soutenues sur des hampes courtes; corolle monopétale, régulière, en tube, à cinq lobes aigus, blanche ou violette; calice monosépale, libre; cinq étamines insérées sur le tube de la corolle; un style. Fruit : une baie globuleuse, jaunâtre, de la grosseur d'une petite pomme, à plusieurs loges polyspermes. Graines réniformes à épisperme chagriné. Racine grosse et charnue, souvent bi et trifurquée.

Cette plante est mentionnée deux fois : GEN. XXX, 14, et CANT. VII, 13. Elle abonde en Orient et se rencontre assez fréquemment dans les régions montagneuses du midi de l'Europe; elle passait autrefois pour un remède à la stérilité; Macchiavelli en a fait, à ce titre, le sujet d'une de ses plus célèbres comédies.

La réputation en question, qui est absolument dénuée de fondement, a été probablement acquise à cette

plante par sa grosse racine bifurquée qui rappelle, d'une manière assez frappante, les formes et le volume d'un enfant nouveau-né.

C'est là une de ces idées erronées qui ne sont malheureusement que trop nombreuses et trop répandues mais qui ne doivent leur origine qu'à l'ignorance et leur consécration qu'à la fraude :

> Quanto felice sia ciascun sel vede,
> Chi nasce sciocco, ad ogni cosa crede. (1)

Pline rapporte qu'on employait la Mandragore comme antidote pour les morsures des serpents et pour diminuer la douleur des blessures :

> Mandragoram alii circeium vocant.... Succus fit et e malis et e caule deciso cacumine et radice.... Bibitur et contra serpentes et ante sectiones punctionesque ne sentiantur. (*Hist. nat.* xxv, 11.)

(1) Macchiavelli. *La Mandragola.*

LE MELON

CUCUMIS MELO

Famille des Cucurbitacées. Plante herbacée annuelle. Tige rampante, anguleuse, rude, munie de vrilles raides et fourchues. Feuilles alternes pétiolées, simples, en cœur à la base, lobées, pennatifides, à cinq lobes obtus. Fleurs monoïques rarement complètes, jaunes, axillaires; calice monosépale à cinq divisions; corolle monopétale en cloche, à cinq divisions faisant corps avec le calice; les mâles à trois étamines dont deux soudées par les filets et toutes par les anthères; les femelles contenant trois étamines avortées, un ovaire inférieur, un style cylindrique, trois stigmates épais, bifurqués. Fruit : une grosse baie ovale ou ronde, velue dans sa jeunesse, lisse ou verruqueuse à la maturité, à chair jaune, rouge ou blanche, fondante et sucrée; trois loges. Graines nombreuses, blanches, comprimées, aiguës.

Nous trouvons le Melon au nombre des denrées que les Israélites avaient mangées en Egypte *sans qu'elles leur coûtassent rien,* et qu'ils ont regrettées au milieu des sables arides du désert : Nom. xi. 5.

C'est le seul passage qui contienne le mot *abattachim;* le Septuagint le traduit par σίκυος.

Ce mot est employé par Théophraste (σίκυος) et par Dioscoride (σίκυος πέπων) pour décrire des fruits qu'on croit être les différentes variétés de Melons.

Le nom moderne *Cucumis melo* vient du celtique *cuce, creux,* et du grec μῆλον, *pomme,* à cause de la forme du fruit.

Le Melon est originaire de l'Asie, mais cultivé depuis longtemps en Europe; il aurait été introduit en France, pense-t-on, à la suite des conquêtes de Charles VIII, vers 1480.

La plus recherchée de ses nombreuses variétés est le Cantaloup, ainsi nommé parce qu'il fut cultivé d'abord à *Cantalupo,* résidence d'été des papes, près de Rome.

Une autre variété, le Melon d'eau ou Pastèque, *Cucumis citrullus*, est très-estimée dans tous les pays chauds. C'est un énorme fruit vert et lisse, à chair rose très-aqueuse et légèrement sucrée; il prospère dans les terrains sablonneux exposés au soleil et faciles à arroser.

Pline rapporte que Tibère était très-friand de Melons, et que c'est lui qui en inventa la culture en serre chaude, afin d'en avoir dans toutes les saisons.

LA MENTHE

MENTHA SATIVA

Familles des Labiées. Plante herbacée exhalant une odeur fortement aromatique. Tige carrée, dressée, de 20 à 60 centimètres, rameuse. Feuilles opposées, pétiolées, ovales, dentées en scie, rudes. Fleurs roses, en verticilles, axillaires; calice monosépale, tubuleux, à cinq dents triangulaires; corolle monopétale en cloche, à quatre lobes presque égaux, le supérieur échancré; quatre étamines; un style. Fruit: une graine indéhiscente.

La Menthe est mentionnée dans MATT. XIII, 23 parmi les produits dont les Pharisiens payaient la dîme.

Les propriétés et les usages de cette plante potagère sont trop connus pour qu'il soit besoin de les rappeler ici. L'espèce dont j'ai donné la description est la Menthe cultivée, celle qui est employée dans la parfumerie. Le genre renferme une foule d'espèces originaires d'Europe et toutes très-aromatiques.

LA MOUTARDE

SINAPIS NIGRA

Famille des Crucifères. Plante herbacée annuelle; tige de 40 à 120 centimètres, rameuse. Feuilles alternes; les inférieures lyrées, à division terminale grande et lobée; les latérales dentées; les supérieures glabres, lancéolées, entières. Fleurs jaunes, à quatre pétales en croix et à quatre sépales très-étalés; six étamines. Fruit: une silique à valves convexes, marquée de plusieurs nervures saillantes et terminée par un bec conique; graines sur un seul rang, globuleuses, noires, à saveur piquante.

Plusieurs passages du Nouveau-Testament nous parlent de la Moutarde ou Senevé, comme l'exemple d'une grande plante provenant d'une très-petite graine. Voir : MATTH. XIII, 31; XVII, 20.

La graine de la Moutarde est en effet assez petite, et la plante qu'elle produit prend un développement qui lui permettrait, au besoin, de « loger les oiseaux du ciel; » cependant il y a beaucoup d'autres végétaux qui remplissent mieux les conditions supposées par les passages

où il est question du *senevé;* c'est pourquoi un grand nombre de commentateurs ont pensé qu'il faut chercher le Senevé de l'Evangile ailleurs que dans la Moutarde ordinaire, mais ils n'ont pu faire, à ce sujet, que des conjectures.

Le mot σίναπι signifie évidemment *moutarde,* mais il y a en Orient plusieurs plantes, outre les vrais *Sinapis,* qui produisent des graines à goût piquant et qui sont employées comme la Moutarde.

Bien des commentateurs inclinent à croire que le senevé de l'Évangile était le *Salvadora persica;* arbuste de la famille des Plumbaginées, qui abonde aujourd'hui en Palestine. On l'a trouvé en quantité sur les bords du lac de Galilée, à l'endroit même ou Jésus-Christ adressa à la foule la parabole de la graine de Moutarde.

Cet arbre dont le développement satisferait aux conditions voulues pour être le senevé de l'Évangile, produit de très-petites graines qui ont à peu près les mêmes propriétés que celles du *Sinapis nigra.*

LE MURIER

MORUS NIGRA

Famille des Artocarpées. Arbre à suc laiteux, peu élevé. Feuilles alternes, épaisses, ovales, profondément échancrées en cœur à la base, dentées ou lobées, pubescentes et rudes. Fleurs monoïques en épis, à périanthe unique, à quatre segments; les mâles à quatre étamines et à périanthe velu sur les bords et non charnu; les femelles à deux styles et à périanthe charnu et succulent. Fruits agrégés, ovoïdes, d'un pourpre noir, à suc d'un rouge foncé, fades et sucrés.

Le Mûrier est mentionné deux fois dans la Bible: 2 Sam. v, 24 et Luc xvii. 6.

Il ne faut pas confondre le *Mûrier noir,* originaire d'Orient, dont il est question ici, avec le *Mûrier blanc* qui en diffère considérablement et par ses fruits et surtout par ses feuilles lisses et presque toutes entières. Cette dernière espèce est originaire de la Chine et ne fut connue en Europe que sous l'empereur Justinien (vers 550) lors de l'introduction des vers-à-soie

par des moines revenant des Indes. Le Mûrier à fruits noirs était cultivé par les anciens pour ses fruits qui étaient plus estimés alors qu'ils ne le sont aujourd'hui.

« Doués d'un parfum agréable, ils sont préférés à ceux de toutes les autres espèces.... On préfère pour la nourriture des vers-à-soie les feuilles du Mûrier blanc. Le suc des mûres, peu utile pour la teinture, noircit les mains et laisse sur le linge des taches difficiles à effacer. Le jus de citron, l'oseille, le verjus, nettoient les mains mais pour le linge le moyen le plus prompt est de le mouiller et de le faire sécher à la vapeur du souffre. » [1]

(1) Hoefer. *Dictionnaire de Botanique pratique.*

LE MYRTE

MYRTUS COMMUNIS

Famille des Myrtacées. Arbrisseau à tige tortueuse. Feuilles persistantes, opposées, ovales, entières, très-glabres, luisantes, odorantes par le frottement. Fleurs blanches, régulières, axillaires et solitaires; calice monosépale, coloré, à cinq à sept divisions, à tube soudé avec l'ovaire; corolle à cinq à sept pétales insérées à la gorge du calice; étamines en nombre indéfini, insérée dans le tube du calice; ovaire infère, surmonté d'un style à stigmate aigu. Fruit : une baie charnue, couronnée par les dents persistentes du calice.

Esaïe mentionne le Myrte en parlant du reboisement des déserts (CH. XLI, 19). Voir en outre : ESAÏE LV, 13; NÉH. VIII. 15; ZAC. I, 10.

Commun dans les îles de Chypre, Paphos, Cythère et autres, le Myrte fut consacré à Vénus et devint l'emblème des amants heureux. Dans les festins on faisait passer une branche de myrte de main en main avec la lyre, ce qui était pour chaque convive le signal de chanter des vers érotiques.

Et vos, o lauri, carpam, et te proxima Myrte;
Sic positæ quoniam suaves miscetis odores.

VIRG.

N° 12. Page 74.



A NICE (Alpes-Maritimes).

Dans son état sauvage, le Myrte forme un arbre irrégulier et qui se dégarnit promptement au-dessous ; mais façonné par la main de l'homme, il devient touffu et élégant. On regarde toutes les parties de cette plante comme au moins égales à l'écorce de Chêne pour la tannerie. Son bois est dur et très-propre aux travaux de tour ; les merles sont très-friands des baies du Myrte ; on attribue même à l'abondance de cette plante la saveur particulière et très-appréciée des merles de l'île de Corse.

Il paraît incontestable que la plante mentionnée sous le nom hébreu de *haddas* dans l'Ancien-Testament est réellement l'arbuste que nous appelons Myrte.

Le Septuagint traduit μυρσίνην partout et la Vulgate *myrtus*.

LE NOYER

JUGLANS REGIA

Famille des Amentacées. Arbre élevé, à écorce grisâtre et lisse. Feuilles alternes, imparipennées, à folioles entières, ovales, glabres, d'un vert sombre. Fleurs monoïques; les mâles en longs chatons cylindriques; périanthe à six ou sept segments et muni de bractées; étamines en nombre indéfini; les femelles solitaires, géminées ou ternées, dans un bourgeon à quatre écailles caduques, se réduisant à un ovaire couronné de deux stigmates. Fruit : une noix rugueuse, s'ouvrant par deux valves ligneuses lesquelles sont entourées d'une enveloppe charnue (brou) se déchirant irrégulièrement à la maturité; amande à replis sinueux, partagée en quatre lobes par des semi-cloisons.

Un seul passage de la Sainte-Ecriture contient le nom de cet arbre : Cant. vi, 11.

Le mot hébreu *egoz* paraît désigner le Noyer; son équivalent grec κάρυον ne laisse pas d'équivoque à cet égard; il désignait les arbres à noix d'une manière générale (noyer, coudrier, etc.) Pour désigner spécialement le vrai Noyer les auteurs grecs employent les

mots κάρυον βασιλικόν et περσικόν, — l'arbre passant pour originaire de la Perse; le nom latin *juglans* vient de *Jovis glans,* ce qui indique l'importance que les anciens attachaient à la noix.

Le Noyer et son fruit sont connus depuis une haute antiquité. Pline en dit ce qui suit :

Optimum quippe earum genus persicum atque basilicon vocatur... sunt qui honori nomen interpretantur et Jovis glandem esse dicunt. (*Hist. Nat.* xv, 22.)

Aujourd'hui le Noyer abonde dans tous les pays tempérés et humides. En Asie Mineure on le trouve dans toutes les régions montagneuses. Tous les villages élevés du Liban et de l'Anti-Liban possèdent leur plantation de Noyers. En Europe, dans les contrées du centre et du nord, partout excepté sur les côtes ardentes de la Méditerranée, les Noyers abondent et forment des touffes élégantes au milieu des vignes et des prairies.

« Tout est précieux dans le Noyer. L'emploi de son fruit est bien connu. Ses qualités diverses dépendent de sa maturité plus ou moins avancée. Dans leur première jeunesse on les confit avec du sucre et des aromates; ils forment un aliment fort agréable et favorable à l'estomac. Avant leur parfaite maturité on les mange sous le nom de *cerneaux,* mets de dessert très-recherché mais dont la viscosité peut être nuisible aux personnes faibles et délicates.

« L'huile de noix exprimée sans le concours du feu, lorsqu'elle est récente, est très-douce et peut être

employée dans nos aliments ; dans le cas contraire elle exhale une odeur forte et irrite la gorge ; on l'emploie pour l'éclairage et la fabrication du savon, pour la composition du vernis et autres usages économiques. Comme elle est de nature siccative, elle devient utile aux peintres et aux broyeurs de couleurs. Le marc qui reste sous le pressoir, lorsqu'on a exprimé l'huile, forme une substance très-nourrissante, employée avec avantage pour engraisser les bestiaux. Le brou de noix est d'une saveur âcre, très-amère qui quelquefois excite le vomissement ; macéré dans l'eau il donne une couleur brune très-solide que les menuisiers emploient pour colorer les bois blancs.

« Le bois de Noyer est le plus beau qu'on puisse employer pour toutes sortes de meubles. Il est doux, pliant, flexible, se taille bien au ciseau et prend au rabot un beau poli. Aucun bois indigène n'a pu remplacer le Noyer pour la monture des fusils.

« Dans plusieurs départements de la France, le principal usage du Noyer est pour la fabrication des sabots. On assure que dans le seul département de la Haute-Vienne, il se consomme annuellement plus de quatre mille Noyers et que chaque arbre fournit soixante paires de sabots. » [1] .

(1) Hoefer. *Dictionnaire de Botanique pratique.*

L'OLIVIER

OLEA EUROPÆA

Famille des Jasminées. Arbre à rameaux épineux à l'état sauvage. Feuilles persistantes, opposées, simples, ovales, entières, vertes et souvent ponctuées de blanc en dessus, blanches en dessous. Fleurs blanchâtres et odorantes en grappes axillaires; calice monosépale à quatre dents; corolle monopétale, en soucoupe, à tube court, à quatre segments, deux étamines insérées sur la corolle et alternant avec ses segments; un style Fruit : un drupe pulpeux et huileux. à noyau osseux contenant une ou deux graines.

L'Olivier est, dans les Saintes-Ecritures, l'emblême de la santé et de l'abondance. Voir : DEUT. VI, 11; PS. CXXVIII, 3, LII, 8; OSÉE XIV, 6; ROM. XI, 17. C'est un arbre de moyenne grandeur, atteignant rarement 12 mètres de hauteur; son port, lorsqu'il n'est pas façonné artificiellement, est arrondi, gracieux et assez semblable à celui du saule; son feuillage est d'un vert glauque, d'un aspect sec et peu agréable; il donne une ombre légère,

mais sèche et saine et sous laquelle on peut se reposer impunément.

L'Olivier est mentionné pour la première fois dans GEN. VIII, 11, où nous lisons que la colombe mise en liberté par Noé rentra dans l'arche tenant une feuille d'Olivier dans son bec.

On attribue à ce charmant incident l'adoption de l'Olivier comme le symbole de la paix par tous les peuples de l'antiquité, qui allaient conclure leurs traités portant une branche d'Olivier :

Paciferæque manu ramum protendit olivæ.

Notre Seigneur affectionnait particulièrement la montagne des Oliviers, plantation qui couvrait une des collines des environs de Jérusalem. On assure que plusieurs des arbres sous lesquels Jésus-Christ s'est assis avec ses disciples subsistent encore, fait qui n'a rien d'étonnant, vu la longévité extraordinaire de l'Olivier.

La culture de cet arbre et la fabrication de l'huile remontent jusqu'à la plus haute antiquité. Selon les uns, Cécrops aurait transporté l'Olivier d'Egypte en Grèce vers l'an 1580 avant notre ère; selon d'autres, Hercule, de retour de ses expéditions, l'aurait planté sur le mont Olympe. Les Grecs avaient une vénération particulière pour cet arbre. Pline rapporte qu'il était défendu parmi eux de faire servir le bois de l'Olivier à des usages vils, et de le brûler même sur les autels.

Ce sont probablement les Phocéens qui ont introduit l'Olivier en Provence, environ 600 ans avant Jésus-Christ.

..... La colombe revint à lui vers le soir et elle avait une feuille raîche d'Olivier dans son bec ; et Noé comprit que les eaux étaient disparues de la terre.

GEN. VIII, 11.



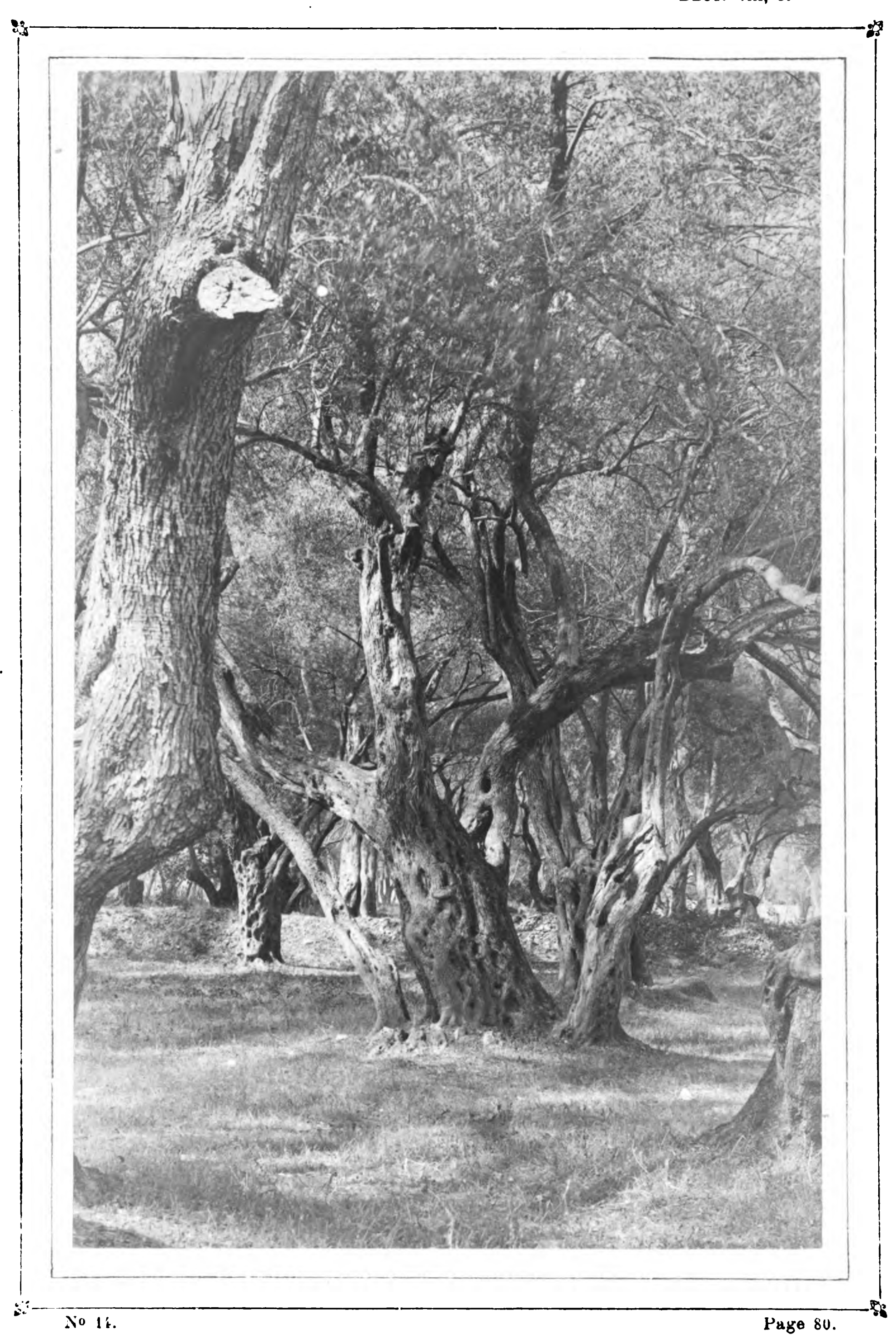
No 13. Page 80.

OLEA EUROPÆA

A ROQUEBRUNE Alpes Maritimes).


UNIV. OF MICH.

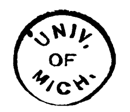
L'Eternel ton Dieu te mène dans un beau pays.... un pays d'Oliviers qui portent de l'huile.
DEUT. VIII, 8.



No 14.

OLEA EUROPÆA

A BEAULIEU (Alpes-Maritimes).


UNIV.
OF
MICH.

Pline assure qu'au temps de Tarquin l'Ancien, il n'y en avait point en Europe ni sur les côtes d'Afrique.

L'Olivier fleurit au printemps, et on récolte ses fruits dans l'automne. Ils sont âcres et amers; on en obtient l'huile d'olives par expression sous de forts pressoirs.

La culture de l'Olivier constitue aujourd'hui la principale richesse agricole des côtes montagneuses du midi de l'Europe.

Le voyageur qui se rend dans le midi rencontre les premiers Oliviers dans les environs de Marseille, mais ils sont de petite taille et souvent détruits par les rigueurs de l'hiver. La véritable forêt d'Oliviers, aux arbres séculaires, commence dans les environs de Cannes, à l'est de la chaîne de l'Estérel, et elle s'étend de là, presque sans interruption, jusqu'aux plaines froides du Serchio et de l'Arno en Toscane. Elle recommence près de Naples et revêt de sa verdure sombre toutes les côtes des Calabres, de la Terre d'Otrante et de la Pouille. Il en est de même sur les côtes d'Espagne.

Les Oliviers sont plantés à une distance de douze à quinze mètres dans tous les sens. On ne les taille pas assez en général; le paysan ignorant pense que plus l'arbre est grand plus il fera de fruits ce qui est une erreur. L'Olivier, abandonné à lui-même et serré par ses compagnons dans la plantation, s'élance vers le ciel et se dégarnit au-dessous; il fait en conséquence beaucoup de bois et la sève se perd dans ses longues branches avant d'arriver au fruit. Soumis à une taille intelligente, l'Olivier doit être complétement isolé; ses rameaux ne doivent jamais s'entrecroiser avec ceux de ses voisins; son branchage doit être arrondi et creux au milieu afin

que l'air puisse circuler partout. Ce système de taille nuit beaucoup à l'aspect pittoresque de la plantation, mais il en augmente énormément le produit.

Il est extrêmement difficile de déterminer la moyenne du rapport d'un olivier, car son produit varie dans des proportions extraordinaires, en qualité et en quantité, avec les dimensions et la culture de l'arbre, la nature du sol et les conditions topografiques et climatériques. En Provence et dans la Ligurie, les Oliviers produisent peu depuis une cinquantaine d'années. On attribue ce phénomène à la sécheresse déterminée par le déboisement des montagnes, car l'Olivier ne produit beaucoup qu'à la condition d'être abondamment arrosé.

Abandonné à lui-même, sans taille ni engrais, l'Olivier ne produit, en moyenne, que trois kilogrammes d'huile, ce qui constitue un rapport inférieur à trois francs. Convenablement taillé depuis sa jeunesse, arrosé largement et engraissé avec des substances azotées, surtout avec des matières cornées, telles que des chiffons de laine, le même arbre pourra donner vingt kilogrammes d'huile, c'est-à-dire un rapport net de près de trente francs.

Or, en supposant les oliviers plantés à peu près à quinze mètres dans tous les sens, il y en aura environ soixante-dix dans un hectare. Sans culture, cet hectare ne rapportera que deux-cent-dix francs de produit brut, dont il faut déduire les frais de la cueillette et de l'expression de l'huile, tandis que, convenablement cultivé, il donnera plus de deux mille francs de produit brut, dont il faut déduire, au plus, mille quatre-cents pour la culture, ce qui laisse un revenu net de sept-cents francs.

La qualité de l'huile d'olive varie selon la nature des

olives et le mode de fabrication. Dans les pays chauds du Midi de l'Europe, on préfère en général l'huile qui conserve un peu du goût du fruit et une couleur verdâtre, tandis que dans le Nord on préfère celle qui est complétement blanche et sans aucun goût. L'huile vierge, c'est-à-dire celle qui s'écoule des olives amassées en tas sans pression, présente ce caractère au plus haut degré; obtenue par expression à froid, elle est encore très-limpide et insipide, mais en général on verse de l'eau chaude sur les olives sous le pressoir, afin de faciliter l'écoulement de l'huile qui, grâce à ce procédé, prend toujours de la couleur et du goût.

Le bois de l'Olivier est dur, cassant, agréablement veiné et susceptible d'un beau poli; il est beaucoup employé dans l'ébénisterie de luxe; les anciens en faisaient des statues. Les chérubins qui couvraient l'arche dans le temple de Salomon étaient en bois d'Olivier, ce qui explique le passage : APOC. XI, 4.

Un autre nom de plante, que les traducteurs confondent souvent avec l'Olivier, se rencontre trois fois dans l'Ancien Testament. C'est le mot *etz shamen* qui signifie littéralement *arbre huileux*.

Dans : 1 ROIS, VI, 23, Osterwald, traduit par *bois d'Olivier*; dans NÉHÉMIE, VIII, 15, par *arbre huileux* et dans ESAÏE, XLI, 19, par *Olivier*.

Il est fort possible que cette expression, qui pouvait très-bien n'être qu'un terme générique et populaire, ait désigné effectivement dans certains cas le bois d'olivier, comme dans : 1 ROIS, VI, 23; mais il est certain qu'elle doit avoir une autre signification dans NÉH. VIII, 15, puisqu'il y est question, en même temps, du vrai Olivier :

« Allez à la montagne et apportez des rameaux d'oliviers et des rameaux d'*arbres huileux.* »

Naturellement on n'a pu faire que des conjectures à cet égard. Certains écrivains ont proposé comme « l'arbre huileux » le Faux Baume de Galaad (*Balanites Ægyptiaca*); d'autres ont suggéré le Chalef (*Eleagnus angustifolius*), ce qui paraît plus probable puisque cette plante abonde en Palestine tandis que l'autre n'y est pas très-répandue. Le Chalef est une Eléagnacée dont le port ressemble à celui de l'Olivier; il en est de même du fruit qui est une baie d'un vert foncé et d'une grande amertume. On peut en extraire une huile d'une qualité inférieure. Le bois est dur et se prête bien aux travaux de menuiserie.

L'ORTIE

ORTICA DIOÏCA

Famille des Urticacées. Plante herbacée vivace toute hérissée de poils dont la piqûre est brûlante; tige de 40 à 100 centimètres, dressée, rameuse. Feuilles opposées, pétiolées, ovales, acuminées, bordées de grosses dents à scie, échancrées, en cœur à la base. Fleurs dioïques, axillaires, vertes, en grappes paniculées plus longues que les pétioles; les mâles dressées, à périanthe divisé en quatre segments et à quatre étamines; les femelles pendantes, à périanthe divisé en deux segments presque libres et à un stigmate en pinceau. Fruit : un akène oblong, comprimé, luisant, à deux valves, accompagné du périanthe persistant.

Fille des ruines, production propre aux terres abandonnées ou maudites, l'Ortie est devenue l'emblème du champ du paresseux. Elle est la reine des mauvaises herbes.

« Près du champ du paresseux je passais, dit Salomon, et près de la vigne de l'homme privé de sens; et voici, le chardon y poussait partout et les Orties en couvraient le sol, et son mur de pierres s'était écroulé. »

Le mot *kimosh* (grec κνίδη) paraît indiquer l'Ortie sans équivoque. Il se rencontre trois fois : Prov. xxiv, 31 ; Esaïe, xxxiv, 13 ; Osée ix, 6.

La piqûre de l'Ortie est trop familière à chacun pour qu'il soit nécessaire d'en parler ; mais chacun ne sait peut-être pas qu'une goutte d'ammoniaque (alcali volatil) en supprime immédiatement la douleur, de même que celle des piqûres de guêpes, abeilles et autres insectes ; à défaut d'ammoniaque on peut employer de l'eau salée.

L'Ortie malgré ses piquants est une bonne plante potagère ; ses jeunes feuilles cuites et servies en guise d'épinards sont un légume excellent ; toute la plante fanée forme un fourrage dont le bétail à cornes est très-friand et qui augmente beaucoup le lait des vaches ; en Suède on cultive l'Ortie en grand pour cet objet.

LE PALMIER

PHŒNIX DACTYLIFERA

Famille des Palmiers. Arbre à tige simple, hérissée d'aspérités formées par une portion des pétioles qui subsiste après la chute des feuilles, nue, couronnée par un faisceau de feuilles. Feuilles persistantes, pétiolées, pennées, à folioles en lame d'épée, pendantes en festons, longues de 3 à 4 mètres. Fleurs enveloppées dans leur jeunesse d'un spathe coriace, d'une seule pièce, s'ouvrant longitudinalement; dioïques, sessiles, en panicule très-rameuse; périanthe à six divisions, trois internes et trois externes, simulant un calice et une corolle; sépales, dans les fleurs mâles, à préfloraison valvaire; dans les femelles, à préfloraison imbriquée et tordue; six étamines, trois carpelles. Fruit : un drupe roussâtre, charnu, à saveur agréable, ovale, contenant un noyau osseux, dur.

Cet arbre abondait en Palestine autrefois; voir : Ex. xv, 27 ; Nom. xxxiii, 9; Deut. xxxiv, 3; Juges, iv, 5; Jean, xii, 13.

Des Palmiers étaient gravés dans le saint lieu du temple entre les chérubins, sur les murs et sur les portes (1 Rois, vi, 29). Des palmes devaient être employées dans la fête des tentes (Lév. xxiii, 40; Néh. viii, 15.)

Au temps de l'Empire Romain, le Palmier paraît avoir été considéré, en quelque sorte, comme l'emblème de la Palestine; les monnaies frappées par les vainqueurs des Israélites, présentent une femme pleurant sous un Palmier avec la légende : *Judæa capta*.

Cet arbre, d'ailleurs, est l'emblème de la victoire. Les triomphateurs romains portaient une Palme à la main; de là l'expression : accorder la Palme; *palmam qui meruit ferat*.

Le Palmier, grâce à la disposition de son feuillage qui rappelle le rayonnement d'un foyer lumineux, était l'arbre sacré d'Apollon, le dieu de la lumière; de là, sans doute, son adoption comme le signe du triomphe.

Le mot *tamar* (grec φοίνιζ) que tous les traducteurs anciens et modernes rendent par Palmier ou Dattier, signifie littéralement *droit*; le nom arabe moderne du Dattier est *tamr*.

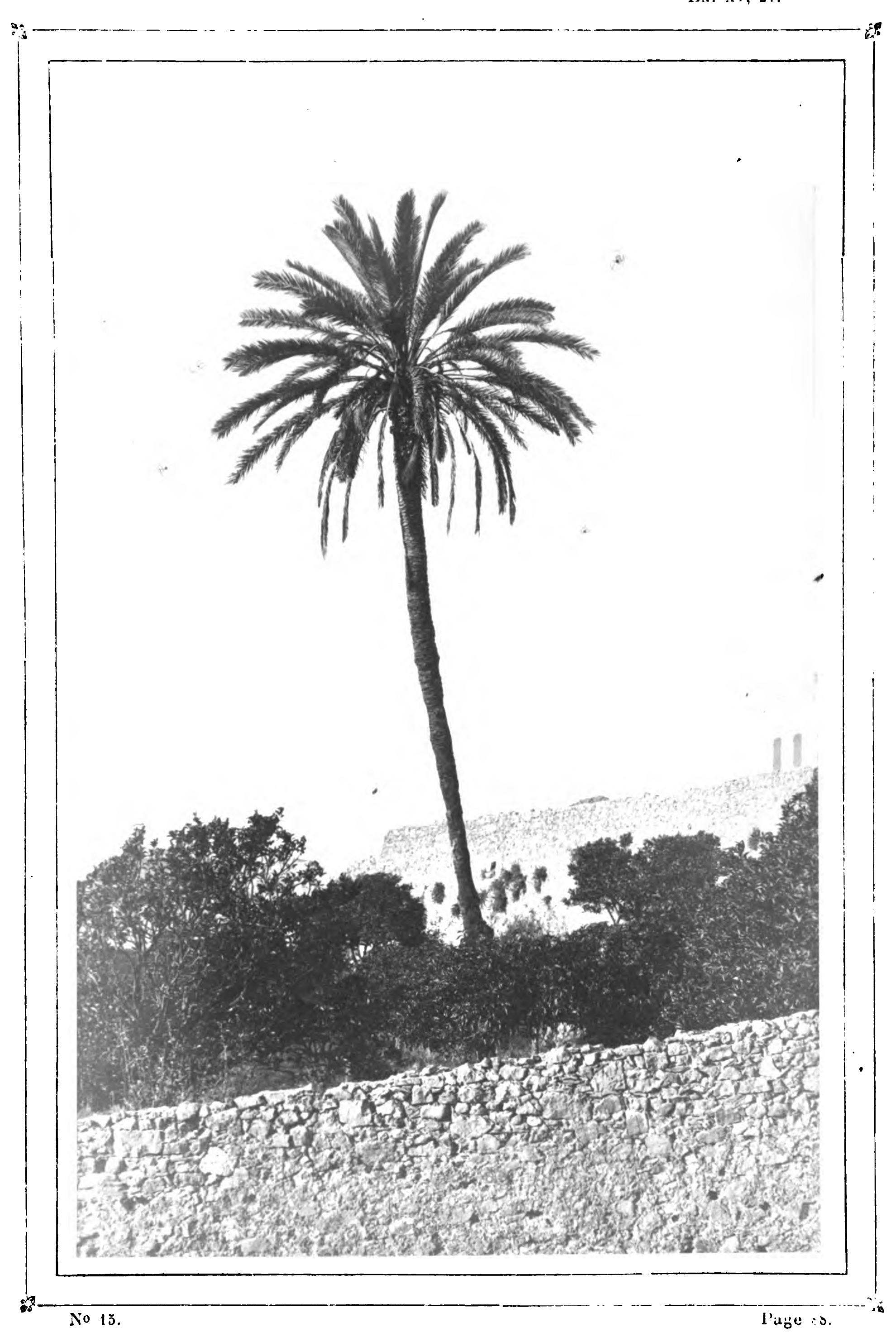
Le Dattier croît spontanément dans toute la région méditerranéenne; on doute cependant qu'il soit indigène en Europe. Il y prospère dans les contrées méridionales, mais ses fruits n'y mûrissent que rarement. On pense que les premiers Dattiers ont été rapportés d'Orient par les Croisés et plantés à Hyères, en Provence, qui était un de leurs ports de débarquement.

Aujourd'hui on les trouve sur tout le littoral Méditerranéen, où ils sont devenus une plante d'ornement des plus recherchées; mais malheureusement cet arbre est d'une croissance extrêmement lente.

Le Dattier n'est cultivé, comme produit, que sur un seul point des côtes d'Europe, c'est à-dire à Bordighera dans la Ligurie occidentale. Le sol léger et sablonneux de

Et ils arrivèrent à Elim, et il y avait là douze fontaines et soixante-dix Palmiers, et ils y campèrent.

Ex. XV, 27.



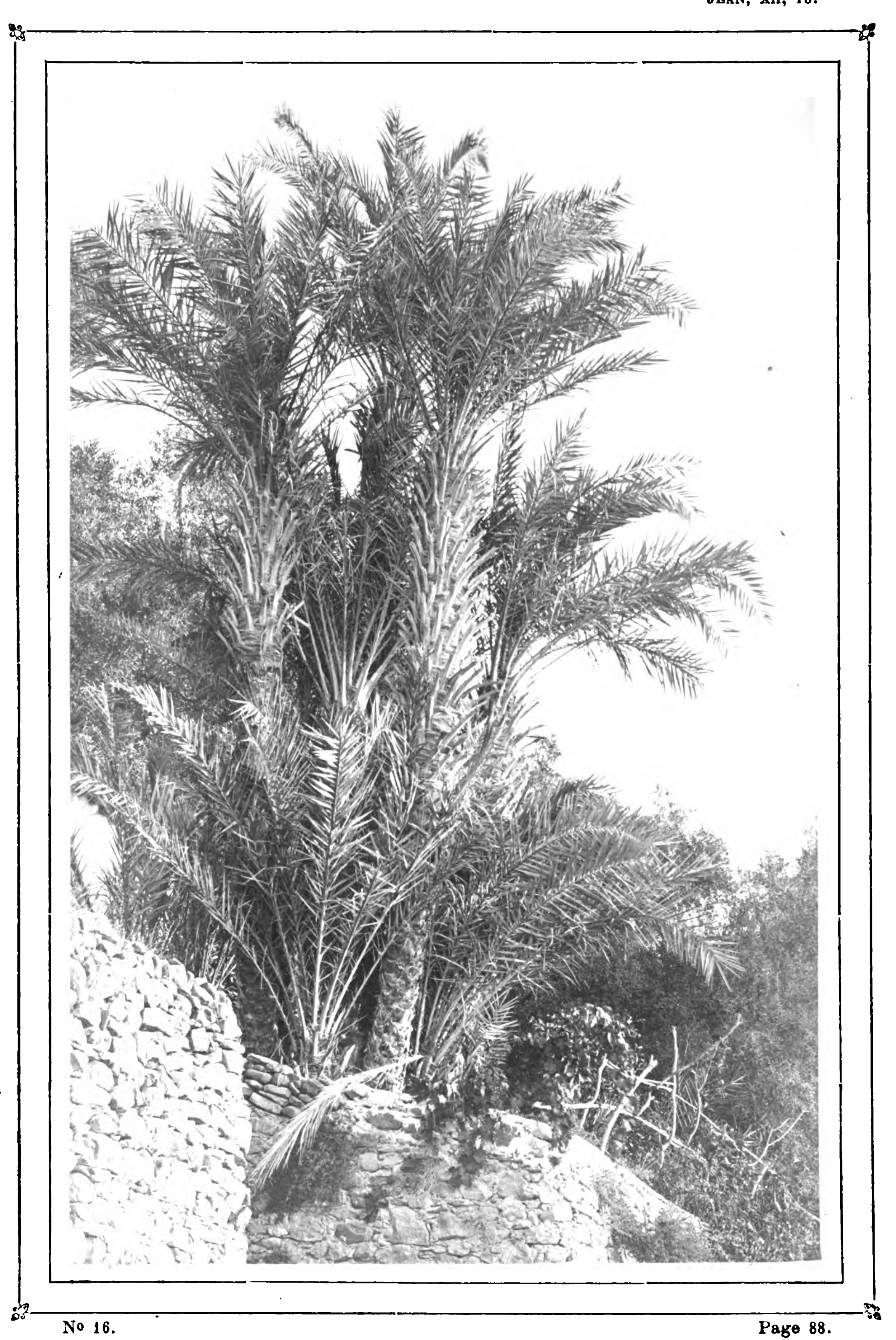
No 15. Page [illegible]8.

PHŒNIX DACTYLIFERA

PRINCIPAUTÉ DE MONACO.

Le lendemain une grande troupe..... prit des branches de Palmier et sortit au devant de lui en criant Hosanna ! Béni soit le roi d'Israël qui vient au nom du Seigneur !

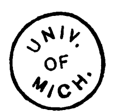
JEAN, XII, 13.



No 16.

PHŒNIX DACTYLIFERA

A BORDIGHERA (Ligurie).


UNIV.
OF
MICH.

cette localité, a favorisé une industrie qui date, dit-on, du temps de saint Ampeglio, patron de l'endroit, qui, à ce que raconte la légende, introduisit dans le pays trois choses : le Palmier, la Vigne et le Christianisme.

Les Dattiers y existent aujourd'hui par milliers; on en voit de véritables forêts, telles qu'il est rare d'en trouver en Orient ou en Afrique. Cependant les dattes n'y mûrissent qu'en très-petit nombre; malgré les milliers de Palmiers qui existent dans la localité, on a évalué le produit total en dattes à seulement cent-cinquante kilogrammes. Ce fait est dû sans doute, en grande partie, à ce que la culture n'a pas lieu en vue du fruit.

Le voyageur qui, traversant la Bordighera, admire ces magnifiques plantations au type tropical, est désagréablement frappé de voir que la plupart des arbres ont leurs feuilles liées exactement comme on lie des laitues pour les blanchir. Le but est, d'ailleurs le même.

La Bordighera a une sorte de monopole pour la fourniture des palmes destinées à la fête des Rameaux à Rome, et à celle des tentes chez les Juifs d'Allemagne. Deux variétés de Dattiers sont cultivées pour cet objet; l'une dite *palma alla romana,* à feuilles très-longues et à folioles terminées par une pointe très-solide, l'autre dite *palma all'ebrea,* dont les feuilles sont plus courtes et les folioles arrondies. Après avoir été liées pendant plusieurs mois, les feuilles de l'intérieur sont d'un jaune tendre; elles sont alors attachées par paquets et expédiées à destination.

La datte, le fruit du Palmier, forme un aliment important dans tous les pays orientaux et surtout dans le Nord de l'Afrique; elle n'est mentionnée qu'une seule fois dans

la Sainte Ecriture, GEN. XLIII, 11. La datte sèche est aujourd'hui un article important d'exportation dans ces mêmes pays.

Mais ce n'est pas seulement par ses fruits que l'homme tire parti du Dattier. Ses folioles servent à faire des nattes, ses pétioles fibreuses fournissent des paillassons et même des cordes assez résistantes, et les noyaux de ses fruits sont mangés par les chameaux.

Une seule espèce de la famille des Palmiers appartient réellement à l'Europe, le *Chamœrops humilis* arbrisseau qui ne dépasse guère deux mètres de hauteur, et qui croît entre les fentes des rochers sur nos côtes méridionales.

Outre le Dattier, cette famille renferme plusieurs espèces importantes par leurs produits, parmi lesquelles le *Cocotier* (*Cocos nucifera*), originaire des régions tropicales de l'ancien continent et le *sagoutier* (*Sagus Rumphii*), originaire de l'Archipel indien, dont l'intérieur de la tige fournit la fécule connue dans le commerce sous le nom de *Sagou*.

LE PEUPLIER

POPULUS ALBA

Famille des Amentacées. Arbre élevé et étalé à écorce blanche et lisse. Feuilles alternes, extrêmement mobiles, pétioles aplaties, entières ovales, inégalement sinuées-anguleuses, couvertes endessus d'un duvet blanc et cotonneux ; celles des jeunes rameaux à cinq lobes palmés, peu profonds. Fleurs dioïques précédant les feuilles, en chatons à écailles entières, allongés ; huit à trente étamines à filet libre ; un ovaire à deux stigmates profondément bipartits. Fruit : une graine surmontée d'une aigrette soyeuse.

Osée mentionne le Peuplier (CH. IV. 13) avec le chêne et l'orme comme les arbres dont les payens composaient leurs bocages sacrés.

Il n'est pas certain cependant que le mot *libneh* qui se trouve dans le passage indiqué ci-dessus et dans GEN. XXX, 37, indique réellement l'arbre que nous appelons le Peuplier blanc. Dans le passage d'Osée le Septuagint traduit λεύκη qui signifie clairement le Peuplier, le *bois blanc,* comme nous disons encore

aujourd'hui ; mais dans la Genèse, la traduction grecque emploie l'expression ῥάϐδον στυραχίνην. Or, selon Rosenmüller la traduction grecque du Pentateuque est plus ancienne et plus savante que celle de certains prophètes.

Le *Styrax officinalis* est une plante de la famille des Ebénacées, originaire d'Orient. C'est un arbre de moyenne grandeur, à fleurs blanches rappelant de loin celles de l'oranger. Le tronc, soumis à des incisions, laisse couler une résine onctueuse qui lorqu'on la brûle, répand une odeur agréable. Cette résine était très-connue des anciens ; elle est mentionnée par Théophraste et par Dioscoride. Le Styrax porte le nom de *lubne* en arabe, mot qui diffère peu de *libneh.*

Cependant on n'a que des arguments d'une valeur médiocre pour préférer le Styrax au Peuplier dans la traduction de ces deux passages. Le Peuplier abonde en Orient et ses titres sont égaux si ce n'est supérieurs à ceux qu'on peut faire valoir en faveur du Styrax.

L'étymologie du nom latin *populus* a donné lieu à plusieurs conjectures. Selon les uns il viendrait du grec πολύς beaucoup, à cause de la profusion des feuilles ; selon d'autres de *populus,* peuple, parce que le feuillage du Peuplier est, comme le peuple, dans un mouvement perpétuel ; enfin, d'après Théis, *populus* désigne l'arbre du peuple parce que dans l'ancienne Rome le peuplier décorait les places publiques.

Les poëtes grecs racontent qu'Hercule étant descendu aux Enfers couronné de peuplier, les feuilles qui touchèrent son front devinrent blanches en dessous, tandis que le dessus, noirci par les vapeurs du règne des ténèbres, prit une teinte sombre.

On connaît les jolis vers que cet arbre a inspirés à Horace :

Qua pinus ingens albaque populus
Umbram hospitalem consociare amant
Ramis, et obliquo laborat
Lympha fugax trepidare rivo.

Le bois du Peuplier est tendre, d'un beau blanc et très-estimé pour les ouvrages de menuiserie ; son écorce est employée en Russie pour tanner le cuir.

Outre le Peuplier blanc, le genre *Populus* compte le Tremble *(Populus tremula)*, ainsi nommé à cause de la grande mobilité de ses feuilles, et le Peuplier d'Italie (*Populus pyramidalis*) introduit en France il y a environ un siècle et qu'on plante aujourd'hui partout en grands rideaux, pour abriter les champs des vents froids du Nord et de l'Est.

LE PLATANE

PLATANUS ORIENTALIS

Famille des Amentacées. Arbre à feuillage touffu et à écorce blanchâtre, se détachant annuellement par plaques. Feuilles alternes, grandes, palmatinervées, en cœur à la base, à trois à cinq lobes profonds, lancéolées, sinuées ou dentées; tomenteuses et pulvérulentes dans leur jeunesse; à la maturité glabres. Fleurs monoïques en chatons globuleux; les mâles à étamines en nombre indéfini, mêlées d'écailles; les femelles à ovaires très-nombreux, très-serrés, à style simple. Fruit : une petite massue couverte inférieurement de poils articulés.

Le mot hébreu *armon* qui se rencontre dans plusieurs passages de l'Ancien-Testament a été traduit par *Châtaignier, Hêtre, Érable,* etc.

C'est un de ces cas dont j'ai parlé dans l'introduction de cet ouvrage où le mot hébreu est à peu près intraduisible, puisque nous n'avons aucune donnée pour reconnaître l'arbre auquel il s'appliquait.

Le Septuagint rend ce mot par πλάτανος et il n'y a aucune raison de douter que le Platane ne soit l'arbre

dont il s'agit. Il est mentionné notamment dans Gen. xxx, 37 et dans Ezéch. xxxi. 8.

Les baguettes dont il est question dans le premier de ces deux passages et l'usage que Jacob en fit, correspondent très-exactement aux rameaux terminaux du Platane qui sont parfaitement droits et dont l'écorce s'enlève avec une grande facilité. La description de l'arbre donnée par Ezéchiel dans le second passage répond aussi on ne peut mieux au port majestueux et élevé de l'espèce en question.

Le Platane est indigène dans l'Asie occidentale, mais il est cultivé aujourd'hui, comme arbre d'ornement, dans tous les pays. Les Romains l'introduisirent en Italie vers l'époque de la prise de Rome par les Gaulois; Denys l'Ancien en planta autour de son palais à Reggio; on commença à le cultiver en Angleterre vers le milieu du seizième siècle, mais ce ne fut qu'en 1754 que Louis XV l'introduisit en France. Le bois du Platane n'est pas très-dur, mais il est fin et élégamment marbré de veines en réseau. On l'emploie dans l'ébénisterie de luxe.

Le Châtaignier que les traducteurs français ont voulu voir, malgré le Septuagint, dans l'*armon* du texte hébreu, comme par exemple dans Ezéchiel, xxxi, 8, est un bel arbre originaire d'Orient, mais qui aime les terrains secs et montagneux, tandis que l'*armon* nous est représenté plutôt comme une essence de la plaine. Le Châtaignier croît dans toute l'Europe tempérée. On dit que les Romains tirèrent leurs premières châtaignes de *Castane*, ville de Pouille, ce qui leur fit donner le nom de *castaneæ nuces*.

Cet arbre atteint quelquefois des dimensions extraordinaires. Le fameux Châtaignier, dit *aux cent chevaux,* qu'on admire sur la pente de l'Etna, près de Catane, a 53 mètres de circonférence. On prétend que Jeanne d'Aragon, allant d'Espagne à Naples et visitant l'Etna, put s'abriter pendant un orage sous le feuillage touffu de cet arbre avec tous les cavaliers de sa cour.

Les châtaignes bouillies, rôties ou en farine forment l'unique nourriture du peuple dans plusieurs des régions montagneuses de la France, de l'Italie et de l'Espagne ; Virgile place la châtaigne parmi les aliments les plus délicats :

......Sunt nobis mitia poma,
Castaneæ molles et pressi copia lactis.

Le bois du Châtaignier est pesant, élastique et d'une grande force ; on le préfère à tout autre pour les douves de tonneau.

Il ne faut pas confondre le Châtaignier ou Marronnier dont nous venons de parler, avec le Marronnier d'Inde *(Æsculus hippocastanum),* arbre à belles fleurs odorantes, introduit d'Orient en Europe vers 1590 et qui ne ressemble au Châtaignier que par la forme de ses fruits, dont les propriétés sont cependant très-différentes et nullement alimentaires.

LE POIREAU, L'OIGNON, L'AIL

ALLIUM PORRUM, ALLIUM CEPA, ALLIUM SATIVUM

Famille des Liliacées. Plantes herbacées, bulbeuses, exhalant une odeur forte. Bulbes à tuniques, racines fasciculées. Feuilles radicales, entières, à nervures parallèles. Fleurs soutenues par des hampes, en ombelles simples munies de spathes, à périanthes colorés ; six pétales ; six étamines ; un style ; ovaire libre dans la corolle. Graines anguleuses, à périsperme charnu, disposées par deux rangs sur l'angle central de deux loges à trois valves.

Dans l'*Allium porrum* le bulbe est simple, allongé et peu sensible ; les feuilles épaisses, planes et carenées ; les fleurs blanchâtres, striées de rouge, en ombelles globuleuses.

Dans l'*Allium cepa* la tige est fistuleuse, renflée au-dessus du milieu et feuillée seulement à la base ; le bulbe rond et coloré ; les feuilles cylindriques et renflées ; les fleurs d'un blanc verdâtre.

Dans l'*Allium sativum* le bulbe est composé de caïeux allongés, renfermés dans une tunique commune ; la tige cylindrique, enroulée en cercle avant la floraison ; les feuilles largement linéaires, planes, caniculées ; le spathe très-allongé ; les fleurs légèrement marquées de rouge et longuement pédicellées.

Ces plantes sont mentionnées une seule fois dans la Sainte-Écriture, en même temps que le melon : Nom. xi. 5.

Elles sont toutes originaires de l'Orient ; le mot *échal-*

lote serait même venu d'*Ascalon,* lieu natal de cette variété.

Il n'y a pas de plantes potagères plus connues que les oignons et les aulx. L'ail est un objet de consommation surtout dans les pays méridionaux, circonstance qu'il faut peut-être attribuer à ses qualités réelles ou supposées, de vermifuge. Les légionnaires romains en faisaient un usage immodéré, d'où serait venue l'expression proverbiale latine : *allium ne comedas,* pour dire : *n'allez pas à l'armée.*

LE ROSEAU

ARUNDO DONAX

Famille des Graminées. Plante sous-ligneuse à racine forte, traçante. Chaume de 2 à 3 mètres, plus gros que le doigt. Feuilles lancéolées, nombreuses, larges de 5 à 6 centimètres. Fleurs d'abord vertes, puis blanchâtres ou rougeâtres, en panicule oblongue, très-rameuse, à rameaux étalés ; toutes complètes et entourées de longs poils; glumes convexes, comprimées, contenant deux ou trois fleurs ; glumelle extérieure terminée par trois pointes, celle du milieu prolongée en arrête sétacée ; style allongé ; stigmate plumeux.

Le Roseau et la Canne sont synonymes dans la Sainte-Écriture. Le berceau de Moïse fut exposé parmi des Roseaux au bord du fleuve : Ex. II, 3. Le Roseau est l'image de la faiblesse et de l'instabilité; Ezéch. XXIX, 6. Matth. XI, 7. On mit un Roseau à la main de Jésus-Christ : Matth. XXVII, 29; on lui offrit à boire sur une éponge au bout d'une Canne : Matth. XXVII, 48; on lui frappa la tête avec une Canne : Marc XV, 19.

Le mot hébreu *kaneh* a deux équivalents en grec : κάννα et κάλαμος; ces mots paraissent indiquer, comme nos

mots *Canne* et *Roseau,* toutes les grandes graminées à chaume lignacée.

L'*Arundo donax* est par excellence la Canne ou le Roseau du midi de l'Europe et du Levant,et il n'y a aucun doute qu'il ne soit la plante dont les écrivains sacrés ont parlé, du moins pour autant qu'il est permis de rapporter à une espèce particulière un mot qui n'était qu'un terme générique.

Le Roseau est originaire de l'Orient et de tous les pays méridionaux de l'Europe; c'est une plante en quelque sorte classique, car c'est elle qui a fourni les premiers instruments de musique dans ces âges bucoliques pendant lesquels l'homme était livré presque exclusivement à la vie pastorale. Les chalumeaux, les pipeaux, la flûte de Pan à sept tuyaux, dont l'invention se perd dans l'antiquité, étaient fabriqués avec des Roseaux. Virgile emprunte le chalumeau pour chanter les louanges de Varus :

Agrestem tenui meditabor arundine musam.

Ailleurs c'est le Roseau qui fournit la flèche la plus légère et dont le vol est le plus rapide :

Utque levi zephyro gracilis vibratur arundo.

Le Roseau sert aujourd'hui à une foule d'usages; il fournit des tuteurs pour la vigne et autres plantes grimpantes; on en fait des claies, des paniers, des clôtures et ses feuilles ne sont pas dédaignées par le bétail.

Il ne faut pas confondre le Roseau dont je viens de

Qu'êtes vous allés voir dans le désert? Un Roseau agité par le vent?

MATT. XI, 7.



No 17. Page 100.

ARUNDO DONAX

A NICE (Alpes-Maritimes).



parler avec la *Canne odorante* et le *Roseau odorant* dont il est question dans plusieurs passages de la Sainte Écriture et notamment dans Cant. iv, 14; Jér. vi, 20; Ex. xxx, 23. Il s'agit ici probablement du *Jonc odorant, Acorus calamus,* dont la racine très-aromatique était jadis employée en médecine comme excitante et sudorifique, et que Dioscoride signale comme utile dans le traitement des maux d'yeux.

LA RUE

RUTA GRAVEOLENS

Famille des Rutacées. Plante herbacée, à souche sous-ligneuse, à tige de 40 à 60 centimètres et exhalant une odeur forte et repoussante. Feuilles alternes, deux ou trois fois pennatiséquées, à segments légèrement charnus, ovales. Fleurs régulières, en corymbe terminal d'un beau jaune; calice monosépale persistant, à trois à cinq divisions; corolle à quatre ou cinq pétales en cuillère; huit à dix étamines irritables au toucher; un style; un ovaire; une capsule à quatre ou cinq valves. Semences nombreuses, réniformes.

Les Pharisiens payaient la dîme de la Rue (Luc xi. 42); c'est d'ailleurs la seule mention que nous trouvions de cette plante peu attrayante.

Le mot grec πηγάνον indique clairement notre Rue. Dioscoride en décrit deux variétés qui correspondent parfaitement aux deux variétés que nous connaissons aujourd'hui, l'une cultivée à feuilles larges, l'autre sauvage à feuilles très-étroites.

La Rue était employée autrefois en médecine comme

Malheur à vous Pharisiens qui payez la dîme de la Menthe, de la Rue et de toutes sortes d'herbes mais qui négligez la justice et l'amour de Dieu.

Luc. xii, 42.

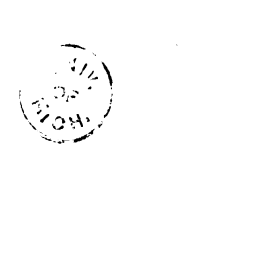


No 18. Page 102.

RUTA GRAVEOLENS

GENISTA SCOPARIA. ARTEMISIA VULGARIS

à EZE (Alpes-Maritimes).



vermifuge; au moyen-âge on croyait qu'elle fortifiait la vue :

Nobilis est ruta quæ lumina reddit acuta.

Malgré sa saveur et son odeur désagréables, les anciens la faisaient entrer comme assaisonnement dans leurs aliments, chose qui se fait encore d'ailleurs dans certaines contrées d'Europe.

La Rue est originaire du Midi où elle croît sur les rochers arides et chauds ; elle ne supporte que difficilement les climats du Nord.

LE SAFRAN

CROCUS SATIVUS

Famille des Iridées. Plante herbacée à bulbe à écailles. Feuilles toutes radicales paraissant au printemps, linéaires, très-étroites, à bords enroulés et rudes. Fleurs paraissant en automne, violacées, odorantes, régulières, solitaires, soutenues par une hampe munie d'un spathe à deux valves ; périanthe pétaloïdal, à six segments dressés, campanulés, soudés à la base en un tube grêle et allongé ; trois étamines à anthères s'ouvrant en dehors ; trois stigmates orangés, tripartits, très-odorants, aussi longs que les pétales.

Salomon mentionne le Safran dans le Cantique (IV. 14). Le mot hébreu *karcom* est traduit dans le Septuagint par κρόκος. Il indique sans équivoque le *Crocus sativus* dont on vient de lire la description.

Chacun connaît le produit, d'un parfum si agréable, qui est employé dans la pâtisserie sous le nom de Safran et qui est fourni par les stigmates séchés du Crocus dont il s'agit.

Il ne faut pas confondre cette espèce avec le *Crocus*

vernus, originaire d'Europe et cultivé pour ses jolies fleurs de couleurs variées qui paraissent avec la perce-neige et le narcisse, dès les premiers jours du printemps, ni avec le Crocus d'automne (*Colchicum autumnale*) dont les jolis pétales lilacés tapissent si gracieusement, au moment des premières gelées blanches, les pâturages humides du centre de la France.

Le Crocus à safran fleurit à la fin de l'été; il est originaire d'Orient d'où il fut transporté en Europe au quatorzième siècle.

LE SAULE

SALIX BABYLONICA

Famille des Amentacés. Arbre à rameaux allongés, flexibles, pendants. Feuilles alternes, pétiolées, glabres, lancéolées, finement dentées. Fleurs dioïques en chatons cylindriques, à écailles entières d'un jaune verdâtre, caduques avant la maturité des capsules; deux étamines libres; deux styles, deux stigmates échancrés; chatons contemporains des feuilles. Ovaire libre, uniloculaire, polysperme; capsule bivalve. Graines à aigrette soyeuse.

Le Saule pleureur est, avec le Cyprès, l'arbre des cimetières et l'emblème de la douleur. Mais le Cyprès a un feuillage épais et triste, sa verdure est sombre, son port est rigide, il jette sur les tombes une ombre obsure et, une fois coupé, il ne repousse plus : c'est l'image de la mort sans espérance au-delà du tombeau. Le Saule, au contraire, se renouvelle promptement, son feuillage est frais et gracieux ; ses branches flexibles, se balançant au vent, laissent entrevoir le ciel et permettent au soleil de jeter des rayons d'espérance sur les tombes. Le Cyprès

était, en un mot, l'emblème de la douleur du payen, tandis que le Saule est l'image de celle du chrétien *qui ne se désole pas comme ceux qui n'ont point d'espérance.*

Une foule d'espèces de Saules à rameaux droits sont originaires d'Europe et sont cultivés dans les endroits humides sous les noms de marseaux, osiers, verdiaux, amariniers, etc. Les branches sont employées sur une grande échelle dans l'industrie de la vannerie ; les rameaux flexibles servent de liens pour le jardinage et la viticulture ; l'écorce est employée dans la tannerie et on en extrait une glucoside, la salicine, principe immédiat astringent et tonique dont les propriétés, voisines de celles de la quinine mais inférieures, ont été utilisées dans le traitement des fièvres intermittentes lorsque le Quina était d'une chèreté excessive.

Le Saule pleureur est originaire de l'Asie mineure et notamment de rives de l'Euphrate où s'élevait autrefois Babylone. C'est à cet arbre que les Israélites suspendaient leurs lyres pendant qu'ils pleuraient Sion dans l'exil. Ps. CXXXVII, 2 :

Près de l'Euphrate assis nous pleurons sur ses rives.
Une juste douleur tient nos langues captives.
Et comment pourrions-nous au milieu des méchants,
O céléste Sion faire entendre tes chants ?
Hélas nous nous taisons ! Nos lyres détendues
Languissent en silence aux Saules suspendues.

LE TÉRÉBINTHE

PISTACIA TEREBINTHUS

Familles des Térébinthacées. Arbre à port imposant, rappelant celui du Chêne, et exhalant une odeur résineuse. Feuilles caduques, pennées, à sept ou neuf folioles ovales, obtuses, vertes, luisantes, blanchâtres en-dessous ; pétiole légèrement ailé entre les folioles. Fleur petite en panicule, blanchâtre ; calice monosépale à trois ou cinq divisions ; corolle polypétale à trois ou cinq pétales alternant avec les sépales ; trois à cinq étamines insérées au calice et alternant avec les pétales. Fruit : un drupe bleuâtre de la grosseur d'un pois.

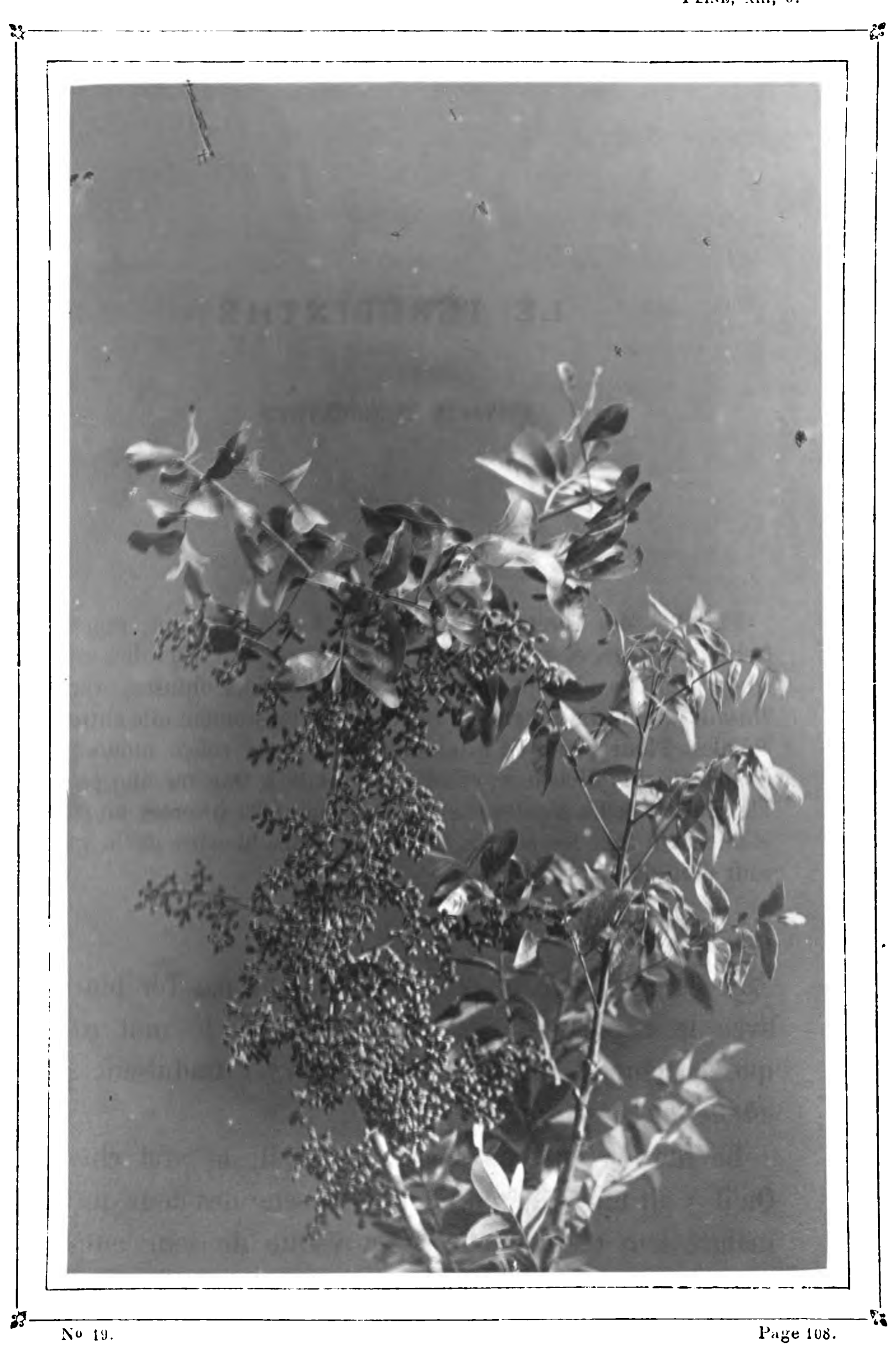
Il est propable qu'on devrait rendre par Térébinthe, avec le Septuagint qui traduit τερεβίνθος, le mot *alah* que la plupart des versions modernes traduisent par *chêne* ou *platane*.

Le mot *allon* représente, paraît-il, le vrai chêne. Qu'il y ait une différence entre le sens des deux mots, malgré leur ressemblance, cela résulte de leur emploi simultané comme dans ESAÏE VI, 13 et OSÉE, IV, 13.

Le Térébinthe est un très-bel arbre en Orient ; on

Syria et Terebinthum habet. Sed in Macedonia brevis arbor hæc utque fruticosa In Damasco Syriæ magna.

PLINE, XIII, 6.



No 19. Page 108.

PISTACIA TEREBINTHUS

Cueilli à NICE (Alpes-Maritimes).

en extrayait autrefois un suc résineux qui fournissait un parfum agréable. Il croit en Europe, mais à l'état de buisson.

Le genre Pistacia renferme deux autres espèces intéressantes: le *Pistacia vera,* ou *Pistachier* qui fournit le fruit employé sous ce nom dans la confiserie et qui est cultivé dans le Midi de l'Europe, et le *Pistacia lentiscum,* joli arbrisseau à feuilles persistantes qui couvre les terrains arides dans toute l'Europe méridionale et dont le bois a été employé de tout temps pour faire des cure-dents:

Lentiscum melius, sed si tibi frondea cuspis
Defuerit, dentes penna levare potest.

LA VIGNE

VITIS VINIFERA

Famille des Ampélidées. Arbrisseau sarmenteux et grimpant. Tige noueuse, à bourgeons velus et munie de vrilles glabres. Feuilles alternes, accompagnées de stipules à folioles palmées; simples, palmatilobées ou palmatiséquées. Fleurs régulières, en grappes composées, verdâtres et odorantes. Calice monosépale, obscurément denté; corolle à quatre ou cinq pétales très-caduques, insérés sur un disque glanduleux; étamines au nombre de quatre ou cinq, opposées aux pétales et à filets libres; style nul ou très-court. Fruit : une baie pulpeuse, blanche, rougeâtre ou noire, à saveur sucrée et contenant des graines osseuses, qui manquent quelquefois par avortement.

Aucune plante n'est mentionnée dans la Sainte-Ecriture aussi souvent que la Vigne dont le nom ne se rencontre pas moins de cinquante-huit fois.

Le premier passage où il en est question c'est Gen. IX, 20; nous y lisons que Noé planta un vignoble, et s'enivra du vin qu'il récolta. Dans les livres poétiques de l'Ancien-Testament, comme d'ailleurs dans les écrits de tous les poètes de l'antiquité, la Vigne figure comme

l'emblème de la prospérité, de la fécondité, de la richesse; elle est en quelque sorte le type de l'agriculture, cette occupation primitive et naturelle de l'homme que les poètes ont toujours chantée comme l'image du bonheur terrestre :

> O fortunatos nimium, sua si bona norint
> Agricolas! Quibus ipsa, procul discordibus armis,
> Fundit humo facilem victum justissima tellus.

Comme un signe de prospérité nous lisons, I Rois IV, 25, que Juda et Israël habitaient chacun sous leur vigne et sous leur figuier; et Habacuc dit à Israël (CHAP. III, 17) comme une menace de disette et de malédiction, que « le figuier ne poussera pas et qu'il n'y aura point de fruit dans les vignes. »

Les espions envoyés par Moïse pour explorer la terre promise, n'ont pas trouvé de meilleur argument pour lui en démontrer la fertilité, que de lui apporter une grappe de raisin qui exigeait deux hommes pour la transporter. (NOM. XIII, 24.)

Enfin, Jésus-Christ se compare à un cep (JEAN XV et ailleurs), comme une image de la richesse et de la fécondité de son amour et de la vérité qu'il enseignait.

La loi de Moïse, ce recueil de préceptes si souvent futiles et arbitraires en apparence, mais qui renferment généralement des vérités ignorées ou méconnues, contient une ordonnance très-remarquable sur la plantation des vignobles.

Chacun sait que la Vigne n'était pas cultivée dans les temps anciens et en Orient comme elle l'est aujour-

d'hui en France, c'est-à-dire en vignobles à ceps bas et sans mélange d'autres cultures; elle y était plantée, comme cela se pratique, du reste, encore aujourd'hui dans le midi de l'Europe et en Orient, en lignes au milieu des autres récoltes, et élevée sur des érables ou des ormeaux cultivés uniquement pour la soutenir. Ce système de plantation qui couvre la campagne de guirlandes est joli et poétique au plus haut degré, et c'est sans doute une des choses qui ont contribué à faire de la Vigne la plante favorite des poëtes; mais c'est un système qui ne s'accorde nullement avec les bons principes de viticulture. Les ceps longs ne produisent qu'un raisin inférieur; de plus, la Vigne ayant besoin d'engrais absolument différents de ceux qui conviennent à la plupart des récoltes, il est impossible de la traiter convenablement si elle est entourée d'autres cultures. Or cette vérité que la science commence aujourd'hui à proclamer, a été formulée par Moïse plus de 1,400 ans avant Jésus-Christ. Nous lisons dans DEUT. XXII, 9, ce précepte remarquable :

« Tu ne sèmeras point dans ta Vigne diverses sortes de graines, de peur que le tout, savoir les grains que tu auras semés et le rapport de ta vigne, ne soient souillés.»

Pour élucider le principe qui me paraît impliqué dans cette règle mosaïque, je rapporterai quelques lignes que j'ai écrite ailleurs sur la culture des vignobles :

L'engrais animal est essentiellement composé de matières albuminoïdes, de sels ammoniacaux et d'autres corps dont le principal caractère est d'être fortement azotés. Or, tous les végétaux absorbent et contiennent des matières albuminoïdes en plus ou moins grande proportion. Les céréales, la pomme de terre et, en général,

tous les légumes en possèdent une très-grande quantité ; il convient, en conséquence, de les engraisser largement avec un fumier riche en azote ; mais la vigne est du nombre des végétaux qui ne demandent à la terre qu'une quantité minime de ces matières, ses racines absorbant surtout de la chaux et de la potasse. Les matières azotées en trop grande quantité ne peuvent lui être que nuisible.

Chacun connaît la saveur âpre du raisin non mûr, saveur due à la présence de plusieurs acides organiques, de l'acide tartrique surtout. Chacun connaît aussi la transformation rapide qui a lieu dans le goût à mesure que le fruit approche de sa maturité. Que la saveur douce du raisin mûr soit le résultat d'une formation abondante de sucre, c'est ce qu'il est facile d'expliquer ; on sait que la cellulose des végétaux se transforme facilement en glucose sous l'action d'une chaleur modérée et en présence d'un acide faible. Or, le raisin offre tous les éléments de cette réaction. La cellulose forme le tissu même du fruit, l'acide y est, le soleil fournit la chaleur. La glucose une fois formée, l'acide devient inutile, aussi ne tarde-t-il pas à disparaître en réduisant les carbonates qui se trouvent dans le raisin, et qu'il transforme en tartrates. Mais si les carbonates n'existent pas en quantité suffisante pour fixer tout l'acide tartrique, une partie de celui-ci restera à l'état libre et nous aurons du raisin aigre.

La condition d'un raisin doux, c'est donc la présence d'une quantité considérable de carbonate de chaux et surtout de carbonate de potasse lequel, grâce à sa solubilité, se met plus facilement que le premier en contact avec l'acide.

Non-seulement les vignes engraissées avec des matières azotées manqueront de potasse et donneront un fruit aigre, mais ces fruits présenteront un autre défaut dont les conséquences se feront sentir jusque dans la qualité du vin.

Les admirables découvertes de M. L. Pasteur sur les causes des fermentations, ont montré que l'oxydation de l'alcool dans la transformation du vin en vinaigre est due à l'action végétative d'une plante unicellulaire, le *mycoderma aceti*, dont chacun connaît l'apparance tantôt blanche et floconneuse à la surface du vin, tantôt visqueuse et gélatineuse dans la masse même du liquide, apparences désignées respectivement sous les noms de *voile* et de *mère de vinaigre*.

La condition du développement de ce mycoderme, c'est la présence dans le vin d'une certaine quantité de matière albuminoïde végétale, c'est-à-dire d'une matière azotée. Plus il y a de matières albuminoïdes dans le vin, plus la fermentation acétique sera disposée à se déclarer, et comme ce sont les engrais animaux qui fournissent ces matières à la vigne, il est vraisemblable qu'il y en aura une forte proportion dans les vins provenant de vignes qui ont été fumées et que ces vins seront plus que d'autres sujets à s'aigrir.

Mais ce n'est pas seulement sur des expériences de laboratoire que repose la doctrine de l'emploi de la chaux et de la potasse comme principal engrais pour la vigne. Les beaux résultats obtenus par les propriétaires qui l'ont mise en pratique sont là pour en attester l'excellence. D'ailleurs, il y a des faits bien familiers à tous les vignerons qu'on peut citer pour prouver que les terrains dépourvus de potasse sont impropres à la culture de la vigne.

Pourquoi dit-on que les meilleurs vignobles sont ceux qui sont créés sur des terrains depuis longtemps boisés et qu'on a défrichés pour planter la vigne? Uniquement, parce que les matières végétales qui se sont accumulées depuis des années sur ces terrains étaient riches en potasse dont elles ont approvisionné le sol. Pourquoi le terrain de certains endroits ne convient-il à la vigne que pendant un temps limité? Parce que la provision de potasse que possédait le sol vient à être épuisée; si on la renouvelait, le vignoble ne se fatiguerait jamais. (1)

Il en résulte que les engrais azotés, c'est-à-dire les fumiers animaux, qui conviennent à presque toutes les autres plantes cultivées, sont nuisibles à la vigne à laquelle il ne faut donner que des substances végétales avec de la chaux et de la potasse. Mais si la culture est mixte, si la vigne et les céréales sont cultivées pêle-mêle

(1) *Faut-il engraisser les vignobles, et avec quoi?* — Nice, 1870.

dans le même champ, il devient impossible d'appliquer à chacune son propre engrais. Ne serait-ce point l'idée que Moïse avait en vue en donnant à Israël le précepte que j'ai rappelé ?

L'origine de la culture de la Vigne et de la fabrication du vin n'est point connue. Selon les uns Osiris, le Bacchus des Grecs, aurait découvert la Vigne à Nysa en Arabie, et l'aurait introduite dans les Indes; selon les autres, Noé aurait été le premier vigneron et le type du Bacchus des Grecs.

Ce sont probablement les Phocéens qui ont transporté la Vigne d'Orient en Europe et notamment à Marseille.

En Italie nous la rencontrons déjà au temps de Romulus, puisque ce prince défendit les libations de vin. Numa les permit de nouveau, selon Pline comme moyen politique pour favoriser la viticulture. Au temps de l'Empire Romain, la Vigne couvrait tous les coteaux des Gaules méridionales, mais Domitien les fit arracher, vers l'an 92, à la suite d'une famine pour faire semer du blé. Probus, vers 276, rendit aux Gaulois la liberté de planter la Vigne et ils ne tardèrent pas à en profiter.

La France possède aujourd'hui plus de deux millions d'hectares de vignobles, qui produisent en moyenne cinquante millions d'hectolitres de vin, ce qui représente un revenu annuel net d'environ cinq cents millions de francs.

La Vigne sauvage, *Vitis sylvestris* ou *labrusca* se rencontre assez fréquemment sur les collines et dans les bois de l'Orient et du Midi de l'Europe. On ignore si cette variété est l'espèce primitive, le type de la Vigne cultivée, ce qui supposerait cette plante originaire de pres-

que tous les pays où elle est acclimatée aujourd'hui, ou bien si elle provient de graines semées accidentellement.

Dans certaines parties de l'Italie, dans les Maremmes du midi de la Toscane, par exemple, cette vigne croît en telle quantité dans les bois et le long des torrents que les paysans en récoltent les fruits qui sont petits, blancs ou noirs et extrêmement acides ; ils en font une espèce de petit vin aigre et peu alcoolique. On a cru reconnaître cette variété et son produit dans les passages suivants : JOB, XV, 33 ; ESAÏE, V, 2 ; XVIII, 5 ; JÉR. XXXI, 29, 30.

L'art de la vinification est non-seulement extrêmement ancien, mais il paraît avoir été connu dans les temps bibliques sous toutes les formes qu'il revêt aujourd'hui. Nous trouvons dans la Bible des expressions qui indiquent clairement tous les différents genres de vins que nous possédons nous-mêmes ; le vin mousseux seul paraît avoir été inconnu dans ces âges primitifs ; cela se comprend facilement puisqu'on n'avait pas alors nos fortes bouteilles à champagne, sans lesquelles il est difficile de soumettre le vin à la pression nécessaire pour empêcher la fuite de l'acide carbonique.

Le vin est le résultat de la fermentation du jus de raisin. Ce phénomène est déterminé par la présence d'une plante unicellulaire le *Mycoderma vini* qui agit d'une manière tout à fait analogue à son parent et successeur le *Mycoderma aceti*, dont je parlais tout à l'heure ; seulement cette fois la réaction causée par le mycoderme, consiste dans la réduction de la glucose qui se scinde en alcool et en acide carbonique ; ce dernier corps mis en liberté à l'état gazeux, monte tumultueusement à la

surface du liquide, occasionnant le bouillonnement que chacun connaît comme le caractère distinctif de la fermentation alcoolique. Le vin est trouble pendant la fermentation, extrêmement capiteux et même nuisible à l'estomac; c'est ce qui explique l'allusion aux « bulles » dans le magnifique passage suivant des Proverbes :

« Pour qui sont les rixes, pour qui les chagrins?

« Pour qui les coups non provoqués? pour qui les yeux troublés ?

« Pour ceux qui boivent longuement, qui viennent déguster le vin parfumé.

« Ne regarde pas le vin quand il est vermeil, quand il élève ses bulles dans la coupe et que sa liqueur est flatteuse !

« Il finit par blesser comme le serpent et par piquer comme la vipère.

« Tes yeux se porteront alors sur les étrangères et ton cœur tiendra un langage pervers, et tu seras comme celui qui dort en pleine mer, comme celui qui s'endort au sommet d'un mât.

« Ils me battent : cela ne fait pas mal; ils me frappent : je ne sens rien.

« Quand me réveillerai-je ? J'y veux retourner ! »

Le mot employé ici est *yayin* qui est l'origine du grec οἶνος et qui désignait, comme ce mot, le vin d'une manière générale.

Le vin doux, c'est à dire le jus du raisin exprimé avant la fermentation et peu fermenté est indiqué par le mot *ausis* qui signifie *piétiner*, et dont l'équivalent grec est γλεῦκος. Il y est fait allusion dans cinq passages, entre autres, Joel, I, 5 : « Réveillez-vous, vous qui êtes

dans l'ivresse et pleurez; et vous tous buveurs de vin, gémissez sur le moût! »

Le *vin cuit*, c'est à dire le vin concentré par l'évaporation d'une certaine proportion de ses parties aqueuses est désigné par *sobhe*; c'est le σίρινος ὄϊνος des Grecs et le *vinum passum* des Romains. La concentration du jus du raisin s'obtient, soit par la cuisson du vin déjà fabriqué, soit, et dans de meilleures conditions, par l'exposition du raisin cueilli à l'action de l'air ou du soleil pendant quelque temps avant de faire le vin. Ce dernier procédé est encore employé dans toute l'Italie pour la fabrication d'une foule de vins fins et liquoreux qui portent tous le nom générique de *vini passi*.

Le mot *sobhe* se trouve dans trois passages : ESAÏE, I, 22; OSÉE, IV, 18; NAHUM, I, 10.

Le mot *mesech* qui signifie mélange, s'appliquait, sans aucun doute, aux vins additionnés de drogues amères ou aromatiques, soit dans le but de les rendre plus capiteux, soit dans celui de leur donner un goût ou un bouquet particulier.

Le vinage des vins trop faibles pour se conserver longtemps remonte à la plus haute antiquité.

Il est pratiqué aujourd'hui avec de l'alcool; les anciens se servaient de toutes sortes de drogues; certains voyageurs racontent qu'en Perse on emploie la chaux et la *noix vomique*, en très-petite quantité, bien entendu, puisque c'est un des poisons les plus actifs qu'on connaisse. Le Wermouth est la liqueur moderne qui rappelle le mieux ces vins drogués des anciens. On l'obtient en faisant infuser dans un vin blanc très-doux, de l'absinthe, du thym, du romarin et d'autres herbes aromatiques.

Le mot *mesech* se rencontre dans trois passages : Ps. LXXV, 9 ; PROV. XXIII, 30; ESAÏE, LXV, 11.

Le mot *chometz* dont l'équivalent grec est ὄξος, *levure* ou *chose aigre*, se rencontre dans RUTH, II, 14, comme la boisson des moissonneurs, et dans Ps. LXIX, 21, comme une boisson aigre.

Il est probable que ce mot s'appliquait au vinaigre, c'est à dire au vin qui est devenu aigre par la transformation de l'alcool en acide acetique ; mais dans ces deux passages, il est plus naturel d'y voir le *petit vin*, boisson rafraîchissante employée par les paysans encore aujourd'hui dans tous les pays méridionaux. On l'obtient en jettant de l'eau sur le marc dans la cuve après le soutirage du vin; la fermentation se renouvelle, l'eau dissout certaines substances restées dans le marc et il en résulte un liquide aigrelet et légèrement alcoolisé qui ne se conserve pas longtemps, mais qui constitue une boisson agréable dans un climat chaud.

Nous n'avons que peu de données pour nous fixer sur les contrées de la Palestine qui fournissaient les vins les plus estimés.

Nous lisons dans la « complainte sur Tyr » d'Ezéchiel (CHAP. XXVII, 18) :

« Damas faisait avec toi le commerce du vin de *Helbon*. »

Plusieurs versions rendent le mot *helbon* par *vin fin* ou *doux;* la Vulgate traduit *vinum dulce coctum*. Mais le Septuagint porte le nom propre Χελβών c'est à dire le nom d'une très-ancienne ville de la Syrie que Ptolémée et Strabon décrivent sous le nom de Χαλυβών. Strabon ajoute même que Chalybon était célèbre pour ses

bons vins. On suppose que cet endroit était sur l'emplacement de la ville moderne d'Aleppo.

Le vin du Liban est mentionné par Osée (CHAP. XIV, 7): « Je serai pour Israël comme la rosée... et son renom sera comme celui du vin du Liban. »

On trouve encore sur cette montagne des cuves et des réservoirs à vin taillés dans le roc par les Israélites, et les produits vinicoles du Liban sont classés même aujourd'hui parmi les meilleurs du Levant.

A côté des cépages féconds et précieux de Helbon et du Liban, la Palestine possédait aussi des contrées dont le sol ne produisait que des Vignes de qualité médiocre.

« Leur Vigne, dit Moïse en parlant des méchants, est du plant de Sodome et du terroir de Gomorrhe, leurs grappes sont des grappes de fiel, ils ont des raisins amer. » (DEUT. XXXII, 32).

On a voulu voir dans ce « plant de Sodome » le *Solanum sanctum*, la Coloquinte et d'autres plantes à propriétés toxiques; mais n'est-il pas plus naturel d'entendre le passage littéralement et de l'appliquer aux Vignes des environs des villes englouties dont le sol ne devait certainement pas être favorable à la viticulture?

La bouteille de verre était inconnue dans les temps anciens; le tonneau paraît même une invention relativement récente; les Romains le possédaient mais il était inconnu des Egyptiens et des Israélites.

Les peuples orientaux n'avaient pour conserver leurs vins que des vases de terre de toutes les formes et toutes les dimensions, des réservoirs taillés dans le roc et des outres, c'est à dire des peaux d'animaux convenablement préparées et cousues de manière à contenir un liquide.

L'outre est mentionnée dans la Sainte-Ecriture pour la première fois dans Josué, ix, 4 :

« Mais les habitants de Gabaon apprenant comment Josué avait traité Jéricho et Aï, eurent de leur côté recours à la ruse. Ils partirent donc et allèrent en embuscade, et ils emportèrent sur leurs ânes des sacs usés et des outres à vin usées, trouées et raccommodées et à leurs pieds de vieilles sandales rapiécées et sur eux-mêmes des haillons. Et ils se rendirent vers Josué au camp de Guilgal, et lui dirent ainsi qu'aux hommes d'Israël : Nous arrivons d'un pays lointain; accordez-nous donc une alliance. »

Plus loin pour persuader à Josué que leur histoire était vraie, ils ajoutent (vers. 13) : « Ces outres à vin que nous avions remplies neuves, les voilà trouées. »

Jésus-Christ parle de l'inconvénient qu'il y a à renfermer du vin nouveau dans de vieilles outres. (Matt. ix, 17.)

L'outre vieille n'ayant pas assez de force pour résister à la pression causée par le développement d'acide carbonique qui a toujours lieu dans le vin nouveau, il est évident qu'elle devra nécessairement céder à la force expansive du vin; mais l'outre neuve formée d'un cuir qui n'a pas encore subi cette forte tension s'agrandira considérablement avant de se rompre. L'outre neuve même, si on ne laisse pas échapper le gaz de temps en temps, est susceptible d'éclater; c'est à quoi il est fait allusion par Elihu (Job. xxxii, 19) :

« Voici mon sein est comme un vin qu'on n'a pas ouvert, comme des outres qui vont éclater. »

Le vin, lorsqu'il est convenablement fabriqué et sur-

tout lorsqu'il est pur, constitue une boisson agréable, saine, nécessaire même pour beaucoup de tempéraments surtout dans les climats chauds où le travail épuise promptement les forces de l'homme.

L'abus du vin et des liqueurs distillées et fortement alcooliques, l'ivrognerie, cette plaie sociale des pays froids, a produit dans ces mêmes pays, une réaction qui, en cherchant à supprimer complétement l'usage de toute boisson alcoolique, semble avoir manqué son but en le dépassant, puisqu'elle vise à priver l'humanité de toute une classe de boissons précieuses pour la santé, agréables au palais, exhilarantes pour l'esprit, et dont il est certainement convenable et sage d'user, pourvu qu'on n'en abuse pas.

Les sociétés de *tempérance* ou d'*abstinence totale* qui existent en si grand nombre en Angleterre et en Amérique sont tombées dans cet extrême. On comprend que le spectacle de l'ivrognerie poussée à l'excès ait déterminé cette réaction, mais on doit admettre ici comme en toutes choses, que la vérité ne se trouve ni à l'un ni à l'autre des deux extrêmes. La parole d'Horace ne trouve nulle part une meilleure application qu'ici :

Est modus in rebus, sunt certi denique fines
Quos ultra, citraque, nequit consistere rectum.

La proscription totale des boissons alcooliques, soit par des lois, soit par des influences sociales, si elle préserve matériellement un certain nombre d'hommes de s'enivrer, ne déracine nullement le vice et ne détruit point le goût de l'ivrognerie chez ceux qui en sont susceptibles.

Loin de là, les lois qui interdisent la vente des spiritueux, comme aux Etats-Unis dans l'Etat du Maine, par exemple, ont nécessairement pour effet de rendre les boissons alcooliques un objet de luxe difficile à se procurer, un fruit défendu qu'on savoure, quand on l'obtient, d'autant plus qu'on en a été privé.

On s'enivre dans les pays du Nord, on ne s'enivre pas dans le Midi; pourquoi? parce que dans le Nord le vin est rare et cher, tandis que dans le Midi il est abondant et à bon marché. On peut tirer de là ce précepte qui ressemble à un paradoxe, mais qui n'en exprime pas moins une grande vérité : *Si vous ne voulez plus d'ivrognes, plantez des vignes.*

Les sociétés d'abstinence d'aujourd'hui étaient représentées chez les anciens Juifs par la singulière secte ou famille des Réchabites. La proscription du vin parmi eux ne paraît pas cependant avoir été destinée autant à prévenir l'ivrognerie qu'à former avec d'autres privations qu'ils s'imposaient, le programme d'une vie austère, toute consacrée aux pratiques religieuses et à des occupations sérieuses. Voici comment Jérémie nous fait connaître les Réchabites :

« Et je pris Jaasénia..... et toute la maison des Réchabites et je les amenai à la maison de l'Eternel..... Et je plaçai devant les fils de la maison des Réchabites des coupes pleines de vin et des calices, et je leur dis : Buvez du vin. Mais ils dirent : Nous ne buvons pas de vin; car Jonadab, fils de Réchab, notre père, nous a donné ce commandement : Vous ne boirez point de vin, ni vous, ni vos fils, à perpétuité; et vous ne bâtirez point de maisons et ne sèmerez aucune semence et ne planterez

ni ne possèderez des Vignes; mais vous habiterez sous des tentes toute votre vie, afin que vous viviez longtemps dans le pays où vous séjournez. » Jér. xxxv, 3.

Le vice de l'ivrognerie est constamment condamné dans les Saintes-Ecritures :

« Le vin est moqueur, la cervoise tumultueuse;
« Qui par eux se laisse étourdir n'est pas sage. »
Prov. xx, 3.

« L'amateur du plaisir tombe dans l'indigence;
« Et celui qui aime les vins et les parfums ne s'enrichira pas. » Prov. xxi, 17.

« Ne vous enivrez point de vin dans lequel il y a de la dissolution, mais soyez remplis de l'Esprit. » Eph. v. 18.

Mais l'usage du vin avec modération est traité de légitime d'une manière également constante; notre Seigneur Jésus-Christ, d'ailleurs, nous en a donné l'exemple dans un des premiers et dans un des derniers actes de sa carrière publique : aux Noces de Cana et dans l'institution de la Sainte-Cène.

Voici quatre passages en présence desquels il serait difficile de ne pas admettre que le vin est un des produits de la terre que Dieu a donnés à l'homme comme une bénédiction :

« Il fait croître l'herbe pour les animaux
« Et les plantes pour le service de l'homme;
« Tirant ainsi le pain du sein de la terre,
« Et le vin qui réjouit le cœur de l'homme
« Et qui, plus que l'huile, fait resplendir son visage. »
Ps. civ, 14.

« Donnez de la cervoise à qui va périr
« Et du vin à qui a l'amertume dans le cœur;
« Qu'il en boive et oublie sa misère,
« Et de ses peines perde le souvenir! »

PROV. XXXI, 6.

« Ainsi parle l'Eternel : Comme quand il se trouve du suc dans le raisin, on dit : Ne le détruis pas car il y a là une bénédiction! Ainsi agirai-je pour l'amour de mes serviteurs..... »

ESAÏE, LXV, 8.

« ..... Et l'Eternel dira à son peuple : Voici, je vous enverrai le blé et le moût et l'huile, et vous en serez rassasiés. »

JOEL, II, 19.

DEUXIÈME PARTIE

PLANTES INDÉTERMINÉES

LES AROMATES

L'ALOÈS

Nous trouvons parmi les parfums le bois d'*Aloès*. (Voir : Ps. XLV, 8; JEAN, XIX, 39.)

Il y a des doutes quant à l'arbre qui fournissait ce bois. Tout ce que nous en savons, c'est que c'était un bois fortement aromatique, qu'on l'employait dans la parfumerie, et qu'il entrait dans la composition de l'encens sacré. Peut-être était-ce un nom générique appliqué à plusieurs espèces de bois qui émettaient un parfum en brûlant.

On a proposé, comme le *bois d'Aloès* ou *Agallochum* des anciens l'*Aloëscylon agallochum*, arbre de la famille des légumineuses, appartenant à la Cochinchine, le *bois d'Aigle (Aquilaria secondaria)*, originaire des Indes, l'*Excœcaria agallocha*, euphorbiacée d'Orient, et, enfin, plusieurs Lauracées.

Quoiqu'il en soit, il ne faut pas confondre le bois d'Aloès avec l'*Agavė americana,* liliacée du nouveau continent, aujourd'hui acclimatée dans le midi de l'Europe et appelée abusivement *Aloès,* ni avec le genre linnéen *Aloe* qui renferme des liliacées à feuilles charnues du sud de l'Afrique et de l'Archipel indien.

Le suc amer de l'*Aloe perfoliata* a été employé de tout temps en médecine comme une drogue fortement purgative. Il était probablement connu des anciens Juifs et employé par eux, grâce à leur commerce avec les habitants de Dedan en Arabie.

Le *bois d'Aloès* étant désigné dans l'Ancien-Testament par les mots *ahalim* et *ahaloth,* c'est à cause d'une confusion produite par la similarité du son qu'on les a traduits par *Aloès.*

LE BAUME

Bien des passages de l'Ancien-Testament nous parlent d'une substance aromatique appelée *Tzori* ou *Baume.* Voir GEN. XXXVII, 25; EZÉCH. XXVII, 17. D'autres passages, tels que JÉR. VIII, 22, paraissent faire allusion à l'arbre qui produisait le Baume.

On ne sait rien de positif sur la nature de cet aromate et de la plante qui le fournissait. On a suggéré le mastic, gomme résine du *Pistacia lentiscum,* le

Aloe scyllæ similitudinem habet major et pinguioribus foliis, ex obliquo striata. Caulis ejus tener est, rubiens medius, non dissimilis antherico; radice una, ceu palo in terra dimissa, gravi odore, gustu amara.

PLINE, XXVII, 5.



No 20. Page 130.

ALOE PERFOLIATA

A EZE (Alpes-Maritimes).

Balanites ægyptiaca, ou Baume de Galaad des botanistes modernes et plusieurs autres plantes.

Le *Balsamodendron giladense,* arbre du même genre que celui qui produit la Myrrhe paraît avoir les meilleurs titres à être le Baume de la Sainte-Ecriture. On le cultive encore aux environs de la Mecque.

LES DROGUES

Quand les onze fils de Jacob eurent achevé de faire descendre leur frère Joseph dans le puits, ils s'assirent pour manger et « levant les yeux, nous est-il dit, ils virent une troupe d'Ismaélites qui venaient de Galaad; et leurs chameaux portaient des *drogues,* du baume et de la myrrhe qu'ils allaient transporter en Egypte. » (GEN. XXXVII, 25.)

Quelques pages plus loin dans l'histoire de la famille d'Israël, nous lisons que Jacob après avoir entendu le récit des bons rapports qui s'étaient établis entre le gouverneur d'Egypte et ses fils, leur dit : « Prenez des choses les plus estimées du pays dans vos vaisseaux, et portez à cet homme un présent, un peu de baume, un peu de miel, des *drogues,* de la myrrhe, des dattes et des amandes. » (GEN. XLIII, 11.)

C'est le mot *necoth* que Martin et Osterwald rendent

ici par *drogues,* mais il n'y a guère de mots dans la Bible qui présentent autant d'incertitude ni qui aient reçu autant de traductions différentes.

Le Septuagint traduit par θυμίαμα, *parfum;* la version syriaque par *résine;* la version samaritaine, par *baume;* une des versions arabes, par *sumugha,* gomme; une autre, par *khurnoob, caroube;* la version anglaise, par *épices.*

On accordera qu'en présence d'une pareille incertitude il est difficile, même d'essayer de préciser la plante qui fournissait cette substance, si toutefois il s'agit d'une espèce en particulier ce qui est loin d'être prouvé.

La seule remarque importante qu'on puisse faire sur cette question, c'est que la substance appelée *necoth* devait se trouver en Canaan et non en Egypte, puisque dans les deux passages où elle est mentionnée, elle figure comme un objet d'exportation de Canaan en Egypte.

La plupart des commentateurs s'accordent à voir dans cette substance la *gomme tragacanthe,* c'est-à-dire une substance qui suinte des branches de l'*Astragalus tragacantha,* petit arbuste de la famille des légumineuses, et qu'on récolte comme le ladanum sur le Ciste de Crète. Cette substance, dit Rosenmüller est appelée *nekat* en arabe, ce qui offre une certaine analogie avec *necoth.*

Cependant c'est ici ou jamais le cas d'insister sur l'inutilité des conjectures lorsque nous n'avons pas de données positives; après tout la traduction française de *drogues* est peut-être la meilleure puisqu'elle laisse la nature de la substance indéterminée.

L'ENCENS ET LA MYRRHE

Le mot *lebonah,* traduit par λίβανος dans le Septuagint désigne la gomme aromatique d'un arbre oriental. Quoique cette substance soit mentionnée comme provenant de Léba, (voir : Jér. vi, 20; xli, 5) rien ne prouve que l'Encens ait été un produit de l'Arabie. Il paraît plus probable qu'il était un objet de commerce importé par les négociants arabes de l'extrême Orient et exporté de nouveau par eux vers l'Asie-Mineure et l'Europe.

L'Encens employé aujourd'hui dans les églises catholiques et grecques est la gomme aromatique du *Boswellia serrata,* arbre abondant dans l'Hindoustan.

Deux mots hébreux sont traduits par Myrrhe dans nos versions : *lob* et *mor.*

Le premier se rencontre dans Gen. xxxvii, 25; xliii, 11, où il est question des présents envoyés par Jacob à son fils Joseph en Egypte; il paraît peu probable qu'on ait exporté la Myrrhe de Canaan en Egypte puisque l'arbre qui la produit appartient à l'Arabie et à l'Inde. Il est probablement question ici du ladanum, gomme résine produite par le Ciste de Crète.

L'autre mot *mor,* paraît désigner clairement la Myrrhe du commerce, le μύρρα ou σμύρνα des Grecs, la gomme-résine du *Balsamodendron myrrha.*

Cette substance est mentionnée comme un parfum précieux dans un grand nombre de passages. Elle entrait dans la composition de l'huile sainte (Ex. xxx, 23), on en faisait usage dans la toilette des femmes (Cant. v, 5; Esth. ii, 12;), et pour l'ensevelissement des morts. (Jean, xix, 39.)

La Myrrhe avait autrefois une réputation qu'elle n'a plus aujourd'hui. Les anciens en préparaient une boisson et une huile qui a été employée en médecine jusqu'à très-dernièrement. Elle entrait dans la composition de la Thériaque et autres médicaments composés célèbres il y a encore peu d'années.

LES BOIS DE CONSTRUCTION

LE BOIS D'ALMUGGHIM

Un bois dont la nature nous est absolument inconnue, est mentionné dans l'Ancien-Testament. Nous lisons (I ROIS, x, 12) que la flotte de Hiram, qui avait apporté de l'or d'Ophir, apporta aussi du bois d'*Almugghim* ou d'*Algummim* dont Salomon fit des barrières pour le temple et des instruments de musique; et, ajoute l'écrivain sacré, il n'était point venu de ce bois d'Almugghim et on n'en avait point vu jusqu'à ce jour-là.

Dans la lettre écrite par Salomon à Hiram (2 CHRON. II), nous lisons ces mots : envoie-moi du Liban du bois de cèdre, de sapin et d'Almugghim, ce qui semblerait indiquer que l'arbre qui produisait le bois en question, croissait sur le Liban, mais nous ne pouvons faire à ce sujet que des conjectures absolument sans fondement.

Le Septuagint traduit ce mot dans le livre des Rois par ζύλα απελέκητα (bois non taillé) et dans les deux passages des Chroniques par ζύλα πεύκινα (bois de pin).

L'ÉBÉNIER

Le bois d'Ébène est mentionné dans ÉZÉCHIEL, XXVII, 15, comme un article de commerce exploité par les habitants de Dedan, ville située sur la côte orientale de l'Arabie, en face de l'Inde.

Le bois en question, remarquable par sa dureté et sa belle couleur noire, est fourni, de même que le *bois de fer*, par plusieurs ébénacées du genre *Ebenus* ou *Diospyrus*.

Voici les caractères de ce genre :

Feuilles alternes, blanchâtres, à pétiole articulé, entières, coriaces, sans stipules. Fleurs pourpres, axillaires, souvent incomplètes par avortement, régulières; calice monosépale à quatre divisions; corolle monopétale à quatre divisions; huit étamines. Fruit : une baie globuleuse de la grosseur d'une cerise, à huit ou dix loges.

Sauf le *Diospyrus lotos*, qui croît spontanément dans le midi de l'Europe, cette famille appartient exclusivement aux régions tropicales.

Le *Diospyrus ebenum* ou plaqueminier est l'espèce principalement cultivée dans les colonies pour l'ébène; ce n'est que le cœur du tronc qui fournit ce bois, car l'aubier est d'un beau blanc.

LE FRÊNE

Le Frêne n'est mentionné que dans un seul passage : Esaïe, xliv, 14.

Cet arbre croît dans toutes les régions tempérées du globe et s'avance fort avant dans le nord; son bois est blanc, dur et élastique; il est employé dans le charronnage et par les tourneurs. Une autre espèce du même genre, le *Fraxinus ornus* ou *Frêne fleuri*, est cultivée comme plante d'ornement à cause de ses belles panicules de fleurs odorantes.

Le mot *oren* que Martin et les autres traducteurs modernes rendent dans ce passage par Frêne est traduit par pin dans le Septuagint. A défaut d'autres renseignements il convient de s'en rapporter aux traducteurs alexandrins. Luther et Rosenmüller rendent *oren* par pin et ce dernier écrivain précise même l'espèce; il veut que ce soit le *Pinus pinea*, c'est-à-dire le pin domestique ou *pin à pignelles*, cultivé dans les pays chauds pour ses fruits et dont Virgile a dit :

> Fraxinus in sylvis pulcherrima, pinus in hortis.

LE BOIS DE GOPHER

Ce bois n'est mentionné qu'une seule fois, à propos de la construction de l'arche qui était en bois de Gopher. (GEN. VI, 14.)

Le mot *gopher* peut signifier aussi *soufre,* ce qui a fait penser à certains commentateurs que ce terme ne devait pas désigner une espèce particulière, mais s'appliquer à tous les bois résineux, c'est-à-dire très-inflammables : Cèdre, Sapin, Cyprès, etc.

Cependant la plupart des commentateurs inclinent à adopter le Cyprès comme le bois de Gopher de la Genèse. On a avancé pour soutenir cette idée les considérations suivantes : les lettres *g, ph, k* et *p* ne diffèrent que par la manière plus ou moins douce dont on les prononce, et il en résulte que *gopher* et κυπαρ (*kupar*) ne sont, au fond, qu'un même mot, la terminaison ισσος dans κυπαρίσσος n'étant qu'une addition grecque à la racine.

Il est bon de faire observer cependant que le Septuagint n'a pas traduit par Cyprès, mais bien par « poutres carrées. »

Je mettrai au désert le Cèdre l'Acacia, le Myrte et l'Olivier; je planterai sur les landes le GENÉVRIER, le Térébinthe et le Buis ensemble.

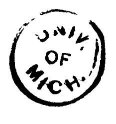
ESAÏE, XLI, 19.



No 21. Page 138.

JUNIPERUS OXYCEDRUS

A MENTON (Alpes-Maritimes).



LE BOIS ODORIFÉRANT

Parmi les produits dont le commerce devait être supprimé par la destruction de la grande Babylone (Apoc. xviii, 12), on remarque « toute sorte de bois odoriférant. »

L'original porte ξύλον θύινον, *bois de thyinon.*

Nous n'avons que peu de renseignements pour nous guider dans la détermination de cette espèce. Celsius (*Hierobotanicon,* vol. ii, p. 25) dit ce qui suit en parlant de ce bois :

Θύα Theophrasti est illa citrus, quæ *citreas mensas* dabat Romanis inter lautissima opera.

Pline (*Hist. nat.* xiii, 15), nous apprend que cet arbre était originaire d'Afrique et qu'il atteignait à de grandes dimensions.

Les botanistes modernes supposent que le bois en question aurait été fourni par le *Callitris quadrivalvis* ou *Thuya articulata* de Linné, conifère abondant dans le nord de l'Afrique, surtout au Maroc.

Cet arbre qui ressemble beaucoup au Cyprès, donne un bois lourd, parfumé et de couleur foncée. La résine du *Thuya articulata* porte dans le commerce le nom de *sandaraque.*

L'ORME

—

Cet arbre est mentionné par Osée (Ch. IV, 3); mais il y a *alah* dans l'original que le Septuagint traduit par *térébinthe.*

L'Orme a cependant été connu dès la plus haute antiquité; son bois devait être employé par les Israélites, car les anciens en faisaient le plus grand cas à cause de sa dureté et de sa force.

Les Romains cultivaient l'Ormeau pour soutenir la vigne — *Ulmis adjungere vites* — et ce système fâcheux pour le produit des ceps est encore en usage dans les Romagnes et d'autres provinces d'Italie.

On voyait autrefois un Orme devant un grand nombre d'églises en France. Ces arbres devaient leur origine à une ordonnance de Sully qui, en 1605, prescrivit — on ignore pourquoi, — la plantation d'un Orme devant toutes les églises de paroisse. L'ombre de ces Ormes est devenue par la suite un rendez-vous général pour toutes sortes d'affaires; on y payait, à la Saint-Jean et à la Saint-Martin, les rentes et redevances aux propriétaires ou à leurs intendants. De là l'expression, introduite sans doute par les mauvais payeurs qui ne comptaient pas se trouver au rendez-vous : attendez-moi sous l'Orme.

Un certain nombre de ces arbres subsistent encore : on en remarque un surtout dans un faubourg d'Abbeville ; c'est un Orme d'une taille gigantesque et dont le tronc mesure $7^{m}75$ de circonférence.

LE PIN ET LE SAPIN

—

Il est dit dans les traductions modernes que le bois de Sapin fut employé dans la construction du temple de Salomon (1 Rois, v, 10) ; les Sapins sont la demeure de la cigogne (Ps. civ, 17) ; leur verdure persistante est l'emblème de la prospérité (Osée xiv, 8).

Il n'est point prouvé que les mots *berosh* et *tidhar* se rapportent réellement au Sapin ni au Pin. Ce n'étaient sans doute que des termes génériques indiquant des bois de construction provenant d'un conifère.

Ces mots sont traduits dans le Septuagint indifféremment par *pin, cyprès* et *genévrier*.

Le Sapin est par excellence le conifère utile à l'homme et en même temps, comme arbre, le plus beau membre de cette admirable famille.

Ce géant des montagnes qui se dresse si fièrement en pyramide majestueux, forme sur les Alpes une limite de végétation au-dessus de laquelle est le mé-

lèze et au-dessous, le hêtre, le bouleau et enfin le châtaignier.

Abies in montibus altis
Crescit, navifragos pelago visura tumultus.

Son tronc aussi droit et presque aussi haut que le stipe du palmier est précieux par sa force et sa durée; aussi a-t-il été employé de tout temps pour la construction de navires et pour les poutres de longue portée. Plusieurs ont pensé que c'est cette essence qui a fourni le *bois de gopher* dont Noé construisit son arche.

C'est encore en bois de Sapin que les héros grecs firent leur fameux cheval dans la plaine de Troie :

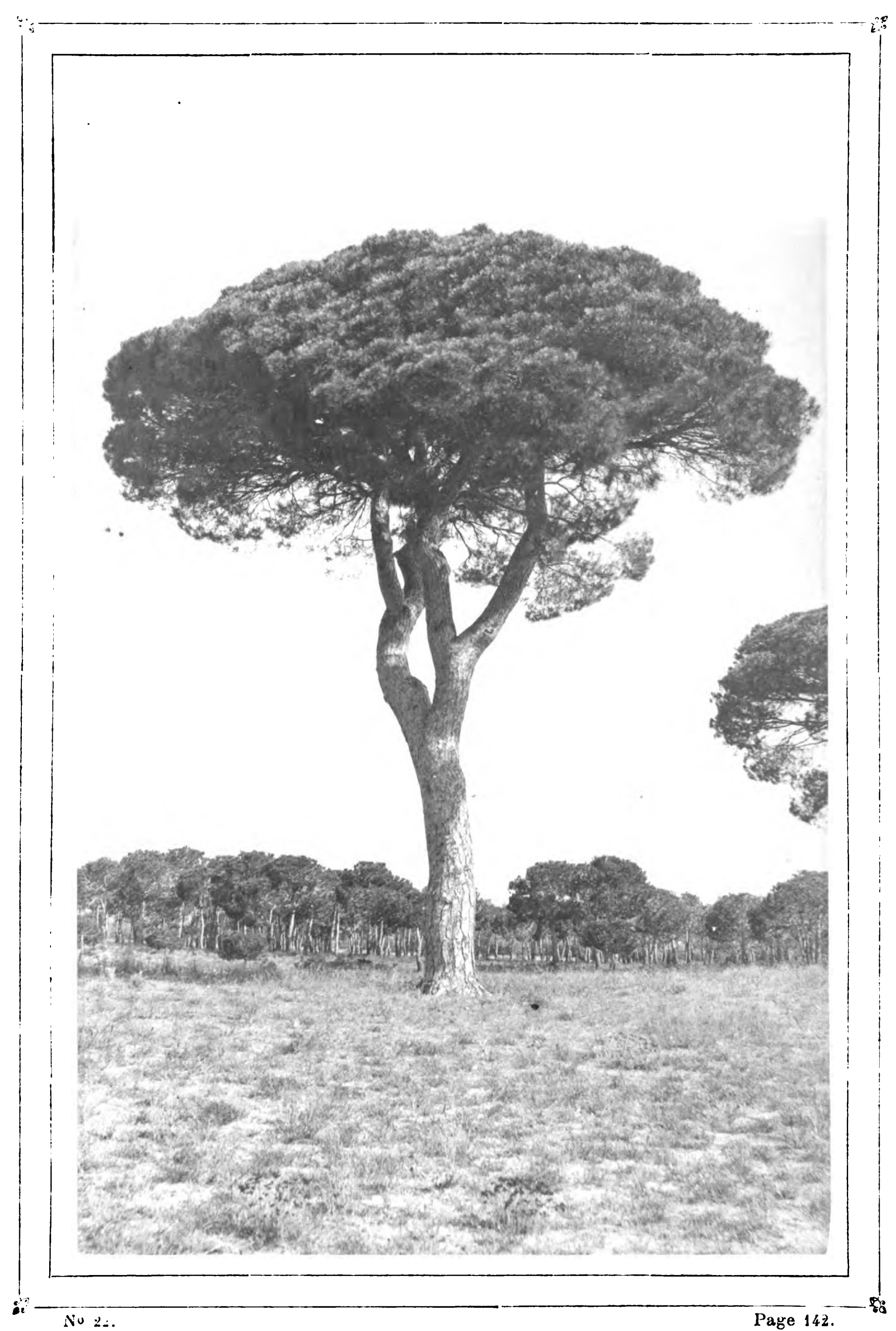
..... Sectaque intexunt abiete costas.

Ce n'est qu'après cinq ou six ans d'une végétation tardive que le Sapin s'élance et croit rapidement; il atteint son maximum de développement, dans les bons terrains vers l'âge de cent quinze ans et dans les médiocres, vers celui de soixante-seize.

Les Sapins sont les conifères des montagnes, de la région des glaciers; les Pins moins imposants et moins gigantesques occupent des positions inférieures. Les nombreuses espèces du genre aiment néanmoins pour la plupart les régions froides, élevées et où la neige couvre le sol pendant une bonne partie de l'année. Lorsqu'elles s'étendent vers les contrées chaudes ou le bord de la mer, elles perdent la majesté et le dé-

. ... Il fait un choix parmi les arbres de a forêt; il plante un Pin et la pluie le fait croître.

ESAÏE, XLIV, 14.



No 22. | Page 142.

PINUS PINEA

A CANNES Alpes-Maritimes).


UNIV.
OF
MICH.

veloppement qu'elles atteignent sur les montagnes neigeuses.

Il n'y a guère que le *Pin à pignons (Pinus pinea)* qui appartienne réellement aux pays chauds et y prospère. Cette admirable espèce croit dans les plaines sablonneuses du bord de la Méditerranée; ses branches forment une tête arrondie ornée d'un feuillage touffu. Ses cônes contiennent des graines de la grosseur d'une olive dont les amandes se mangent crues ou rôties comme les marrons; elles ont un goût qui se rapproche de celui de la noisette, plus une certaine saveur de résine. (Voir : Frêne.)

LE BOIS DE SHITTIM

Plusieurs passages de l'Exode nous apprennent que Moïse employa dans la construction du Tabernacle et des objets destinés au culte, un bois dont le nom hébreu a été conservé dans toutes les traductions modernes : le bois de *shittah* ou *shittim*.

L'arbre qui fournissait ce bois n'est mentionné qu'une fois :

« Je planterai au désert le cèdre, le *Shittim*, le myrte.....» (Esaïe, xli, 19). Les planches du Tabernacle (Ex. xxvi, 15), l'Arche de l'alliance (xxv, 10), la table pour le pain de proposition (xxv, 23), les

colonnes qui soutenaient le voile (xxvi, 32) étaient en bois de *Shittim*.

Lorsque Moïse s'est servi de ce bois les Israélites étaient campés dans le désert du Sinaï; il s'agit donc nécessairement ou d'une essence exotique importée de l'extrême Orient ou de l'Egypte par la voie de la mer Rouge, ou d'un arbre indigène croissant dans le désert même.

La première de ces deux hypothèses n'est guère soutenable. La position des Israélites après leur sortie d'Egypte ne devait guère leur permettre des relations commerciales avec les peuples environnants.

Il paraît d'autant plus probable que l'arbre en question était indigène dans les pays bibliques que nous trouvons le même mot employé comme le nom d'une localité dans le désert.

Nous lisons, Nom. xxv, i, « qu'Israël demeurait à *Sittim;* » Jos. ii, 1, que « Josué envoya de *Sittim* deux hommes afin qu'ils épiassent secrètement le pays.»

Cet endroit devait être dans les plaines de Moab, à l'est de la mer Morte puisqu'il a été le dernier lieu de campement des Israélites avant le passage du Jourdain.

Joël nous parle encore d'une « vallée de *Sittim* » (Ch. iii, 18), qui devait se trouver non loin de Jérusalem.

Plusieurs variétés d'acacias croissent dans le désert, l'*Acacia gummifera* ou *arabica,* par exemple, qui fournit la gomme arabique et l'*Acacia seyal*. Ces deux espèces fournissent un bois excellent, aussi les commentateurs sont-ils à peu près unanimes à traduire *sittim* par *acacia*.

Les Acacias sont des arbres épineux de la famille des légumineuses ; leurs feuilles sont profondément et finement découpées et leurs fleurs, presque toujours jaunes et fortement odorantes, sont réunies en petits faisceaux sphériques. L'*Acacia vera* est cultivé dans le midi de l'Europe pour la parfumerie.

Il ne faut pas confondre les vrais acacias avec le robinier (*Robinia pseudo-acacia*), arbre de l'Amérique du nord acclimaté aujourd'hui en Europe et appelé abusivement *acacia*.

LA BRUYERE

Jérémie mentionne deux fois une plante que nos versions rendent par *Bruyère* :

« Maudit soit l'homme qui se confie dans l'homme..... il est comme la *Bruyère* dans le désert..... il habite les lieux brûlés, une terre salée et inhabitée. » (CHAP. XVII, 6.)

« Fuyez, sauvez votre vie et soyez comme la *Bruyère* dans le désert. » (CHAP. XLVIII, 6.)

Le genre *Erica* renferme une foule d'espèces dont quelques-unes sont des plantes remarquablement belles; l'*Erica arborea,* par exemple, est une des plus belles fleurs des montagnes sauvages de la région méditerranéenne, mais les Bruyères ne sauraient être les plantes désignées dans ce passage, par la raison qu'elles n'existent pas en Palestine, du moins au sud du Liban. [1]. Or quelles que puissent être les modifications

(1) Tristram. *Natural History of the Bible.*

que la flore des régions cultivées de la Terre-Sainte a subies depuis les siècles bibliques, celle du désert doit être restée la même, et il s'agit ici d'une plante du désert.

D'ailleurs le mot *arar* qui se trouve ici dans le texte hébreu est identique avec le mot arabe *arar* appliqué aujourd'hui à certaines petites espèces de genévrier qui croissent sur les rochers les plus secs et les plus inaccessibles dans tout l'Orient.

LES ÉPINES

On rencontre dans la Sainte-Ecriture plus de vingt mots qui sont traduits dans les versions modernes par *épine, ronce, chardon,* etc.

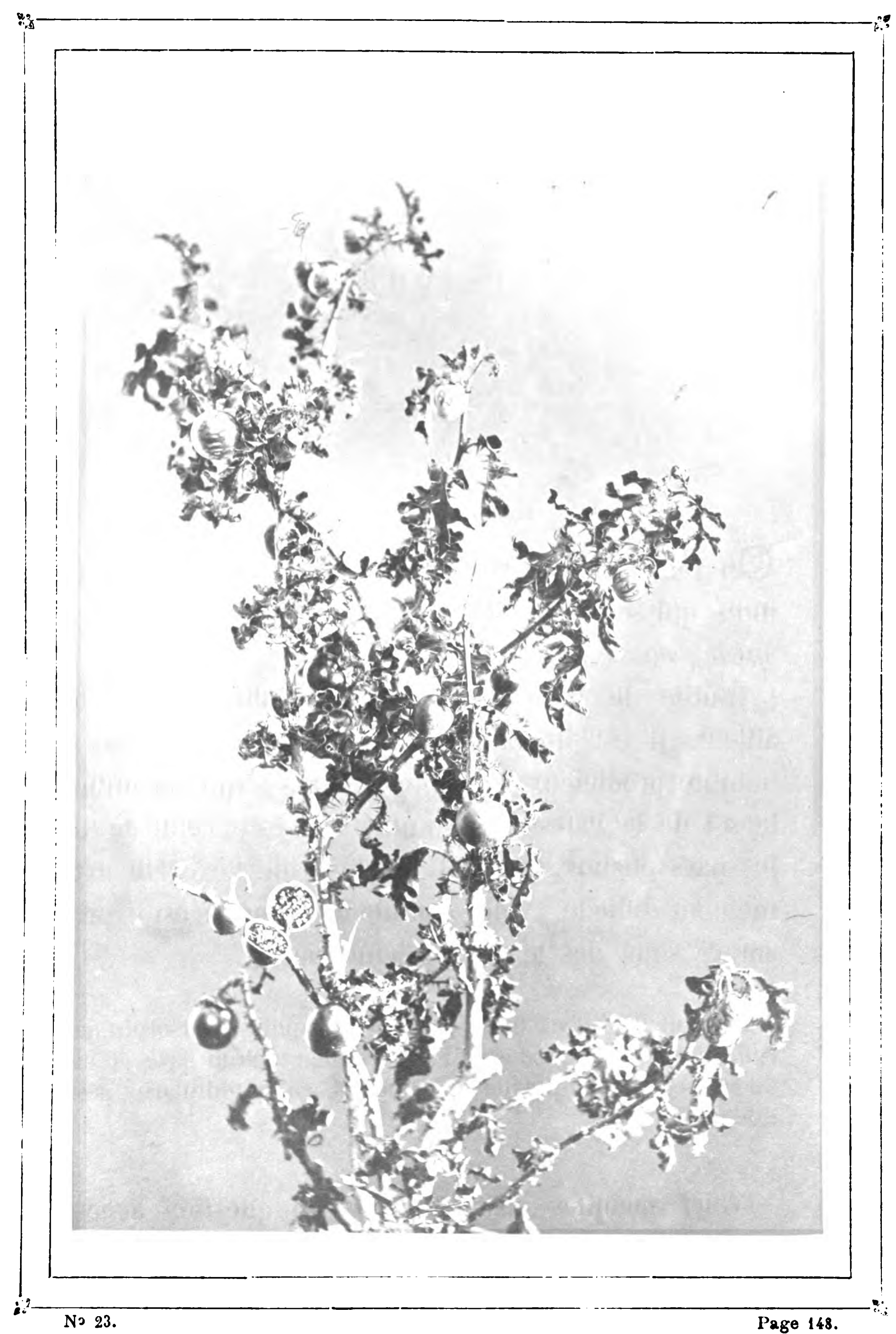
Inutile de faire observer qu'ici plus que partout ailleurs il est impossible d'indiquer des espèces. Le nombre prodigieux de plantes épineuses qui encombrent le sol de la Palestine, comme du reste celui de tous les pays chauds, rendent le choix de l'exégète extrêmement difficile. Voici comment Celsius s'est exprimé sur ce sujet dès le dix-septième siècle :

> Fuerunt in Judæa haud pauca loca a spinis diversorum generum denominata, quod esset hæc terra non tantum lacte et melle fluens, sed herbis quoque inutilibus et spinis multifariis passim infestata.

Voici quelques-uns des mots en question avec les conjectures qu'on peut faire quant aux plantes qu'ils désignaient :

Le sol sera maudit à cause de toi. ... Il te produira des Epines et des Chardons.

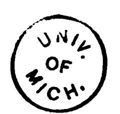
GEN. III, 18.



N° 23.

SOLANUM SANCTUM

Cueilli à EZE (Alpes-Maritimes).


UNIV.
OF
MICH.

- Le mot *kotz* se rencontre très-fréquemment dans toute la Bible; le Septuagint le traduit toujours par ἄκανθα; c'est évidemment un mot d'un sens général qui correspond à notre expression *épines*. Il existe dans Gen. III, 18 : « Le sol te produira des *épines* et des chardons. » Nous retrouvons le mot ἄκανθα dans le Nouveau-Testament, comme dans Matth. VII, 16 : « Cueille-t-on des raisins sur des *épines?* »

Le mot *atad* se rencontre dans trois passages où le Septuagint le traduit par ραμνος, ce qui indiquerait qu'il s'agit non de notre ronce comme les versions modernes le feraient croire mais des plantes extrêmement épineuses de la famille des Rhamnacées, les *Rhamnus*, les *Zyziphus* et les *Paliurus* (voir l'article : Epine du Christ, page 41).

Voici les trois passages en question : « Et arrivés à l'aire d'*atad,* — c'est-à-dire le lieu appelé *atad,* ou des *épines,* — ils firent une grande lamentation. » Gen. L, 10.

« Les arbres se réunirent pour oindre un roi qui régnât sur eux, et ils dirent à l'olivier : Règne sur nous! Et l'olivier leur dit : Renoncerais-je à mon huile qui m'attire l'estime des dieux et des hommes pour aller me balancer au-dessus des arbres?

« Alors les arbres dirent au figuier : Règne sur nous! Mais le figuier leur répondit : Renoncerais-je à ma douceur et à mon fruit exquis pour aller me balancer au-dessus des arbres?

« Alors les arbres dirent à la vigne : Eh bien! toi, règne sur nous! Et la vigne leur dit : Renoncerais-je à ma liqueur qui réjouit les dieux et les hommes pour aller me balancer au-dessus des arbres?

« Alors les arbres dirent à l'Épine (*atad*) : Eh bien! toi, règne sur nous! Et l'*Épine* répondit aux arbres : Si en vérité vous voulez m'oindre pour m'établir roi sur vous, venez et abritez-vous sous mon ombrage; sinon il sortira de l'Épine un feu qui dévorera les cèdres du Liban. » JUGES, IX, 8-15.

Le caractère d'inutilité absolue qui appartient à la plupart des Rhamnacées répond très-bien à l'esprit de cette admirable allégorie, et le peu d'ombre que les *Rhamnus* et les *Paliurus* sont capables de donner explique très-bien l'amère ironie de la réponse de l'Épine.

« Avant que vos chaudières aient senti le feu des *Épines*, il emportera par la tempête et l'Épine qui est encore verte et celle qui brûle déjà. » Ps. LVIII, 9.

Ici encore les plantes que je viens de signaler répondent parfaitement au sens du passage, car elles sont sèches et faciles à allumer.

Le mot *choach* se rencontre dans plusieurs passages et a été rendu par plusieurs mots différents. Le Septuagint le traduit tantôt par ἄκανθα, tantôt par κνίδη, *ortie*.

Ce mot ne devait pas désigner une espèce particulière. Dans 2 ROIS, XIV, 9, il devait désigner une plante herbacée, — l'Ortie ou le Chardon :

« Le Chardon (*choach*) du Liban envoya ce message au cèdre du Liban : Donne ta fille en mariage à mon fils. Alors les bêtes sauvages du Liban passèrent sur le *Chardon* et l'écrasèrent. »

Il en est de même dans JOB, XXXI, 40 : « Que les Chardons (*choach*) croissent à la place du blé. »

Mais dans Prov. xxvi, 9, ce mot semble indiquer plutôt une grande épine provenant d'une plante lignacée, d'un arbre : « Une *épine* qui entre dans la main d'un homme ivre. »

Le mot *dardar*, se rencontre une seule fois, Gen. iii, 18. Le Septuagint le rend par τρίβολος, mot que nous retrouvons dans le Nouveau-Testament, et que les Grecs appliquent aux chardons, aux centaurées et autres herbes épineuses qui croissent dans les terres cultivées. Τρίβολος est traduit et probablement avec raison par Chardon dans les passages suivants : « Cueille-t-on des figues sur des *Chardons?* » Matt. vii, 16. « Mais la terre qui ne produit que des épines (ἄκανθα) et des *chardons* (τριβόλους) est abandonnée. » Héb. vi, 8.

Le mot *chedek* se trouve dans deux passages : Prov. xv, 19 : « La voix du paresseux est comme un haie d'Épines (*chedek*). » Michée vii, 4 : Le meilleur d'entre eux est comme un buisson d'Épines (*chedek*), le plus droit pire qu'une haie. »

La seule donnée que nous ayons pour nous guider dans le sens à donner à ce mot est le nom arabe *chadak* qui est appliqué aujourd'hui à certaines Solanées épineuses, tel que le *Solanum sanctum* ou *spinosum*, buisson redoutable qui abonde en Orient et qui est très-propre à former des haies infranchissables. Cet arbuste dont les longues épines s'entrecroisent dans tous les sens, produit une fleur semblable à celle de la pomme de terre (*Solanum tuberosum*) et un fruit, jaune d'abord rouge ensuite, de la grosseur d'une prune et contenant des graines noires.

Le mot *shamir* est souvent employé par Esaïe et

toujours en association avec *shait*. Voir : CH. V, 6; VII, 23; IX, 17; X, 17; XXVII, 4; mais il est impossible de préciser les plantes que ces noms indiquaient; il s'agit sans doute de toutes sortes de buissons épineux.

Il en est de même du mot *sillon* employé par Ezéchiel, (CH. XXVIII, 24), du mot *sikkim* qui se rencontre dans NOM. XXXIII, 55, et de plusieurs autres expressions sur la signification exacte desquelles il est inutile de faire des conjectures.

En somme, les mots hébreux que nous traduisons par épines, chardons, ronces, orties, etc, paraissent avoir indiqué les plantes épineuses et sauvages d'une façon très-générale. Or, les plantes épineuses de l'Asie-Mineure sont surtout les Rhamnacées, les Solanées, les Centaurées et les Chardons.

Le genre *Carduus* lui-même compte une infinité d'espèces dont un grand nombre sont originaires de l'Orient. Le *Carduus marianus* est une des plus grandes et des plus belles, et elle abonde dans tous les pays méridionaux.

Une légende singulière s'attachait à cette plante au moyen-âge. On prétendait qu'une goutte du lait de la vierge Marie était tombée sur un chardon, et que la tache blanche s'était multipliée et perpétuée, produisant ainsi l'espèce qui a reçu en conséquence le nom de *Carduus marianus* ou *Chardon Notre-Dame*.

Les jeunes feuilles de ce chardon, débarrassées de leurs épines, sont mangées en salade dans plusieurs pays; le réceptacle de ses fleurs peut remplacer nos artichauts et ses racines plaisent à un grand nombre d'animaux.

LE FIEL

En général le mot *rosh* s'applique dans l'Ancien Testament à un produit végétal; cependant dans deux passages il désigne évidemment un poison animal :

« Leur vin est un *venin* de dragon et un poison mortel d'aspic. » (Deut. xxxii, 33).

« Ne sais-tu pas que de tout temps, depuis que l'homme fut placé sur la terre, la joie des impies est de courte durée et le bonheur des profanes momentané ?..... Il suce le *venin* de l'aspic et la langue de la vipère le tue. » (Job, xx, 4, 16.)

Mais dans plusieurs autres passages ce mot est appliqué à une plante vénéneuse :

« Le jugement germera comme le *fiel* sur les sillons des champs. » (Osée, x, 4.)

« Leur vigne est du plant de Sodome et du terroir de Gomorrhe, leurs grappes sont des grappes de *fiel.* » (Deut. xxxii, 32.)

« Prenez garde qu'il n'y ait entre vous..... quel-

que racine produisant du *fiel* et de l'amertume. » (DEUT. XXIX, 18.)

« Assemblez-vous et entrons dans les villes fortes et périssons-y ; car l'Eternel notre Dieu veut notre perte et il nous abreuvera d'eau de *fiel.* » JÉR. VIII, 14.

« Voici je vais donner à ce peuple à manger de l'absinthe et à boire de l'eau de *fiel.* » JÉR. IX, 15.

On a suggéré le pavot, la ciguë, la jusquiame, la belladone, la centaurée, l'ivraie, etc., comme la plante en question, mais il est probable que le mot *rosh* ne désignait pas une plante en particulier ; son application tantôt à des animaux, tantôt à des plantes, donne lieu de croire qu'il désignait simplement une substance venimeuse quelconque et qu'il fut ensuite appliqué aux animaux et aux végétaux qui produisent des poisons.

Le Septuagint traduit *rosh* par ἄγρωστις dans les passages où il s'agit de végétaux, mais dans Ps. LXIX, 21 : « Ils me donnèrent du *fiel* (*rosh*) à manger, » la version alexandrine porte χολή, mot que nous retrouvons dans le Nouveau-Testament dans le récit de la crucifixion : « Ils lui donnèrent à boire un mélange de vinaigre et de *fiel,* » — ὄξος μετὰ χολῆς. (MATH. XXVII, 34.)

Le mot grec χολή signifie sans équivoque le fiel des animaux, c'est-à-dire la bile qui a séjourné dans la vésicule biliaire, petit réservoir placé sur le canal biliaire entre le foie et l'intestin grêle. Le Septuagint l'emploie pour traduire un autre mot hébreu qui n'a aucun rapport avec *rosh.* Voir : JOB. XX, 25 et ailleurs.

Cependant le mot χολή, comme notre mot fiel, peut se prendre au figuré et désigner des substances qui ressemblent au fiel par leur amertume. C'est sans doute ainsi qu'il faut l'entendre dans le récit de la crucifixion. Son emploi pour traduire *rosh,* dans Ps. LXIX, 21, n'est qu'une preuve de plus qu'il faut donner à ce mot un sens extrêmement vague.

LE GALBANUM

Le Galbanum est une gomme-résine, molle, collante, d'un jaune verdâtre, à odeur très-forte, et à saveur amère. On l'obtient dans les contrées de l'intérieur de l'Asie, par incision du tronc de certaines ombellifères des genres *Bubon* et *Ferula;* le Galbanum est ainsi très-voisin de l'*Assa fetida* qui est la gomme d'une espèce de Ferula appartenant à la Perse.

Cette substance est mentionnée dans l'Exode (xxx, 34), comme un des ingrédients de l'encens sacré.

On a attribué pendant longtemps des propriétés merveilleuses au Galbanum, mais aujourd'hui elles sont reconnues à peu près imaginaires; *donner du galbanum* est même devenu une expression proverbiale qui signifie payer en paroles sans effet.

LE GENÊT

Ce fut sous un Genêt qu'Elie s'assit et s'endormit lorsqu'il fuyait la colère d'Achab, après le massacre des prophètes de Baal. (1 Rois, xix, 4.)

Plusieurs espèces de Genêt croissent sur les montagnes en Orient, mais aucune n'atteint les dimensions du *Genista scoparia*, bel arbrisseau à fleurs jaunes en épi allongé et pendant, qui s'élève quelquefois jusqu'à huit et dix mètres de hauteur.

Les fibres de cette espèce, de même que celles du *Genista juncea* ou *Genêt d'Espagne*, constituent la substance connue dans le commerce sous le nom de *sparterie* et dont on fabrique des paillassons, des cordes et même de la toile.

Le mot *rothem*, que nos traducteurs rendent par *Genêt* dans le passage que je viens de rappeler, ne paraît pas devoir s'appliquer au Genêt en particulier. D'autres versions le traduisent par genévrier.

Il est probable que ce mot désignait les genêts, les

petits genévriers et autres buissons épineux du désert.

Osterwald traduit le mot en question par genièvres dans Job, xxx, 4 :

« Ils coupaient des herbes sauvages auprès des arbrisseaux et des racines de *genièvres* pour se chauffer (il faudrait lire : pour se nourrir). »

LES HERBES AMÈRES

Moïse ordonna aux Israélites de manger la Pâque avec du pain sans levain et des *herbes amères :*

« Ce sera un agneau sans défaut.....

« Et ils mangeront pendant cette nuit la chair rôtie au feu et des pains azymes; ils la mangeront avec des *herbes amères.* » (Ex. XII, 8.)

« C'est au second mois, le quatorzième jour du mois qu'ils célébreront la pâque; ils la mangeront avec des pains azymes des *herbes amères.* » (NOM. IX, 11.)

La même expression se rencontre dans LAM. III, 15 : « Il m'a rassasié d'*amertume*, il m'a enivré d'absinthe. »

Le Septuagint traduit ici πίκριδες, la Vulgate *lactucæ agrestes.*

La traduction française, *herbes amères*, est sans aucun doute la meilleure qu'on puisse donner, car il s'agit évidemment des plantes à feuilles amères qu'on mangeait alors comme aujourd'hui, en salade.

D'après les rabbins, cinq plantes devaient se manger avec l'agneau pascal; la laitue, l'endive, la chicorée et deux autres dont le sens des noms hébreux n'est pas connu [1]. Ces herbes pouvaient être servies fraîches ou sèches, mais elles ne devaient être ni confites dans le vinaigre, ni bouillies, ni cuites d'aucune manière.

(1) Tristram. *Natural History of the Bible.*

L'HYSOPE

Nous n'avons que des conjectures à enregistrer au sujet de l'Hysope des Saintes-Ecritures. L'*Hysopus officinalis* des botanistes modernes est une plante herbacée, aromatique, de la famille des Labiées et qui ne répond nullement aux conditions voulues pour être la plante en question.

Au moyen-âge, le nom d'Hysope a été donné, tour-à-tour, au mélampyre, à la gratiole et à beaucoup d'autres plantes; Celsius en énumère jusqu'à dix-huit.

Il paraît évident que la plante appelée ὕσσωπος par les Grecs était effectivement l'Hysope des botanistes modernes, mais le mot hébreu *esobh* que les traducteurs alexandrins ont rendu par *hysope,* sans doute à cause de la similarité du son, ne saurait se rapporter à cette plante potagère.

Les seules données que nous ayons pour reconnaître l'Hysope des livres saints sont les suivantes : c'était une très-petite plante, puisqu'elle est mise en con-

traste avec le cèdre, et elle croissait sur les murs : ..... *Depuis le cèdre qui est au Liban jusqu'à l'Hysope qui sort de la muraille* (1 Rois iv, 33) ; ses branches atteignaient un certain développement et possédaient une certaine consistance puisqu'on s'en servait pour asperger. (Ex. xii, 22.)

Certains auteurs ont cru voir l'Hysope de Salomon dans le *Bryum trunculatum,* petite mousse qui abonde sur les murs de Jérusalem et qui est proche parente de la mousse commune (*Bryum rurale*) qui se développe en Europe sur les toits de chaume; mais une mousse ne pourrait guère servir comme aspersoir.

Il est fort possible, d'ailleurs, que le mot *hysope* n'ait pas été rigoureusement appliqué à une seule plante et que l'Hysope de Salomon ait été, en effet, une mousse, tandis que celle de Moïse aurait été une autre herbe telle que le *Parietaria officinalis,* plante de la famille des Urticacées qui croît contre les murs dans les pays chauds et dont les longues tiges à feuillage touffu pourraient très-bien servir pour asperger avec de l'eau ou du sang.

LES JONCS

Une foule de mots sont traduits par *jonc* et *roseau* dans les versions modernes des Saintes-Ecritures.

J'ai traité, à l'article *Roseau,* de la vraie Canne (*Arundo donax*), mentionnée dans la Bible sous le nom de *kaneh,* et à laquelle il faut probablement rapporter aussi le mot *agmon* que nous rencontrons dans Job xli, 20; Esaïe ix, 13; xix, 15; lviii, 5. Dans ces passages, Osterwald traduit tantôt par *chaume,* tantôt par *jonc.*

Les autres mots sont :

Aroth, employé une seule fois, Esaïe xix, 7, où Osterwald traduit *prairies* :

« Et on fera détourner les fleuves...... les *prairies* qui sont auprès des ruisseaux et sur l'embouchure du fleuve, et tout ce qui aura été semé vers les ruisseaux séchera et sera jeté loin et ne sera plus. »

Achu, employé dans Gen. xli, 2 : « Sept jeunes vaches..... montaient hors du fleuve et paissaient dans

des *marécages.* » JOB. VIII, 11 : « Le Papyrus montera-t-il sans limon? L'*herbe des marais* croîtra-t-elle sans eau? »

Suph, employé dans EX. II, 3, 5 : « Elle posa le berceau (avec l'enfant Moïse) parmi des *roseaux* au bord du fleuve. » JON. II, 6 : « Les *roseaux* m'avaient entouré la tête. »

Comme on le voit, il est difficile de préciser le sens de ces trois mots; il faut se laisser guider par le contexte; ainsi dans les passages : ESAÏE XIX, 7; GEN. XLI, 2; JOB VIII, 11, il faut évidemment traduire par *herbes des marais,* en entendant les Joncs et autres graminées qui sont propres aux prairies humides et aux bords des fleuves.

Dans EX. II, 3, *jonc* serait une meilleure traduction que *roseau;* et dans JON. II, 6, c'est évidemment par *algues* qu'il faut rendre *suph.*

Le vrai jonc (*Juncus communis*) est une plante trop cosmopolite et trop connue pour qu'il soit besoin de la décrire, ni de mentionner les nombreux usages auxquels elle sert.

Outre le Jonc commun on remarque dans les marais de l'Orient, et notamment sur les bords du Nil, le *Jonc comestible* (*Cyperus esculentus*) et le *Jonc fleuri* (*Butomus umbellatus*), qui pouvaient fort bien être désignés dans le songe de Pharaon et dans le récit de l'exposition de Moïse.

Nous rencontrons encore le mot *gome* dans plusieurs passages importants et on peut, avec une certitude presque complète, le traduire par *papyrus.*

Voici quelques-uns des passages en question:

« Ne pouvant le tenir caché plus longtemps, elle prit un batelet de *papyrus* qu'elle enduisit de poix et de résine et elle y plaça l'enfant, et l'exposa dans les joncs au bord du fleuve. » (Ex. II, 3.)

« Le *papyrus* grandit-il où il n'y a pas de marais ? » (Job VIII, 11.)

« Terre aux navires ailés qui es au delà des fleuves d'Ethiopie, toi qui envoies des messagers sur la mer dans des nefs de *papyrus* sur la surface des eaux ! Allez, émissaires légers..... » (Esaïe, XVIII, 1.)

Celsius fait dériver le mot *gome* du verbe *gimme* :

Absorbere, bibere quia in aqua nascitur et aquam semper imbibit.

Dans le Septuagint ce mot est rendu par πάπυρος dans Job VIII, 11, et par βιβλίνας dans Esaïe, XVIII, 2.

Le Papyrus, *Cyperus papyrus,* est une belle plante aquatique. Sa tige triangulaire s'élance hors de l'eau jusqu'à la hauteur de trois ou quatre mètres. La fleur entourée au commencement par un spathe, forme un plumet touffu, penché d'un côté, qui flotte gracieusement sous l'action du vent. Cette belle plante formait autrefois des fourrés impénétrables au bord du Nil, dans la Basse-Egypte, et dans les marais de l'Asie-Mineure. Aujourd'hui on n'en trouve en Afrique que sur le Nil blanc en Nubie et, en Palestine, près du lac de Gennézareth et dans les marais impraticables de Huleh, l'ancien Mérom (1).

Pline rapporte que le Papyrus croissait en Egypte

(1) Tristram. *Natural History of the Bible.*

et en Syrie de son temps, mais que dans ce dernier pays on ne s'en servait que pour faire des cordes :

Priusquam digrediamur Ægypto et papyri naturæ dicetur.......
Papyrus ergo nascitur in palustribus Ægypti aut quiescentibus Nili aquis, ubi evagatæ stagnant duo cubita non excedente altitudine gurgitum......
Ex ipso quidem papyro navigia texunt. Et e libro vela, tegetesque, necnon et vestes atque strangula ac funes..... Nascitur et in Syria circa quem odoratus ille calamus lacum. Neque ad alios usus illis quam funibus. Rex Antigonus in navalibus usus est rebus...... (Pline xiii, 11.)

Au bord de l'Euphrate, au contraire, dans les environs de Babylone, on en faisait du papier.

La fabrication du papier avec la tige et la moëlle du Papyrus remonte à une très-haute antiquité. Il n'y a nul doute que cet art n'ait été inventé aux beaux jours de l'ancienne Egypte; il paraît antérieur à l'invention du parchemin. Le procédé était des plus simples. La tige du *papyrus* n'est feuillée qu'à sa base; chaque feuille part d'une gaîne qui l'entoure sous l'eau. On prenait ces gaînes, on les aplatissait, on les étendait, bord à bord, sur une surface bien plane et unie, on mettait une autre couche par dessus en travers et on soumettait le tout à une forte pression : le papier était fait.

Le papier le plus fin était fabriqué exclusivement avec la moëlle; c'était l'*hiératique;* on le réservait pour les manuscrits sacrés :

Hieratica appellabatur antiquitus, religiosis tum voluminibus dicata, quæ ab adulatione Augusti nomen accepit. Sicut secunda Liviæ a conjuge ejus. (Pline xiii, 11.)

Après la conquête de l'Egypte par les Romains ce pays

a fourni presque tout le papier qui était employé à Rome et ce produit est devenu ainsi un article important de commerce entre l'Egypte et l'Italie.

Ce commerce, et par conséquent l'emploi du papier de papyrus en Europe, persista jusqu'au huitième siècle; mais dès l'invasion de l'Egypte par les Arabes, la fabrication du papier disparut sur les bords du Nil, ce qui amena en Europe l'emploi du papier de coton, inventé anciennement, dit-on, par les Chinois. Ce n'est qu'au onzième siècle que les Maures d'Espagne ont commencé à faire du papier avec la fibre du chanvre et du lin.

Le Papyrus ne servait pas seulement à la fabrication du papier; comme il résulte de la citation de Pline donnée plus haut, on en faisait des canots légers en tressant les tiges comme les branches de saule dans la vannerie de nos jours, et en les enduisant, comme la mère de Moïse, « de poix et de résine. » Le voyageur Bruce fait remarquer que ces canots sont encore en usage en Abyssinie, ce qui explique très-bien l'emploi du mot *papyrus* dans le passage, Esaïe xviii, 1. On assure même que la racine du Papyrus a le goût de la réglisse et qu'on l'employait autrefois comme cette substance.

LE KIKAJON

Ici encore on ne peut rapporter que des conjectures. Le mot *kikajon* (JONAS, IV, 6) est rendu dans d'autres versions par *gourde, palmiste, ricin* et *lierre;* mais les gourdes, quoique d'une croissance rapide, ne s'élèvent pas sans soutien et ne poussent point dans les terres arides; le palmiste (*Chamærops humilis*) est d'une croissance des plus lentes. Le ricin croît rapidement et le grand développement de ses feuilles répondrait assez bien aux conditions du récit.

Le Septuagint traduit κολοκύνθη, mot souvent rendu en latin par *cucurbita*, ce qui a donné lieu à la traduction moderne de gourde. Niebuhr voit le Kikajon de Jonas dans le *Lagenaria vulgaris,* grande courge abondante en Orient, mais il ne donne aucun argument à l'appui de son hypothèse.

Ceux qui traduisent ce nom par Ricin se fondent sur la ressemblance qu'il y a entre Kikajon et *kiki,* mot em-

L'Eternel Dieu fit croître un *kikajon* qui s'éleva au-dessus de Jonas, pour qu'il y eût de l'ombre sur sa tête et pour le délivrer de son mal.

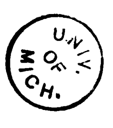
JON. IV, 6.



No 24. Page 168.

RICINUS COMMUNIS

A EZE (Alpes-Maritimes).


UNIV.
OF
MICH.

ployé par Dioscoride en parlant du ricin. Voici la description qu'il donne de cette plante :

« Ricini nomen accepit a similitudine quæ est illius semini cum ricino animali. Arbuscula est parvæ ficus altitudine, foliis platani, truncis, ramisque cavis, in calami modum, semine in uvis asperis. »

(Dioscoride, iv, 164, περὶ κίκεως).

On ne saurait mieux décrire en moins de mots le *Ricinus communis* qui était d'ailleurs très-connu dès les temps les plus reculés. Hippocrate le mentionne comme étant employé en médecine; Hérodote en parle, comme un produit de l'Egypte, sous le nom de σιλλικύπριον et donne le nom de κίκι à l'huile qu'on exprimait des graines. Des graines de ricin ont été trouvées dans des Sarcophages très-anciens.

Mais les conjectures sur cette question demeureront toujours sans résultat, car le Kikajon de Jonas fut, comme le dit poétiquement l'écrivain sacré, *l'enfant d'une nuit* et, quelque rapide que soit la croissance de certaines plantes, aucune ne pourrait, à moins d'un miracle, atteindre dans quelques heures les dimensions nécessaires pour abriter un homme des ardeurs du soleil.

LA MANNE ×

Nous lisons dans Ex. XVI 13 :

« Et le soir il surgit un vol de cailles qui couvrirent le camp et le matin il y eut une couche de rosée autour du camp ; et quand la couche de rosée eut disparu, il y avait sur la surface du désert une matière fine en forme d'écailles menues comme le givre qui couvre la terre.

« Et à cette vue les enfants d'Israël se dirent l'un à l'autre : Qu'est-ce ? Car ils ne savaient ce que c'était. Et Moïse leur dit : C'est le pain que l'Eternel vous donne pour nourriture. »

« Or la Manne était comme de la graine de coriandre et elle avait la couleur du Bdellium. » (Nom. XI, 7.)

Le mot *manne* n'a aucune signification propre qui puisse nous guider dans la détermination de la nature de cette substance mystérieuse qui a servi de nourriture à tout un peuple pendant plus de quarante ans. *Manne,* en hébreu *Man-hu,* est une simple interroga-

× The manna of the Bible is considered to be a lichen (Lecanora esculenta) [illegible]

tion : *qu'est-ce?* « Les enfants d'Israël se dirent l'un à l'autre : *Man-hu?* » (*Qu'est-ce?*)

On a voulu identifier cette substance avec les produits sucrés qui découlent de plusieurs arbres abondants autour des rochers du Sinaï.

Le Tamarisque du désert (*Tamarix mannifera*) piqué par un insecte, le *Coccus manniparus*, laisse exsuder une substance collante et sucrée qui forme des gouttes brillantes sur les branches et qui tombe sur le sable au-dessous.

Une autre plante, l'*Alhagi Maurorum*, donne lieu à un produit analogue.

Ces exsudations apparaissent le matin et disparaissent dans la journée sous l'action du soleil.

La Manne des Israélites était un produit miraculeux; cela résulte clairement des passages où elle est mentionnée; mais le miracle a-t-il consisté dans la création d'une substance entièrement inconnue jusque-là ou dans l'augmentation d'un produit végétal naturel et indigène dans le désert? En présence de la ressemblance très-grande que les sucs des plantes dont je viens de parler présentent avec la Manne, il est peut-être permis de pencher vers cette dernière hypothèse.

Quoi qu'il en soit, il ne faut pas confondre la Manne de la Sainte-Écriture avec la drogue purgative appelée manne aujourd'hui en pharmacie.

LA MAUVE

Ceux qui « de disette et de faim se tenaient à l'écart, fuyant dans les lieux déserts, dit Job, coupaient des *herbes sauvages* pour leur nourriture et des racines de genévrier pour les manger. » (Job xxx, 4.)

Le mot *malluach* qui est employé ici paraît désigner si ce n'est une espèce déterminée, du moins une certaine classe d'herbes alimentaires. Inutile de rapporter toutes les conjectures qui ont été faites sur la nature de cette plante, qui cependant ne devait pas être une Mauve, comme les traducteurs ont voulu à cause sans doute de la similarité du son.

Le Septuagint traduit par ἅλιμα, ce qui indiquerait une plante maritime et saline. L'*Atriplex halimus*, des *Orache*, plusieurs espèces de *Salsola* ont été tour à tour mis en avant comme le *malluach* de Job.

LE POMMIER

Cet arbre est mentionné dans les traductions modernes dans deux passages : CANT. II, 3 et VIII, 5, et la Pomme dans trois passages : CANT. II, 5 ; IV, 3 et VII, 8. Le mot pomme se rencontre dans quelques autres endroits, tel que 1 ROIS VII, 18, mais où il s'agit de la grenade.

Nous ne pouvons pas nous fixer avec certitude sur l'arbre et le fruit désignés par le pommier et la pomme du livre des Cantiques. Le mot hébreu *tappuach* était vraisemblablement un terme générique comme le grec μῆλον et le latin *pomum*.

De tous les arbres qui ont été proposés comme la traduction de ce terme, le pommier est certainement celui qui offre le moins de vraisemblance. J'en ai donné les raisons en parlant du fruit défendu ; le citronnier-cédrat est celui qui a rencontré le plus de faveur auprès des commentateurs. Il était connu et estimé des anciens et en Orient ; certains auteurs préten-

dent même que c'était le seul membre du genre *Citrus* qui y fût cultivé. C'est le μῆλον μηδίκον de Théophraste et le κεδρόμηλον de Dioscoride.

Le genre *Citrus* étant à peu près l'unique groupe qui offre des arbres sur lesquels on observe en toute saison des fleurs et des fruits à tous les degrés de maturité, il est impossible de ne pas le reconnaître dans cette description d'un auteur latin :

Fert poma omnibus horis, aliis decendentibus, aliis subnascentibus, aliis maturescentibus.

Josèphe (ANTIQ. XIII), rapporte que chacun devait avoir des branches de cédrat et de palmier à la fête des tentes, ce qui donne lieu de croire que cet arbre est désigné par les « rameaux d'arbres branchus » dont il est parlé LÉV. XXIII, 40, et dans d'autres passages analogues.

Le Cédrat (*Citrus cedra*) est un arbre semblable au citronnier ou à l'oranger par son port et son feuillage; les fruits sont gros ayant la forme du citron et les dimensions d'une noix de coco. L'écorce est très-épaisse et fortement aromatique; elle constitue à peu près le seul produit de cet arbre qui soit utilisé aujourd'hui; confite dans le sucre, elle forme la substance que chacun connaît sous le nom de cédrat.

LA ROSE DE SARON

Il y a peu de noms de plantes dans la Sainte-Ecriture qui aient donné lieu à autant de contestations et de conjectures que la Rose de Saron.

Voici les deux passages où cette fleur est mentionnée:

CANT. II, 1 : « Je suis la Rose de Saron et le lis des vallées. »

ESAÏE XXXV, 1 : « Le désert et la terre aride sont dans la joie et la plaine est dans l'allégresse et elle fleurira comme la Rose... »

Rien n'est plus difficile que de déterminer le sens du mot *Chabbazzeleth ;* il n'est pas même certain que le mot grec ροδον ait été appliqué rigoureusement à notre rose. Comme je l'ai déjà fait observer (page VIII) les suppositions qui ont été faites n'ont ni ne peuvent avoir aucune espèce de fondement.

Le contexte nous apprend seulement qu'il s'agit d'une plante sauvage et dont les fleurs embellissaient le désert.

Or il y a des centaines de plantes qui remplissaient nécessairement ces conditions sur les terres incultes de la Palestine au temps de Salomon et d'Esaïe.

Inutile d'en faire la nomenclature. Je ferai observer seulement qu'il faut certainement exclure du nombre la vraie rose. La rose était cependant connue, cultivée et estimée par tous les peuples anciens.

Elle a été de tout temps la reine des fleurs. Anacréon l'appelle « la joie des mortels et le doux parfum des dieux. » Les poètes racontent qu'elle était blanche d'abord mais que Venus s'y étant blessée, la colora de son sang; on la consacra, en conséquence, à la déesse de Cythère.

Dans les temps modernes, les arts se sont efforcés de célébrer la beauté de la rose; la peinture et la sculpture ont lutté d'efforts pour en retracer les formes élégantes; l'horticulture a consacré ses meilleurs soins à l'embellir et à la varier; enfin il n'y a pas un jardin où elle n'ait fleuri, pas une main qui ne l'ait cueillie, pas un bouquet dont elle ne soit le plus bel ornement.

On connaît les vers si vrais et si beaux dans leur simplicité que Malherbe adressa à un ami qui pleurait la perte d'une fille chérie:

Las ! elle était du monde où les plus belles choses
Ont le pire destin,
Et, Rose, elle a vécu ce que vivent les roses,
L'espace d'un matin.

Mais la rose quoiqu'indigène en Orient est essentiellement une fleur cultivée; les roses sauvages dont

Le désert et le lieu aride se réjouiront, et la solitude s'égaiera et fleurira comme la Rose.

Esaïe, xxxv, 1.

N° 25. Page 176.



A NICE (Alpes-Maritimes).


UNIV.
OF
MICH.

les fleurs sont en général insignifiantes et sans parfum, ne se présenteraient guère à l'esprit d'un écrivain qui décrit les fleurs du désert.

Parmi les plantes qui abondent sur les landes de la Judée et qui ont paru avoir le plus de titres à être la Rose de Saron, on peut rappeler la Narcisse (*Narcissus tazzetta*), charmante liliacée à fleurs blanches et jaunes, fortement parfumées, et le Ciste de Crète (*Cistus creticus* ou *ledon*) arbrisseau glutineux à fleurs sans parfum mais d'un beau blanc et qui apparaissent par milliers sur toutes les montagnes de la région méditerranéenne, dès les premiers jours du printemps.

Cette plante prend son nom spécifique linnéen, *Cistus ledon*, du ladanum, gomme-résine employée dans la parfumerie et qu'on récolte dans l'Archipel grec en battant les cistes avec des fouets de cuir. Le ladanum dont la plante est couverte s'attache aux lanières du fouet et on le rassemble en raclant avec un couteau. On racle de la même manière la barbe et les poils des chèvres qui paissent parmi les cistes.

LE SYCOMORE

Il est dit dans Luc xix, 4, que Zachée étant de petite taille, et ne pouvant apercevoir Jésus-Christ à cause de la foule qui l'accompagnait, grimpa dans un Sycomore, — ἀνέβη ἐπὶ συκομωραίαν, — pour le voir passer. Griesbach donne les variantes : συκομωρέαν et συκομορέαν.

Ce mot est évidemment un composé de σῦκον, *figuier* et μόρον, *mûrier*. Il désignait probablement une variété de figuier, le *Ficus sycamorus* qui abonde en Orient et dont les feuilles ont une certaine ressemblance avec celle du *Morus nigra*.

Nous trouvons dans plusieurs passages de l'Ancien-Testament un mot, *shikmoth* ou *shikmin* que les traductions modernes rendent par Sycomore. Le Septuagint traduit toujours ce mot par συκαμίνος, mot qui signifie le vrai mûrier à fruits noirs et que le Nouveau-Testament applique toujours à cet arbre. Malgré ce fait, il paraît probable que le *shikmoth* des Hébreux n'était pas le Mûrier, mais le Figuier-Sycomore.

Les passages où l'arbre en question est mentionné justifient cette hypothèse. Voir : Ps. LXXVIII, 47, où il est dit que cet arbre *craint la gelée,* ce qui est vrai du Sycomore et non du Mûrier. Voir encore : 1 CHRON. XXVII, 28; 2 CHRON. I, 15; IX, 27; JÉR. XXIV, 2; AMOS VII, 14.

« Le Sycomore était et est encore, un des arbres les plus communs de l'Egypte; son bois était employé pour les cercueils de momies, les portes, les caisses et tous les objets d'ameublement.

« Dans la Palestine on ne le trouve que sous le climat doux des plaines maritimes de la Phénicie, d'Acre et de Saron, de même que dans la vallée chaude du Jourdain [1].

(1) Tristram. *Natural History of the Bible.*

LA VESCE

Cette petite plante rampante a été connue et cultivée comme fourrage dès la plus haute antiquité; elle constitue, après le trèfle et le sainfoin, la meilleure plante fourragère que nous offre la famille des légumineuses.

Le mot se trouve dans les versions françaises dans un seul passage: ESAÏE XXVIII, 27:

« On ne foule pas la *vesce* avec le traîneau..... mais on bat la *vesce* avec un bâton. »

Le mot hébreu qu'on a rendu ici par *vesce* est *ketzach*; le Septuagint traduit par μελάνθιον, c'est-à-dire *graine noire*. Plusieurs plantes ont été suggérées comme la traduction de ce mot. L'anis, le pavot, et d'autres plantes à graine aromatique et noire ont été proposées. Mais l'opinion qui paraît la plus vraisemblable est celle qui identifie le *melanthium* des anciens avec le *Nigella sativa* des botanistes modernes, plante de la famille des Renonculacées, à grandes fleurs bleues

et terminales et dont les graines noires et fortement aromatiques sont connues dans le commerce sous le nom de *toute-épice*. Ce condiment est employé par tous les orientaux encore aujourd'hui pour assaisonner le pain et les gâteaux.

La nielle était cultivée et estimée par les anciens; voici l'éloge que Pline en fait:

Melanthii, vel melanspermi, semen gratissime panes condit.

L'allusion dans le passage: « on ne foule pas la nielle avec le traîneau, » s'explique par la délicatesse des graines de la plante en question qui ne sauraient supporter sans être écrasées le poids des instruments employés pour battre le blé.

LES FRUITS DÉFENDUS

Voici les seuls renseignements que la Sainte-Ecriture nous donne sur les arbres mystérieux qui ont joué un rôle si important dans cet événement à jamais mémorable et à jamais maudit de la chute de l'homme :

« Et l'Eternel Dieu fit germer du sol toutes sortes d'arbres agréables à la vue et bons pour la nourriture, et l'arbre de la vie au milieu du jardin et l'arbre de la connaissance du bien et du mal. » (GEN. II, 9.)

« Et l'Eternel imposa un commandement à l'homme en ces termes : Tu peux manger de tous les arbres du jardin, mais de l'arbre de la connaissance du bien et du mal, tu n'en mangeras pas, car le jour où tu en mangeras, tu mourras de mort. » (GEN. II. 16.)

« Or le serpent était plus rusé que tous les animaux des champs que l'Eternel Dieu avait faits ; et il dit à la femme : Dieu serait allé jusqu'à dire : Vous ne mangerez d'aucun des arbres du jardin ! Et la femme dit au serpent : Nous mangeons du fruit des arbres du

jardin; mais du fruit de l'arbre qui est au milieu, du jardin, Dieu a dit : Vous n'en mangerez pas et n'y toucherez pas, de peur que vous ne mourriez. Alors le serpent dit à la femme : Non, non, vous ne mourrez point; mais Dieu sait que du jour où vous en mangerez vos yeux seront ouverts et vous serez comme des dieux connaissant le bien et le mal. Et la femme vit que l'arbre était bon à manger et qu'il avait des appas pour les yeux et qu'il était délicieux à contempler; puis elle prit de son fruit et en mangea, et en donna aussi à son mari qui en mangea. Alors les yeux de l'un et de l'autre furent ouverts..... » (GEN. III, 1.)

« Et l'Eternel dit : Voici, l'homme est devenu comme l'un de nous pour la connaissance du bien et du mal, mais maintenant, de peur qu'il n'étende la main et ne prenne aussi de l'arbre de la vie et qu'il n'en mange et ne vive éternellement!..... Alors l'Eternel Dieu l'envoya loin du jardin d'Eden travailler le sol d'où il avait été tiré, et il bannit l'homme et posta à l'Orient du jardin d'Eden les Chérubins armés de l'épée à la flamme agitée, pour garder le chemin de l'arbre de vie. » (GEN. III. 22.)

Inutile d'insister sur l'impossibilité absolue où nous sommes de faire même des conjectures sur les noms des arbres dont il est question dans ce récit si sublime dans sa simplicité et sa brièveté.

On peut se demander même s'il faut entendre littéralement les expressions employées et les faits mentionnés par Moïse, dans cette description du premier péché dont l'homme souilla la terre et sa propre race.

Ne serait-il pas permis d'étendre à ce récit le caractère allégorique que nous sommes forcés de reconnaître à d'autres parties de la même histoire?

Dans les prophéties d'Esaïe, de Jérémie, de saint Jean qui se rapportent évidemment à des événements futurs, personne, pas même les exégètes les plus timides, n'hésitent à reconnaître l'existence d'un langage symbolique, et à chercher ailleurs que dans la signification littérale des expressions le vrai sens de la prophétie. Or le récit de la création et des événements qui l'ont suivie immédiatement ne saurait être qu'une vision, une sorte de prophétie rétrospective. Ne devrait-on donc pas y appliquer le même système d'interprétation? Cette idée s'est présentée à l'esprit de certains exégètes, surtout en Allemagne, et elle a naturellement donné lieu à des conjectures extravagantes, ingénieuses et fantastiques. Ce serait sortir du cadre de ce travail que de s'en occuper. Je me bornerai, en conséquence, à rapporter les suppositions qui ont été faites dans l'hypothèse que les arbres défendus aient été de vrais végétaux, croissant réellement dans la terre et portant de vrais fruits.

Les peintres de tous les pays ont représenté, on ne sait pourquoi, ces arbres comme des pommiers. Mais le pommier tel que nous le connaissons avec ses beaux fruits doux et parfumés, est un produit de l'art et un produit relativement moderne. Le pommier sauvage ne produit que des fruits verts et aigres qui n'auraient guère tenté notre première mère. En présence de cette objection, on a proposé, comme les arbres d'Eden, l'oranger, le bananier et une foule d'autres arbres

fruitiers; mais ce ne sont que des suppositions plus gratuites les unes que les autres. On peut faire cependant un raisonnement plus fondé et surtout plus scientifique.

L'homme avant la chute ne connaissait pas, ou plutôt ne distinguait pas le bien et le mal, parce qu'il ne connaissait que le bien. Le fruit de l'arbre que le serpent offrit à Eve lui donna cette science en lui enseignant le mal. Quel était ce premier mal que l'homme fut appelé à apprendre? Les arbres du jardin dont l'Eternel avait permis à l'homme de manger les fruits, étaient sans aucun doute des espèces alimentaires, qui offraient à nos premiers parents une nourriture substantielle et parfaitement saine : « ils étaient, dit la Genèse, bons pour la nourriture. » L'homme fut créé dans un état de santé complète, et il est évident qu'il se serait maintenu toujours de même si une cause morbifique n'était venue jeter le désordre dans son organisme. La désobéissance, l'acte d'insubordination envers son créateur, souilla l'esprit de l'homme et le fit choir de son état primitif d'innocence; mais cette « connaissance du mal » que l'homme acquit en mangeant le fruit défendu, ne semble-t-il pas qu'elle doive s'entendre des effets matériels produits sur l'organisme humain par cette nourriture interdite, et sans doute malsaine?

L'homme n'avait jamais souffert; le fruit de l'arbre de la connaissance du bien et du mal l'a rendu malade, il a souffert, il a « connu le mal. » S'il en était ainsi nous aurions à la fois l'origine directe du mal moral, du péché, et du mal matériel ou la maladie,

deux ordres d'idées parallèles et qui se croisent à chaque pas, mais qui sont pourtant distincts.

Cette supposition a fait penser que le fruit défendu pouvait bien être une plante toxique quelconque à fruits appétissants d'apparence, tels que nous en offrent plusieurs groupes de végétaux, celui des solanées surtout, cette famille si riche à la fois en poisons violents et en remèdes efficaces.

L'arbre de la vie est encore plus embarrassant pour l'exégète que celui du bien et du mal. Planté à côté de l'arbre dont les fruits devaient apporter la mort dans le monde, destiné à donner la vie éternelle et pouvant la donner, même après les effets funestes de l'autre arbre, on croirait y voir la réalisation du dicton populaire que *la Providence plante toujours l'antidote à côté du poison.*

Dans ce cas pourquoi l'homme a-t-il été chassé du jardin d'Eden, « de peur qu'il n'étende sa main et ne prenne aussi de l'arbre de vie et qu'il n'en mange et ne vive éternellement? » Pourquoi la miséricorde divine n'a-t-elle pas permis à l'homme d'user de l'antidote après avoir mangé le poison? Nous ne pouvons répondre à cette interrogation; la raison humaine est forcée de reconnaître ici son incompétence en présence des actes et de la justice d'un être supérieur. Il fallait peut-être que l'humanité se réhabilitât autrement que par un acte qui aurait été une sorte de consécration de sa première désobéissance.

Cette réhabilitation, l'homme était incapable de l'opérer par ses propres forces, pour ce qui est du côté moral, du péché, et Dieu lui offrit en conséquence

la Révélation et le Sauveur; mais la maladie, la souffrance physique qui constituent le côté matériel de la chute, sont restés du domaine de la raison; Dieu a permis à l'homme, par les progrès de la science médicale de chercher et de découvrir, après de longues et pénibles expériences, les antidotes au poison primitif, ces « arbres de vie » qui peuvent, jusqu'à un certain point du moins, mitiger les effets meurtriers du fruit « délicieux à contempler » mais funeste dans son action qui séduisit le regard innocent jusque-là de la première femme.

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE PARTIE

PLANTES DÉTERMINÉES

DEUXIÈME PARTIE

PLANTES INDÉTERMINÉES

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES

PLANTES ET DES SUBSTANCES VÉGÉTALES

DÉCRITES OU MENTIONNÉES DANS CE VOLUME

NICE. — TYP. V.-EUGÈNE GAUTHIER ET Ce, DESCENTE DE LA CASERNE, 1.

